

Pack métier Adelya

Etablissements scolaires

Dispositions préventives CoVID-19 reprise d'activité et suivi quotidien



Cher(s) client(s), nous espérons que vous allez bien, vos proches, vos collaborateurs...

Après cette période de crises sans précédent, où tous les secteurs d'activité ont été ou sont encore touchés, nous tenions à vous accompagner dans la mise en place des dispositions préventives nécessaires à la lutte contre la propagation du SARS-CoV-2 pour votre reprise d'activité et votre quotidien après reprise.

Ils'agit ici d'informations et de recommandations générales se basant sur les données actuelles et reposant sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays mais aussi de nos préconisations et de notre expertise.

La phase de déconfinement étant quasi-totale mais le SARS-CoV-2 circulant toujours sur notre territoire, la sécurité sanitaire est donc l'affaire de tous, les mesures de protection (gestes «barrière», des dispositifs «barrière», respect des mesures gouvernementales, distanciation physique, hygiène des mains et des surfaces...) doivent être scrupuleusement respectées par vos équipes opérationnelles, le corps enseignant, les parents, les élèves et les visiteurs.

Depuis toujours, nous sommes soucieux de créer une relation de partenariat avec nos clients, nous espérons que ce guide vous en apportera la preuve et qu'il saura vous accompagner et vous aider pour assurer votre sécurité et celle des autres.

N'oubliez pas, la meilleure des défenses reste votre propre discipline et le respect des autres !
Faites attention à vous !

Comment mettre en application ce guide ?

Il repose sur 5 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation et la rotation de vos équipes opérationnelles et du corps enseignant, la limitation du brassage des élèves
- Les opérations de nettoyage et de désinfection de vos locaux
- L'information, la communication et la formation

Ce guide s'applique à tous les établissements scolaires, écoles élémentaires, secondaires et supérieures, les universités et les facultés, les centres de formation et tout autre établissement lié à l'enseignement et à la formation.

Vous pouvez lire ce guide dans son ensemble ou piocher les informations que vous souhaitez. Pour vous aider à vous repérer, ci-dessous **les différentes étapes pour sa mise en application** (sommaire des documents page suivante) :

- 1- Fiche explicative ici présente
- 2- Prendre connaissance attentivement de nos guides CoVID-19 ADELYA et de la note ADELYA norme EN 14476
- 3- Evaluer vos connaissances en réalisant nos 2 quiz portant sur les informations importantes à connaître sur le SARS-CoV-2 et les recommandations ADELYA
- 4- Prendre connaissance de nos protocoles de nettoyage et de désinfection et de nos procédures hygiène des mains
- 5- Lire attentivement l'ensemble de nos fiches préventives personnalisées par type de mesure et/ou par zone
- 6- Réaliser l'audit « AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 »
- 7- Informer, transmettre protocoles et fiches préventives et sensibiliser/former vos équipes opérationnelles
- 8- Lancer votre plan d'actions et mettre en place les dispositions préventives
- 9- Informer, rassurer et protéger vos équipes et vos visiteurs en affichant les différents protocoles et fiches préventives et notamment la note d'informations à destination de vos clients

Sommaire

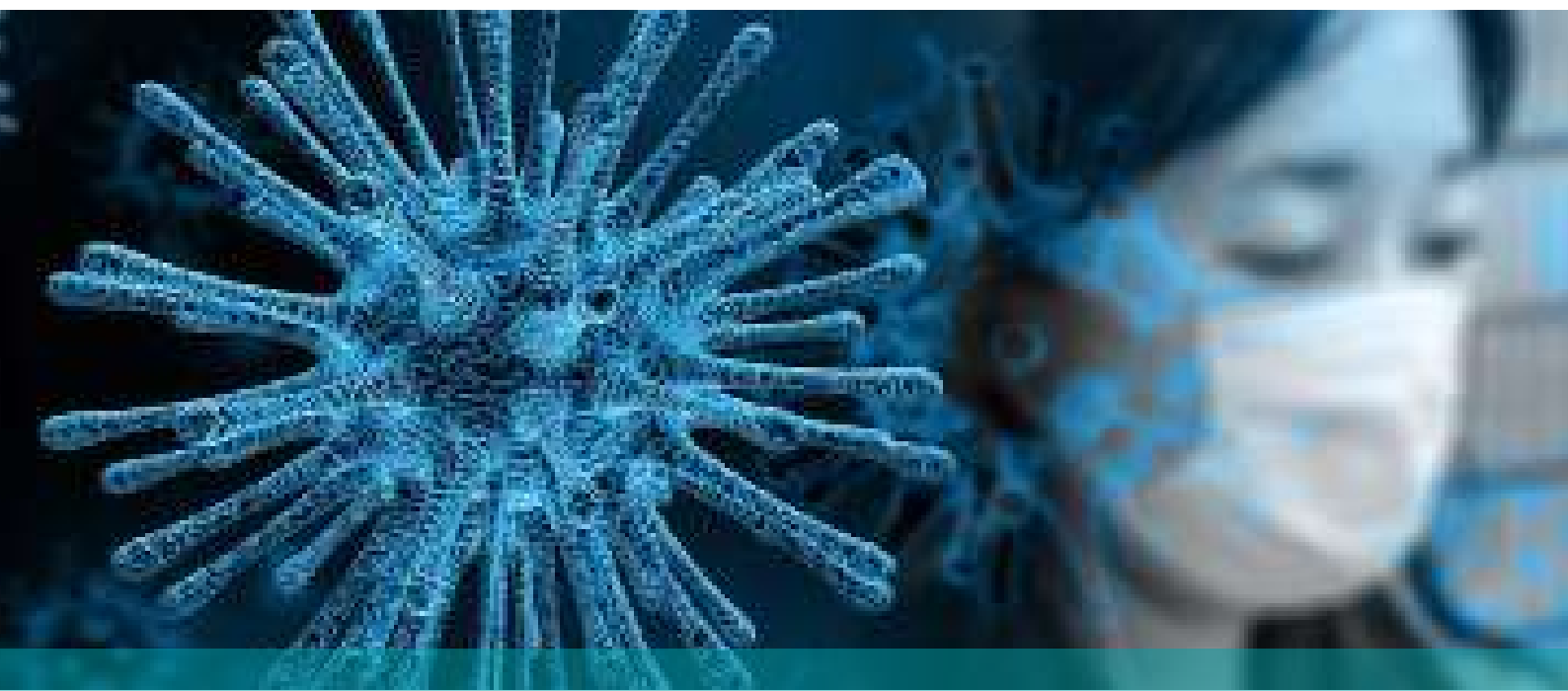
Pack métier ADELYA “Etablissements scolaires”

Table des matières

1- Présentation du Pack Métier ADELYA et mise en application.....	2
2- Guide complet Covid-19.....	4
3- Note ADELYA Pandémie SARS-CoV-2 Norme EN 14476.....	20
4.1- Guide ADELYA CoVID-19 Sortie de confinement, Solutions, méthodes et innovations R&D.....	23
5- QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 Informations générales.....	49
6- QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 Recommandations.....	53
7- Protocole ADELYA « Décontamination : Reprise d'activité »	57
9- Protocole ADELYA « Quotidien Post Décontamination ».....	64
9- Procédure ADELYA « lavage hygiénique des mains / Equipes opérationnelles ».....	69
10- Procédure ADELYA « lavage simple des mains / Equipes opérationnelles ».....	70
11- Procédure ADELYA « antiseptie rapide des mains / Equipes opérationnelles ».....	71
12- Procédure ADELYA « lavage des mains / Visiteur ».....	72
13- Procédure ADELYA « Désinfection rapide des mains / Visiteur ».....	73
14- Procédure ADELYA « lavage des mains / Enfants ».....	74
15- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD1 “Gestes barrière”	75
16- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD2 “Port du masque”.....	76
17- Note ADELYA « aide au choix de son masque ».....	77
18- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD3 “Dispositifs barrière, gestion cas CoVID ».....	79
19- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD4 “Véhicule de livraison/de transport/de service”.....	81
20- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD5 “Réception marchandises”.....	82
21- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD6 “Organisation du service et de la restauration”.....	83
22- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD7 “Accès aux vestiaires et aux sanitaires”.....	86
23- Fiche Préventive CoVID-19 ADELYA AD08 Reprise activité locaux.....	89
24- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD9 “Organisation activités équipes opérationnelles et corps enseignant par service et entre les services”.....	91
25- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD10 “Organisation de l'accueil et des échanges avec les parents et les visiteurs”.....	93
26- Fiche préventive ADELYA CoVID-19 AD11 “ Organisation arrivée et activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant »	95
27- AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements scolaires	99
28- Note d'informations clients : Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA Etablissements scolaires».....	139
29- Réponses QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19	141
30- Réponses QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19	145

Guide complet Covid-19

Prévenir et lutter ensemble efficacement



Le Covid-19, c'est quoi ?



Les coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des Coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-COV ou le SRAS. Le virus identifié en **janvier 2020** en Chine est un nouveau Coronavirus, nommé **SARS-CoV-2**. La maladie provoquée par ce coronavirus a été nommée **COVID-19** par l'Organisation mondiale de la Santé - OMS. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie ; c'est-à-dire que l'épidémie est désormais **mondiale**.

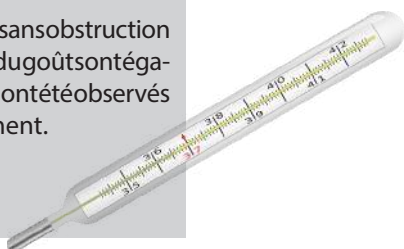
Les symptômes

Les symptômes principaux sont les **maux de tête**, la **fièvre** ou la sensation de fièvre et la **toux**.



D'autres symptômes comme des difficultés respiratoires, de la fatigue, des étournements, le nez bouché, une gorge irritée, des douleurs musculaires sont aussi possibles mais ATTENTION à ne pas confondre avec la Grippe classique, un simple rhume ou encore des allergies printanières.

La perte brutale de l'odorat, sans obstruction nasale et disparition totale du goût sont également des symptômes qui ont été observés chez les malades récemment.



Comment réagir si vous pensez présenter les symptômes du coronavirus ?

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région.

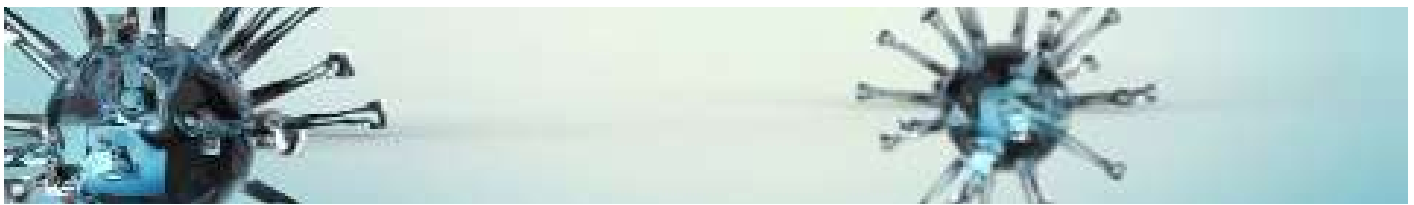
Je peux bénéficier d'une **téléconsultation**.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le **SAMU-Centre 15**.



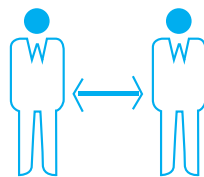
0 800 130 000

Gratuit 24h/24, c'est le numéro réservé à toutes les questions non médicales, pour soulager les équipes qui gèrent les appels au 15.



Les modes de contamination et de transmission

La maladie se transmet par les **aérosols** (Gouttelettes/sécrétions invisibles ou visibles projetées lors d'**éternuements** ou de **toux**). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à **moins d'un mètre** lors d'un éternuement ou d'une discussion en l'absence de mesures de protection. Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des **mains non lavées**. C'est donc pourquoi les **gestes barrières** et les mesures de **distanciation sociale** sont indispensables pour se protéger de la maladie.



Pour l'instant, les études ne s'accordent pas sur la durée de vie du coronavirus dans l'air. Rien n'a encore aujourd'hui été confirmé. Seuls les contacts interhumains directs ou indirects rendraient possibles sa transmission via les aérosols. Une personne porteuse ou malade du virus peut aussi contaminer son environnement et les surfaces inertes.

Sur une publication du NEJM (New England Journal of Medicine) du 17/03/2020, les scientifiques ont découvert que le SARS-CoV-2 est détectable :

- Dans les aérosols jusqu'à **3 heures**, et très stable dans ces conditions, d'où sa propagation rapide
- Sur une surface en cuivre : jusqu'à **4 heures**,
- Sur du carton, jusqu'à **24 heures**,
- Sur du plastique et de l'acier inoxydable, jusqu'à **2 à 3 jours**.

Les autorités des antés s'accordent à dire que le virus ne survit pas sur les aliments.

Les surfaces poreuses telles que le tissu ou les cheveux ne permettraient pas au virus d'adhérer et donc de survivre très longtemps.

Les contaminations croisées sont donc possibles et si vous portez ensuite vos **mains au visage ou à la bouche**, vous pouvez contracter le virus. Par principe de précaution car nous apprenons chaque jour de nouvelles choses sur ce virus, et pendant la durée de l'épidémie, n'hésitez pas à respecter les gestes « barrières » décrits ci-dessous.

Il n'existe actuellement aucune preuve de contamination de l'homme par des animaux domestiques.

Sur une publication du NEJM (New England Journal of Medicine) du 17/03/2020, les chercheurs répondent que de récentes preuves suggèrent que les personnes infectées par le SRAS-CoV-2 pourraient propager « furtivement » le virus sans savoir ou sans prendre conscience des symptômes. Cette **transmission asymptomatique** réduirait l'efficacité des mesures de contrôle.

Le temps d'incubation

Le délai d'incubation est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes.

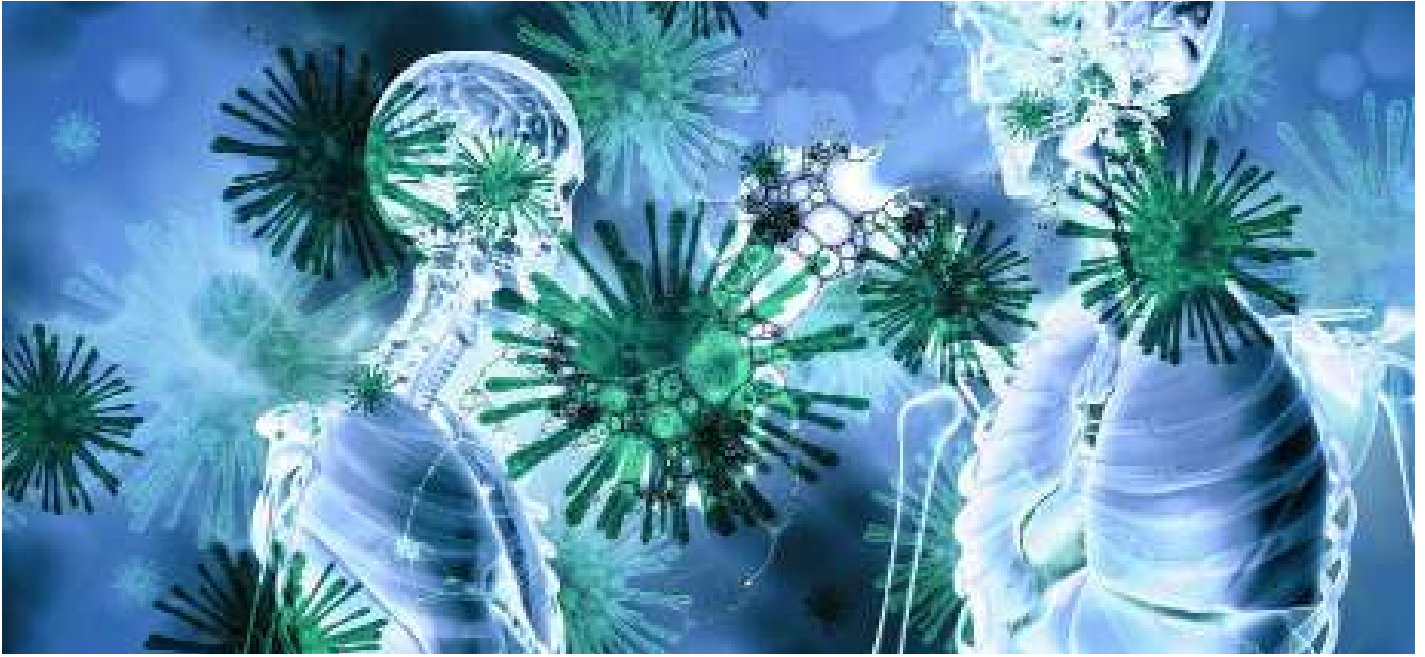
Le délai d'incubation du coronavirus COVID-19 est de **3 à 5 jours** en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à **14 jours**.

Pendant cette période, le sujet peut être contagieux : il peut être porteur du virus sans et/ou avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles.



Comment se protéger et protéger les autres ?

Les gestes « barrières » pour éviter la contamination et transmission du virus



Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydroalcoolique



Eviter de porter ses mains au visage ou à la bouche



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les consignes gouvernementales au jour le jour



Entretenir plusieurs fois par jour les surfaces ou objets régulièrement utilisés : téléphone portable, poignées de porte, bijoux (il est même conseillé de ne pas porter de bagues), lunettes, interrupteurs, ordinateurs, robinets, etc...



Eviter surtout le contact avec des emballages en carton ou en plastique, et en général, limiter le contact avec des surfaces sauf si nécessité absolue



Avant de cuisiner, se laver les mains, laver ses fruits et légumes avant de les préparer, les éplucher systématiquement



Si possible, se laver les cheveux et mettre à laver ses vêtements portés dès que l'on sort de son domicile



La consommation de produits d'origine animale crus ou insuffisamment cuits doit être évitée. Respecter les bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire (Règles HAC-CP et PMS).



Faut-il utiliser un masque ?

L'important est de respecter les **gestes « barrières »**, la disponibilité des masques est restreinte. En temps de pénurie, ils sont réservés en priorité aux professionnels de la santé et à toutes personnes malades et/ou en contact avec des personnes infectées à risque modéré/élevé. Pour rappel, tous les masques à usage unique sont à jeter après utilisation et sont non lavables. Enfin, le port du masque pour toute la population risque d'être généralisé jusqu'à la fin de la pandémie en fonction des directives gouvernementales.

Masque chirurgical

Dispositif médical surtout utilisé pour éviter que des personnes déjà infectées n'en contaminent d'autres, et non pour éviter d'être soi-même contaminé.

Efficacité de 3 à 4h.



Masque papier

Idem que « chirurgical » avec des propriétés physiques et protectrices moins efficaces.

Masque « tissu »

C'est mieux que rien !
A laver toutes les 3 à 4h.

Masques FFP1, 2 et 3

Plus filtrants, aussi plus « protecteurs » pour une personne saine (pour les FFP2 et 3), uniquement pour les professionnels en contact direct avec les personnes infectées. Changement tous les 3 à 8h en fonction du type de masque.



Entretien/désinfection des surfaces

Les produits de nettoyage et désinfectants courants sont **très efficaces** contre le Covid-19. Le cas échéant, l'utilisation d'un produit désinfectant simple des surfaces peut être utilisée et il sera d'autant plus efficace si la surface est nettoyée auparavant avec n'importe quel produit nettoyant.

Utiliser des produits avec des normes de virucidie et notamment EN 14476.

Entretenir fréquemment, minimum **une fois par jour**, les poignées de portes, boutons d'ascenseur, interrupteurs, rampes, écran tactiles, téléphones, claviers... bref toutes les surfaces classifiées comme « **points de contact** » dans votre environnement proche. Ce sont ces surfaces qui risquent d'être les plus contaminées, avec un risque mains/bouche/visage.

Les surfaces utilisées quotidiennement comme les tables, les plans de travail, les bureaux, les sols... peuvent aussi être traités tous les jours voire plus si votre organisation le permet.



Les gants sont inutiles

Hormis pour le personnel de santé, le port de gants est **inutile**.

Ils peuvent servir de **support au virus**, une fois souillés par des aérosols ou un contact avec une surface contaminée

Il faut avoir une bonne **hygiène des mains** !

Quelles sont les personnes à risque ?

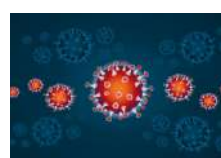
Le Haut Comité de Santé Publique a identifié les personnes pouvant développer une **forme grave** d'infection à SARS-CoV-2 :



Personnes âgées de 70 ans et plus (entre 50 et 70 ans, surveillance rapprochée)



Patients présentant une **insuffisance rénale** chronique dialysée, une insuffisance **cardiaque**, une **cirrhose** au stade de Baumoiens, des antécédents **cardiovasculaires**



Personnes avec une **immunodépression** congénitale ou acquise



Certaines personnes présentant une **obésité morbide**



Certains **diabétiques**



Les femmes **enceintes** (par analogie avec le MERS-CoV et le SRAS) en dépit d'une petite série de 18 cas d'infections à SARS-CoV-2 ne montrant pas de sur-risque ni pour la mère ni pour l'enfant



Personnes avec une pathologie chronique **respiratoire**

Par ailleurs, les fumeurs infectés auraient un risque de décès accru de **133%** par rapport à un non-fumeur, selon l'Alliance contre le tabac.



Comment diagnostique-t-on la maladie ?

Tests non systématiques

Les tests de diagnostic sont plus systématiques. Les patients considérés comme « à risque » feront un test dans un hôpital ou dans un laboratoire de ville après avoir contacté un médecin sur prescription médicale. Les patients qui ne sont pas considérés comme des cas potentiels d'infections graves ne sont pas concernés par le test de dépistage. Ils seront diagnostiqués COVID-19 sur les signes cliniques par un médecin.

Déroulement du test

Le test est un prélèvement nasopharyngé dans la partie haute du nez à l'aide d'un long coton-tige. La mise en place du test permet de savoir si la substance prélevée est chargée en virus ou non. Le résultat est obtenu au bout de 3 à 5 heures. En cas de test positif, le patient reste à son domicile et appelle le 15 s'il éprouve des difficultés respiratoires.

Questionnaire

Un questionnaire du Ministère de la Santé (23 questions passant en revue les différents symptômes de l'infection) sur le site « maladiecoronavirus.fr » peut également être utile pour identifier les symptômes et connaître la marche à suivre. En fonction des réponses, l'internaute sera conseillé sur la conduite à adopter : appeler le 15, programmer une téléconsultation ou simplement rester vigilant.

Quel est le traitement ?



A ce jour, il n'existe aucun traitement spécifique contre le CoVid-19.

Le traitement des cas est symptomatique (traitement de la fièvre, des congestions ou des douleurs éventuelles).

Le gouvernement explique que « plusieurs traitements sont en cours d'évaluation en France, en lien avec l'OMS pour être utilisés contre le Coronavirus CoVid-19 ». Des dizaines de molécules antivirales déjà existantes, telles que la chloroquine contre le paludisme, le lopinavir et le ritonavir contre le VIH et la ribavirine contre l'hépatite C, sont à l'essai. Selon une étude, le lopinavir et l'arbidol, utilisés en Russie et en Chine contre la grippe, semblent montrer des résultats particulièrement satisfaisants.

Plusieurs équipes de chercheurs à travers le monde se penchent actuellement sur l'élaboration d'un vaccin.

En France, c'est l'Institut Pasteur qui travaille dessus. Mais « tous ces essais cliniques prennent beaucoup de temps, a expliqué Christophed'Enfert, directeur scientifique de l'institut lors d'une conférence de presse donnée le vendredi 31 janvier. Nous espérons le mettre à disposition d'ici 20 mois ». Il convient toutefois de préciser que le taux de mortalité de l'infection au nouveau coronavirus reste faible (entre 2 et 3 %) et que parmi les plus de 83 000 cas confirmés, près de 37 000 sont considérés comme guéris.

Quels produits utiliser ?

Utilisez des produits nettoyant désinfectant avec des normes de virucidie et notamment EN 14476. Respecter les doses d'utilisations.

- Pour les mains, SAVON DOUX CLASSIQUE, SAVON DESINFECTANT, et/ou SOLUTION HYDROALCOOLIQUE
- Pour les surfaces, produits d'entretien Nettoyant désinfectant ou le cas échéant simplement désinfectant avec norme virucide EN 14476 ou avec une action de virucidie.
- Pour le linge, un simple lavage en machine sera conseillé. Evidemment, un lavage à 60°C ou à 90°C est un plus, car il permettra une thermodésinfection, tout comme l'utilisation d'une lessive ou d'un produit lessiviel désinfectant (bien que rarement avec une action virucide).
- Dans tous les cas, respecter les consignes d'utilisation et doses d'emploi des produits utilisés

Surfaces et points de contact



50066B



50160



24148

Code article	Description
50066B	PG2D NETT DESINF SURFACE 750ML
50155	MULTISURF PREMIUM FRAICH 750ML
50155A	MULTISURF PREMIUM FRAICH 5L
50160	ULTRABAC MULTI SURF + 750ML
50162B	MULTISURF PREMIUM DESINF 750
50164B	NETT DESINF MULTISURF PREM 5L
50165	EL PRO TS NETT DESINF 750ML
50165A	EL PRO TS NETT DESINF 5KG
50171A	SPRAY SUROD PREMIUM POMME 1L
50240C	LINGET WIPANIOS EXCEL X100
50241A	LINGET DESINF ALIM WR52 X200
24142	LINGET ANIOS RECH X120 + 1BTE
24148	LINGET ANIOS BTE X120
24159B	LINGET ULTRABAC ANTISEPT X100
50801	WI HOME SURF+ 2L
68166F	3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 5KG
68166G	3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 1L
68166H	3 EN 1 PREMIUM FRAICH 20MLX250
68170	ULTRABAC DETERG DOSE 20MLX250
68171	ULTRABAC DETERG DESINF FL 1L
68172	ULTRABAC DETERG DESINF 5KG
68189	3 EN 1 PREMIUM A 20ML X250
68189A	3 EN 1 PREMIUM A 1L
68189B	3 EN 1 PREMIUM A 5KG
72025	MOP LAVAG UU MICROF 14X46 X50
72029	MOP LAVAG UU PE BLEU 12X45X25



Sanitaires et salles de bains



52001



52033



52034

Code article	Description
52001	EL PRO SD SANITAI DESINF 750ML
52001A	EL PRO SD SANITAIRE DESINF 5K
52030	NETTOY DESINF SANIT 5KG
52032	ULTRABAC SANIT DESINF 750ML
52033	SANI + ULTRABIO TENSIO 5L
52033A	SANI + ULTRABIO TENSIO 750ML
52034	SANI 4D DETERGENT SANITAIRE 5L
52053	5 EN 1 PREMIUM 5KG
52053A	5 EN 1 PREMIUM 750ML

Sols



68166F



68171



72025

Code produit	Description
68166F	3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 5KG
68166G	3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 1L
68166H	3 EN 1 PREMIUM FRAICH 20MLX250
68170	ULTRABAC DETERG DOSE 20MLX250
68171	ULTRABAC DETERG DESINF FL 1L
68172	ULTRABAC DETERG DESINF 5KG
68189	3 EN 1 PREMIUM A 20ML X250
68189A	3 EN 1 PREMIUM A 1L
68189B	3 EN 1 PREMIUM A 5KG
72025	MOP LAVAG UU MICROF 14X46 X50
72029	MOP LAVAG UU PE BLEU 12X45X25

Voies aériennes



Code produit	Description
54066A	AUTOPERCUTANT DESINFECT 300ML

Hygiène des mains



48110A



48265D



48376A

Code produit	Description
48110A	SAVON DOUX ANIOSAFE 5KG
48244C	SAVON ANTISEP AIRLESS 1L X12
48248A	AGROBAC LOTION WASH 1L
48265	GEL ANTISEPTIQUE NPC 100ML
48265A	GEL ANTISEPT NPC AIRLESS 1L
48265C	GEL ANTISEPTIQUE NPC 75ML
48265D	GEL ANTISEPTIQUE NPC 300ML
48265G	GEL ANTISEPTIQUE NPC CPA 1L
48294	GEL ANTISEPTIQUE NPC 500ML
48298	GEL ANTISEPTIQUE NPC 1L POMPE
48307	SAV SPEEDSOFT PREMIUM 5KG
48307A	SAV SPEEDSOFT PREM AIRLESS 1L
48307B	SAV SPEEDSOFT PREMIUM POMP 1L
48307C	SAV SPEEDSOFT PREMIUM 500ML
48307E	SAV SPEEDSOFT PREMIUM CPA 1L
48370	GEL HYDROALCOOLIQUE 100ML
48371	GEL HYDROALCOOLIQUE 75ML
48372	GEL HYDROALCOOLIQUE 300ML
48374	GEL HYDROALCOOL 500ML
48374A	GEL HYDROALCOOLIQUE 500ML
48376	GEL HYDROALCOOLIQUE AIRLESS 1L
48376A	GEL HYDROALCOOLIQUE AIRLESS 1L
48377	GEL HYDROALCOLIQUE 1L



Les dispositifs barrières

Source : Groupe d'Étude sur le Risque d'Exposition des Soignants (GERES)





Ils sont utilisés à un niveau des zones exposées, protégeant le porteur contre différents risques (risques de contact, de projection ou d'inhalation...): gants pour la protection des mains, lunettes de protection ou visière pour les yeux, masques pour les voies respiratoires, casques pour le corps...

Ces dispositifs comportent :

- des équipements de protection individuelle (EPI)
- des dispositifs médicaux (DM)

Les masques

On distingue deux types de masques qui apportent des protections différentes.

Les masques chirurgicaux



Les masques FFP ou APR





Ils permettent :

- d'éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque
- de protéger également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis ou de liquides biologiques s'il est résistant aux éclaboussures (type IIR)

En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air

Un masque chirurgical est un DM (dispositif médical) Norme EN 14683.

On en distingue **3 types** : - type I : efficacité de filtration bactérienne >95% - type II : efficacité de filtration bactérienne >98% - type III : efficacité de filtration bactérienne >98% et résistant aux éclaboussures.

L'ajout d'un R indique une résistance aux éclaboussures.

POUR ÊTRE EFFICACE UN MASQUE DOIT ÊTRE CORRECTEMENT UTILISÉ

- Effectuer une FHA (friction hydroalcoolique) ou se laver les mains à l'eau et au savon
- Placer le masque sur le visage, le bord rigide vers le haut et l'attacher.
- Pincer la barrette nasale avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez. Abaisser le bas du masque sous le menton.
- Une fois ajusté, ne plus toucher le masque avec les mains.



Ils protègent celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux.

Le port de ce type de masque est plus contraignant (inconfort thermique, résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical.

Un FFP (ou APR) est un EPI (équipement de protection individuelle)

La norme EN 149:2001* évalue l'efficacité d'un masque jetable à protéger contre l'inhalation d'aérosols

POUR ÊTRE EFFICACE UN MASQUE DOIT ÊTRE CORRECTEMENT UTILISÉ

- Effectuer une FHA (friction hydroalcoolique) ou se laver les mains à l'eau et au savon
- Placer le masque sur le visage, la barrette nasale sur le nez.
- Tenir le masque et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser.
- Pincer la barrette nasale avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez.
- Vérifier que le masque soit bien mis. Pour cela, il convient de contrôler l'étanchéité (Fit check): en l'absence de fuite, à l'inspiration forcée, avec une feuille plastique ou les mains en coquilles sur le masque, le masque se plaque légèrement sur le visage.
- Une fois ajusté, ne plus toucher le masque avec les mains.



Un appareil de protection respiratoire (APR) pour être efficace doit être étanche

- **adapté** à la morphologie de celui qui le porte
- correctement **ajusté** au visage

Pour vérifier l'ajustement du masque, le plus simple est le **Fit-Check**: en l'absence de fuite, à l'inspiration forcée, avec une feuille plastique ou les mains en coquille sur le masque, le masque se plaque légèrement sur le visage. Si le masque ne se plaque pas, c'est qu'il n'est pas étanche et il faut le réajuster.

Plus complexe et nécessitant un appareillage spécifique, le **Fit-Test**. Ce test peut-être:

- **qualitatif**: test basé sur la perception du goût sucré ou amer à travers le masque. Toute fuite au niveau du visage se manifeste par la perception du goût
- **quantitatif**: test consistant en la mesure de la concentration en particules à l'intérieur et à l'extérieur du masque. Toute fuite au niveau du visage se traduit par une augmentation de la concentration en particules à l'intérieur du masque.

Il existe 3 catégories de masques FFP, selon leur efficacité (estimée en fonction de l'efficacité du filtre et de la fuite au visage). Ainsi on distingue :

Classes	Pénétration filtre maximale (%)	Fuite totale maximale (%)
FFP1	20	22
FFP2	6	8
FFP3	1	2

* Amendée en 2009, cette norme devient: EN 149:2001+A1:2009; classe en plus les masques en «réutilisable» (marquage R) et « non réutilisable » (marquage NR).

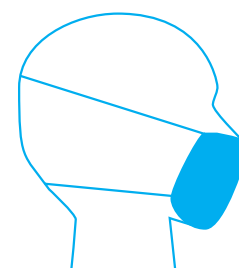
Un masque peut porter le double marquage DM et EPI, c'est à dire être à la fois masque chirurgical et appareil de protection respiratoire (APR), s'il répond aux exigences des deux directives correspondantes

Tableau récapitulatif des indications de port

Dénomination		Exemples d'indication	Porté par	
			le soignant	le patient
Masque chirurgical	Sans couche imperméable (Type I et Type II)	Actes de soins ou de petite chirurgie sans risque de projection de liquides biologiques	X	
		Pour les déplacements des patients contagieux (exemple : tuberculose)		X
		Pour les précautions « gouttelettes », dans la plupart des cas (exemple : coqueluche)	X	
	Avec couche imperméable Type IIR	Actes de soins ou de chirurgie avec risque de projection de liquides biologiques vers le soignant	X	
Masque de protection respiratoire		- Pour les précautions « air » (ex : tuberculose) - Pour les actes médicaux invasifs susceptibles d'entraîner l'émission d'aérosols de particules véhiculant des agents infectieux (endoscopies bronchiques, chirurgie au laser...)	X	

Avant utilisation

- Vérifier l'**intégrité** des conditionnements
- Vérifier l'**apparence** (couleur d'origine) du masque
- Vérifier la **solidité** des élastiques et de la barrette nasale de maintien du masque



Retrait d'un masque

- Après usage, retirer le masque en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque.
- Les masques à usage unique doivent être jetés immédiatement après chaque utilisation dans une poubelle munie d'un sac plastique (de préférence avec couvercle à commande non manuelle) car il n'est pas possible de les décontaminer.

Les gants

On distingue selon leur usage principal deux types de gants à usage unique pour les métiers de la santé, soumis à des directives européennes et à des normes différentes

Les gants médicaux



Le rôle principal est de protéger le patient contre l'infection (intervention chirurgicale).

Ce sont des **DM** qui doivent être certifié par un marquage.

– Directive européenne n°93/42/CEE relative aux DM pour la protection des patients :

- de classe I (par auto-certification) : pour les gants d'examen stériles ou non stériles
- de classe II (par organisme notifié) : pour les gants d'intervention ou les gants de chirurgie.

Les gants de protection



Visant à protéger le soignant (contact avec le sang ou des liquides biologiques d'un patient).

Ce sont des **EPI**.

Les essais de vérification de conformité sont conduits selon des normes spécifiques selon les risques :

- EN 420 – Exigences générales ;
- EN 374 – Protection contre les risques chimiques et les micro-organismes : EN 374-1 : performances ; EN 374-2 : résistance à la pénétration ;
- EN 16523-1 : résistance à la perméation (annule/remplace les normes NF EN 374-3 et 374-4)
- EN 388 – Protection contre les risques mécaniques (notamment résistance à l'abrasion, à la coupure par tranchage, à la déchirure, à la perforation).

REMARQUES

- Les gants en latex peuvent être à l'origine d'**allergies** induites par les protéines du latex, favorisées par le poudrage des gants : la poudre, qui fixe les protéines du latex, est diffusée dans l'air ambiant lors de l'enfilage et peut être inhalée : choisir des gants latex à faible teneur en protéines, non poudrés ou à faible teneur en poudre ; préférer les gants en caoutchouc synthétique (néoprène, nitrile...).
- **Aucune résistance chimique n'est exigée** des gants médicaux.
- La marque NF-Médical n'est pas obligatoire mais apporte la garantie de **produits contrôlés** selon les principes de l'assurance qualité.
- Il n'existe pas de gants résistants aux piqûres mais il existe des **sous-gants** résistants aux coupures, dont les performances doivent avoir été évaluées selon la norme EN 388.

Note d'informations pandémie SARS-Cov-2 - 1/3

PANDEMIE SARS-CoV-2

[NOTE D'INFORMATIONS ET DE PREVENTION ADELYA COMMUNIQUEE A L'ENSEMBLE DE NOS CLIENTS *]

CONTEXTE ET SITUATION AU 14/04/2020

Cette note vient compléter et approfondir le GUIDE COVID-19 ADELYA paru le 31/03/2020.

Suite au dernier discours d'Emmanuel MACRON le 13/04/2020, annonçant une reprise d'activités au 11/05/2020 en fonction des secteurs professionnels, chacun d'entre nous doit s'efforcer d'appliquer une discipline à toute épreuve et de respecter les règles durant et après cette phase de confinement.

Parmi les nombreuses mesures de précautions pour limiter la propagation du SARS-CoV-2 (désigne officiellement le germe de la famille des Coronavirus responsable de la maladie COVID-19), comme le confinement, la distanciation sociale, les gestes « barrières » ou encore le port d'équipements de protection, les procédures d'hygiène des mains (lavage et/ou friction) ainsi que la désinfection des surfaces fréquemment touchées, font partie des mesures les plus adaptées pour prévenir le risque de transmission du virus durant la période actuelle et **surtout, à la sortie de cette pandémie.**

Afin de limiter les risques de contaminations et de transmissions manuportées et croisées, **il vous a été demandé d'utiliser des produits « d'hygiène des mains » et de « traitement des surfaces », nettoyant/désinfectant ou désinfectant, ayant une activité « virucide » et plus particulièrement respectant la norme « virucide » EN 14476.**

Beaucoup d'entre vous ont reçu des informations diverses et variées à ce sujet, créant ainsi de fausses idées et induisant de mauvais choix. Nous nous devons donc de vous apporter quelques précisions.

SARS-CoV-2 ET NORME DE DESINFECTION EN 14476

Rappels élémentaires :

La norme EN 14476 est un test réalisé en laboratoire permettant d'évaluer l'activité virucide d'un produit dans le domaine médical que ce soit pour l'hygiène des mains, le traitement des surfaces ou encore la désinfection des textiles.

Concernant l'hygiène des mains :

L'antisepsie rapide des mains, (aussi désignée par « désinfection » ou encore « friction ») avec une solution hydroalcoolique est une méthode efficace mais il ne faut pas oublier le lavage des mains que ce soit avec un savon « doux » classique (lavages simples des mains) ou avec un savon désinfectant (lavage hygiénique). Le lavage des mains est une méthode efficace et une friction avec solution hydroalcoolique sur des mains grasses et souillées ne sera pas totalement efficace.

Concernant le traitement des surfaces :

Si vous utilisez un produit uniquement « désinfectant », les règles de base de nettoyage obligent à utiliser un produit « nettoyant » au préalable afin que la surface à désinfecter soit propre et nettoyée pour une désinfection efficace. Mieux vaut donc utiliser des produits ayant la double action en un, « nettoyant/désinfectant » pour des raisons donc d'efficacité, de facilité d'utilisation, de sécurité et de temps.

Activité sur Coronavirus SARS-CoV-2 :

A ce jour, **aucun fabricant ni laboratoire n'est en mesure de réaliser un test selon le protocole de la norme européenne en vigueur EN 14476 sur le SARS-CoV-2 (Virus de type « enveloppé »).**

- Même si le produit que vous possédez ne mentionne pas la norme EN 14476 mais affiche bien :

- o une activité « virucide » ou « actif sur virus » contre le VACCINIA VIRUS (de type « enveloppé » comme les Coronavirus) ou plusieurs virus « enveloppés » dont le VACCINIA VIRUS
- o et/ou une activité « virucide » ou « actif sur virus » contre un ou plusieurs virus « non enveloppés » notamment le POLIOVIRUS ou encore le ROTAVIRUS.

Note d'informations pandémie SARS-Cov-2 - 2/3

Ci-dessous une liste « non exhaustive » vous précisant la structure « enveloppée » ou « non enveloppée » des principaux virus testés sur les produits.

ACTIVITE TESTEE SUR	TYPE DE VIRUS
H1N1	Enveloppé
PRV	Enveloppé
BVDV	Enveloppé
HERPESVIRUS	Enveloppé
HIV-I	Enveloppé
HBV	Enveloppé
H5N1	Enveloppé
PARAINFLUENZA	Enveloppé
VACCINIA VIRUS	Enveloppé
CORONAVIRUS	Enveloppé
H3N8	Enveloppé
H3N2	Enveloppé
VRS	Enveloppé
HCV	Enveloppé
POLIOVIRUS	Non enveloppé/Nu
POLIOMAVIRUS	Non enveloppé/Nu
ADENOVIRUS	Non enveloppé/Nu
NOROVIRUS MURIN	Non enveloppé/Nu
ROTAVIRUS	Non enveloppé/Nu
HEPATITE A	Non enveloppé/Nu

>>>> Alors ADELYA vous préconise d'utiliser ce désinfectant ou nettoyant / désinfectant pour traiter vos mains, vos surfaces, vos sols ou encore votre linge, ainsi que ceux indiquant la norme EN 14476.

- L'argumentaire est le suivant :

o Le VACCINIA VIRUS est souvent cité comme virus de référence pour valider l'activité virucide contre les virus enveloppés dans la norme EN 14476 ;

o Le POLIOVIRUS fait aussi office de référence pour le test de la norme EN 14476 avec un virus « non enveloppé » ;

o Le POLIOVIRUS, est un virus nu donc, qui est particulièrement résistant. Idem pour le ROTAVIRUS de la gastro-entérite qui est aussi souvent testé dans la norme EN 14476 mais ne faisant pas office de référence ;

o Compte tenu des incertitudes quant à la survie des coronavirus (dont le SARS-CoV-2) et à l'activité des produits désinfectants sur le SARS-CoV-2, et dans ce contexte de pénurie en « désinfectant » et de crise avec un virus méconnu avec une virulence importante et entraînant une maladie sans réel traitement, ADELYA préconise donc l'utilisation des produits virucides indiqués ci-dessus et assume pleinement ce choix.

Cette préconisation peut se compléter par les éléments ci-dessous. Pour le milieu médical et les dispositifs médicaux, on peut se baser sur les textes en vigueur suivants :

- L'avis du 18/02/2020 du Haut Conseil à la Santé Publique, recommande l'utilisation d'un produit avec norme EN 14476 précisant une activité contre le POLIOVIRUS (virus de type « non enveloppé »).

- L'ECDC (European Center for Disease prevention and Control) recommande un produit avec efficacité identifiées sur la Famille des Coronavirus

- Les réglementations européennes relatives aux produits biocides et dispositifs médicaux exigent aussi la norme EN 14476 et notamment les versions EN 14476:2013, EN 14476:2015, EN 14476:A1, EN 14476:A2. La norme virucide EN 16777, d'application obligatoire en juin 2020, et la norme virucide EN 17111, pour avril 2020 sont aussi recommandées.

Un produit avec une norme EN 14476 est donc pertinent mais nous préconisons aussi d'utiliser tout produit avec les actions de virucide citées ci-avant et de ne pas écarter certains produits virucides sous prétexte que la norme EN 14476 ne soit pas indiquée clairement ou de façon incomplète (indication EN 14476 mais sans les virus de référence ou inversement) sur l'étiquette ou la fiche technique.

SARS-CoV-2 ET DESINFECTION PAR VOIE AERIENNE

Pour la désinfection par voie aérienne, la norme nécessaire et à respecter impérativement est la norme NFT 72281.

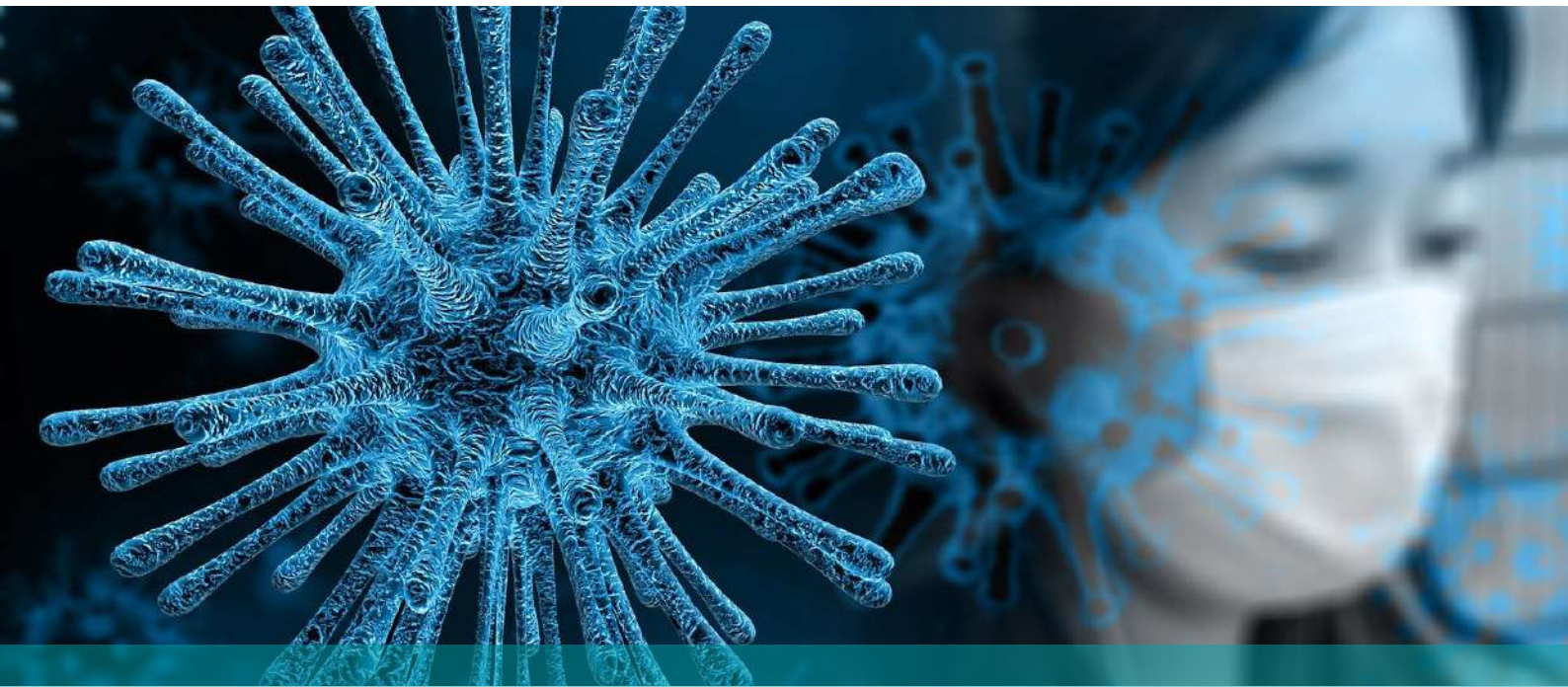
Vous trouverez dans notre GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19+ Dispositifs «barrières», toutes nos références répondant à ses critères, classées par domaine d'application (hygiène des mains, nettoyage et désinfection des différents types de surfaces, etc...).

*Sources: HCSP (<https://www.hcps.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=761>) et https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=hcspa20200218_corsarcovnetdeslocetprodesper, ECDC (<https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/coronavirus-SARS-CoV-2-guidance-environmental-cleaning-nonhealthcare-facilities.pdf>), et ADELYA

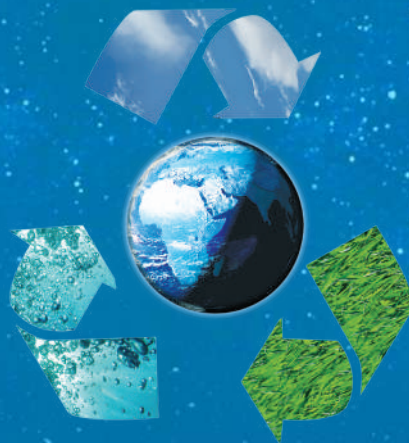
Covid-19

Sortie de confinement

Solutions, méthodes et innovations R&D Adelya



Les solutions

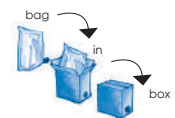


GAMME Wi etik



Innovant et en totale rupture avec l'existant,
découvrez le concept Wi Etik

Une gamme de produits ultra-concentrés conditionnés en Bag-in-Box.



L'hébergement



Wi home
gamme pour
l'hébergement



La cuisine



Wi food
gamme pour le nettoyage
et la désinfection
des cuisines



La buanderie



Wi laundry
gamme pour l'hygiène
du linge en système
automatique



1 Sécurité des utilisateurs



► Zéro contact possible



Connecteur rapide avec clapet anti-retour.
Poche et connexion hermétique.

► Lutter contre les TMS

Baisse des charges manipulées : un Bag-in-Box de 2 L équivaut à 50 à 200 kg de solutions non diluées.



2 L'hygiène connectée

Les systèmes de dosage Wi Etik sont équipés de la technologie **Wi Control** :



ce système unique et simple permet de gérer avec contrôle et à distance vos machines. Il est possible d'extraire des rapports de consommation et de coûts.

Découvrez également cette technologie sur notre Wi- Etik Station.



3 Réduction des déchets et baisse du bilan carbone



Le conditionnement en Bag-in-Box et la concentration de produits permet de réduire les volumes à transporter et les emballages plastiques.

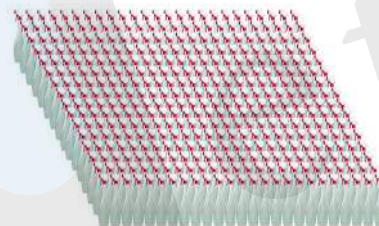


1 Bag-in-Box



représente
40 g de plastique

=



400 pulvés de 500 ml



représentent
40 kg de plastique

Soit 1.000 fois plus que pour les Bag-in-Box

4 Maîtrise et baisse des coûts

Mettre en place le concept Wi Etik vous permet de maîtriser le budget de votre :



consommation d'eau



consommation de produits



gestion des déchets

Coût de revient d'un produit jusqu'à **10 fois moins cher.**

La Wi-Etik Station

Une centrale de production connectée et simple d'utilisation, mise à disposition chez vous.

Mode d'emploi :

- 1 - Appuyez sur le bouton du produit choisi
- 2 - Remplissez votre pulvérisateur, votre flacon d'1 L ou votre seau
- 3 - Recyclez vos poches usagées grâce à Recykleen service

Les + d'une Wi-Etik Station avec Wi Control QR code avec application Wi-Etik

Lecteur de badge RFID :

- identification de l'utilisateur
- suivi et maîtrise des consommations
- gestion des budgets

SAV, gestion et contrôle à distance de la Wi-Etik Station

Le service Recykleen

Le **carton** et la **poche** rentrent dans un processus de traitement grâce à notre système de récupération et de recyclage :



Le carton du Bag-in-Box est un déchet valorisable et recyclable.



Baril de récupération est mis à votre disposition pour les poches usagées.



Mise en place d'un service de ramassage et destruction des poches dans des centres agréés.



Un bordereau de destruction vous est renvoyé. Tous vos déchets sont désormais recyclés.

Video Wi Etik : https://www.youtube.com/watch?v=p_vtNbRTu1o

Les innovations

NEBUL'ASEPT

télécommande à distance



Le NEBUL'ASEPT est un appareil développé par la cellule R&D du Groupe ADELYA et fabriqué en France sur notre Site de NOZAY. Il permet de **diffuser nos désinfectants** (Nocolyse+, conformément à la norme NFT72281 (novembre 2014)) sous forme de brouillard sec et ainsi atteindre uniformément chaque cm² du local à traiter, et ce, pour un volume de 10 à 1000 m³.



Descriptif de l'article	Référence
NEBUL'ASEPT - Volumes de 10 à 1000m3	14372

Caractéristiques générales	
Poids de l'appareil	18 kgs
Conditionnement compatible	2L-5/10L Bag in Box 2L - Bidon de 20L
Sortie de diffusion	1
Vitesse de rotation turbine	2200 tours/minutes
Volume maximal à traiter	1000m3
Débit moyen du liquide	1000ml/h
Dimensions de l'appareil	L. 30 x P. 30 x H. 98 cm
Télécommande à distance	200m
Câble d'alimentation	5m

Conditions d'utilisation	
Température	0 à 40°
Hydrométrie	10% à 90%
Pression atmosphérique	800 à 1060 hpa

Caractéristiques électriques	
Tension	230V
Puissance	1100W
Fréquence	50 à 60hz
Intensité Nominale	4,8A

Avantages

- Sur roulettes, le NEBUL'ASEPT est **facilement transportable** grâce à sa poignée.
- Compacte, très robuste, qualité des matériaux étudié pour une **résistance** aux produits nébulisés.
- La minuterie permet **d'adapter le volume** à traiter selon le type de traitements.
- La télécommande vous permet de démarrer l'appareil en toute sécurité à partir d'une autre pièce (jusqu'à 200m).
- Notre système permet l'obtention d'un aérosol vraiment assurant une saturation totale de l'atmosphère traitée et un impact de l'aérosol sur l'ensemble des surfaces atteignables et non atteignables manuellement.

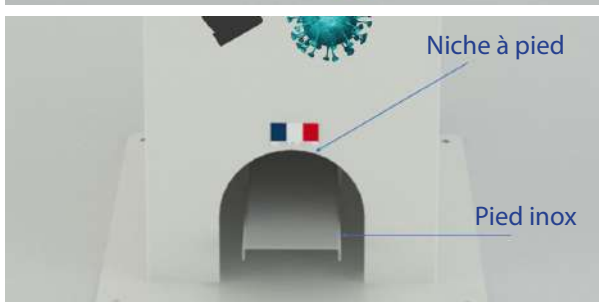
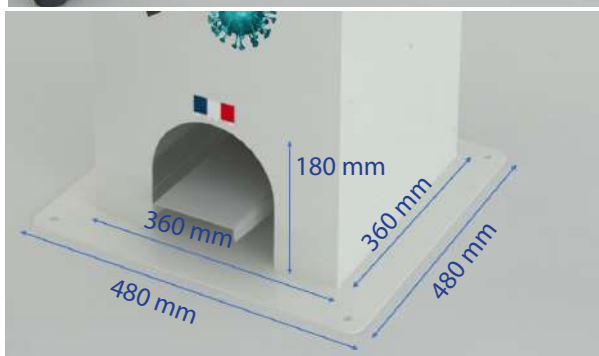


Désinfection mains, surfaces & déchets



Totem de désinfection multi-usage

Totem avec poubelle intégrée contenant un système de distribution de papier à dévidage central permettant l'imprégnation de gel hydroalcoolique. Conception par ce système d'une lingette nettoyante désinfectante (virucide) pour le nettoyage des surfaces.



Fonctionnement

- 1 Bobine à dévidage central pour imprégnation de gel hydroalcoolique. Conception sur place d'une lingette nettoyante désinfectante (virucide) pour le nettoyage des surfaces (chariots, tables, barre de transport, poignées...) ou toutes surfaces susceptibles de participer aux transmissions manuportées. Pédale à actionner deux fois pour la distribution de gel hydroalcoolique sur la lingette. Poubelle rabattable sur le côté pour les lingettes usagées.
- 2 Niche centrale distribuant du gel hydroalcoolique assurant également un nettoyage et l'antiseptie des mains. Pédale à actionner une fois pour la distribution du gel hydroalcoolique pour les mains.

Avantages concept

- > **Hygiénique** : le Totem' Asept permet de nettoyer et de désinfecter rapidement toutes surfaces potentiellement infectées et de conserver les gestes barrières pour garantir la sécurité de tous
- > **Compact** et à la portée de tous
- > **Facile d'utilisation** : grâce à la bobine centrale et la pédale d'action il est facile d'utilisation et ne nécessite aucune intervention extérieure (personnel du magasin)
- > **Sécuritaire et rassurant** : la pédale centrale permet d'éviter tout contact manuel et ainsi maintenir un niveau d'hygiène optimal
- > **Personnalisable** : personnalisation des bornes à l'image de marque de l'entreprise
- > **Made in France** : Totem' Asept est conçu et produit en France
- > **Ecoconception** : réduction du bilan carbone et des déchets plastiques
- > Totem **autonome** : sans pile et sans arrivée électrique
- > Installation **ultra rapide**

Caractéristiques Totem

Dimensions	L. 48 x P. 48 x H. 152 cm
Poids vide	33 kg
Fixation	Au sol
Référence Totem Blanc	14373
Référence Totem Noir	14373B
Référence sac 30 L transp. x25	18224

Références Consommables

Bobine 450 formats gaufré bleu	40048C
Gel hydroalcoolique 5L (Bidon)	48275C

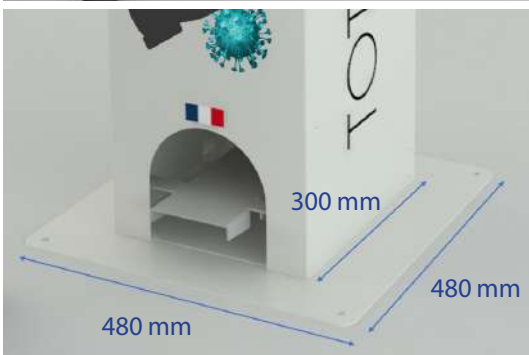


Désinfection mains



Totem de désinfection des mains

Totem contenant un système de distribution de gel hydroalcoolique (virucide) pour le nettoyage des mains.



Fonctionnement

Distributeur de gel hydroalcoolique assurant le nettoyage et l'antisepsie des mains. Pédale à actionner une fois pour la distribution de gel hydroalcoolique pour les mains.

Avantages concept

- > **Hygiénique** : le Totem'Asept permet de conserver les gestes barrières pour garantir la sécurité de tous
- > **Compact** et à la portée de tous
- > **Facile d'utilisation** : grâce à la pédale d'action il est facile d'utilisation et ne nécessite aucune intervention extérieure (personnel du magasin)
- > **Sécuritaire et rassurant** : la pédale centrale permet d'éviter tout contact manuel et ainsi maintenir un niveau d'hygiène optimal
- > **Personnalisable** : personnalisation des bornes à l'image de marque de l'entreprise
- > Made in France : Totem'Asept est conçu et produit en France
- > **Ecoconception** : réduction du bilan carbone et des déchets plastiques
- > Totem **autonome** : sans pile et sans arrivée électrique
- > Installation **ultra rapide**

Caractéristiques Totem

Dimensions	L. 48 x P. 48 x H. 105 cm
Poids vide	23 kg
Fixation	Au sol
Référence Totem Blanc	14373A
Référence Totem Noir	14373C

Références Consommables

Gel hydroalcoolique 5L (Bidon)	48275C
--------------------------------	--------

Désinfection mains



Totem de désinfection des mains

Distributeur électronique automatique de gel hydroalcoolique.

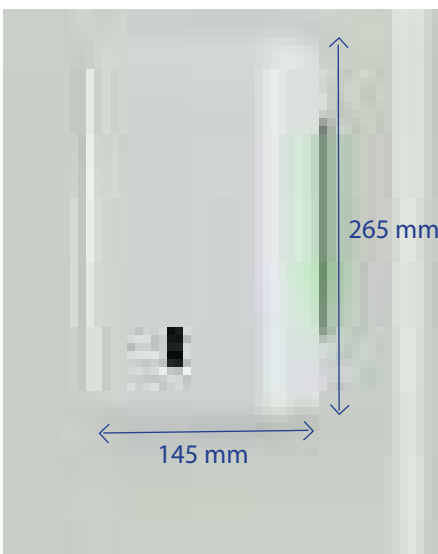


Fonctionnement

Distributeur électronique et automatique de gel hydroalcoolique assurant le nettoyage et l'antiseptie des mains.

Avantages concept

- > **Hygiénique**: le Totem' Asept permet de conserver les gestes barrières pour garantir la sécurité de tous
- > **Compact, léger** et à la portée de tous
- > **Facile d'utilisation**: grâce à son distributeur automatique, il est facile d'utilisation et ne nécessite aucune intervention extérieure
- > **Sécuritaire et rassurant**: permet d'éviter tout contact manuel et ainsi maintenir un niveau d'hygiène optimal
- > **Personnalisable**: personnalisation des bornes à l'image de marque de l'entreprise
- > **Made in France**: Totem' Asept est conçu et produit en France
- > **Ecoconception**: réduction du bilan carbone et des déchets plastiques
- > Installation **ultra rapide**
- > **Design moderne, contemporain et fonctionnement technologique**



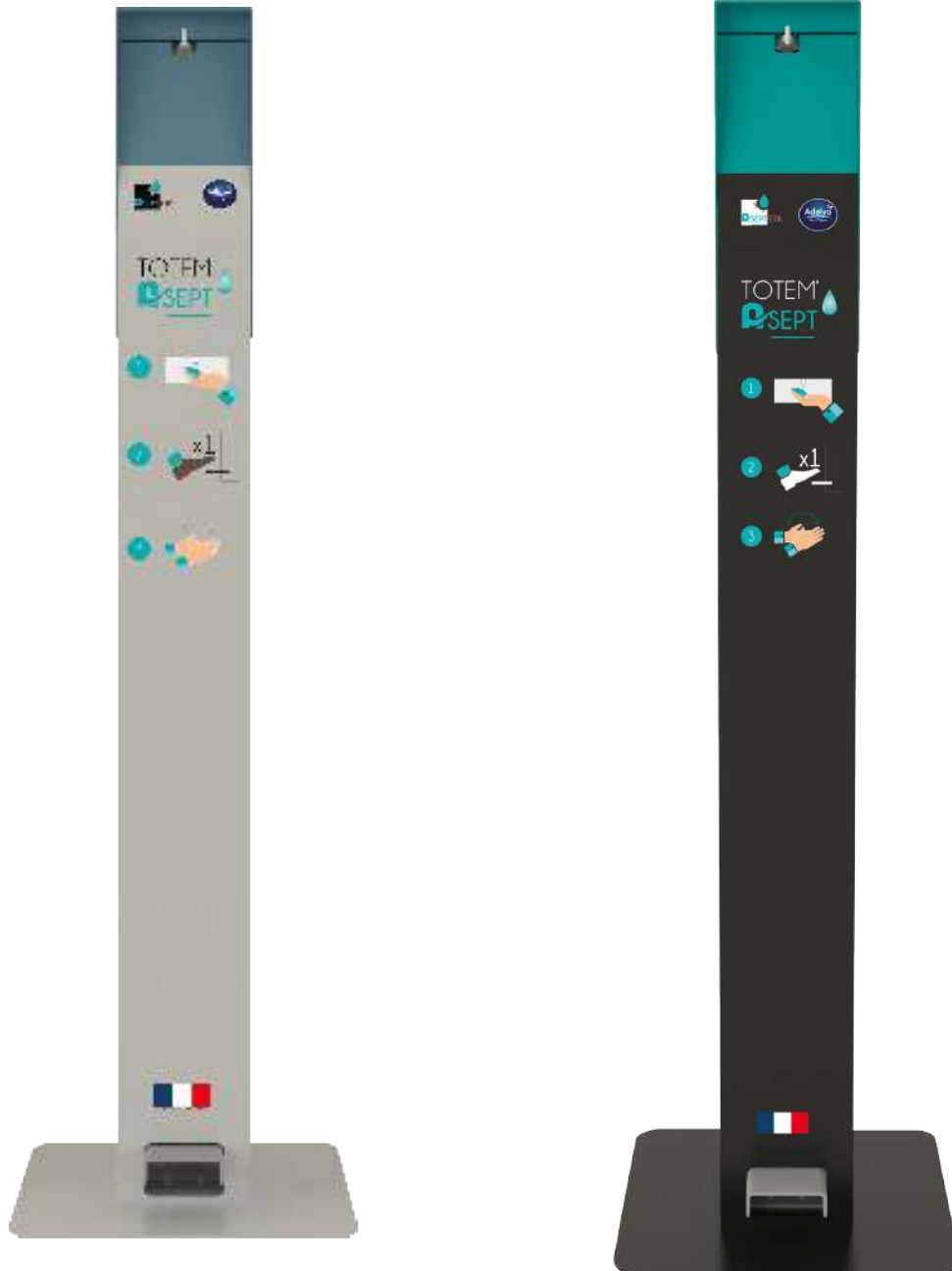
Caractéristiques Totem	
Dimensions	L. 35 x P. 45 x H. 150 cm
Poids vide	11 kg
Fixation	Au sol
Référence Totem Blanc	14373D
Référence Totem Noir	14373E

Références Consommables	
Gel hydroalcoolique	48265G



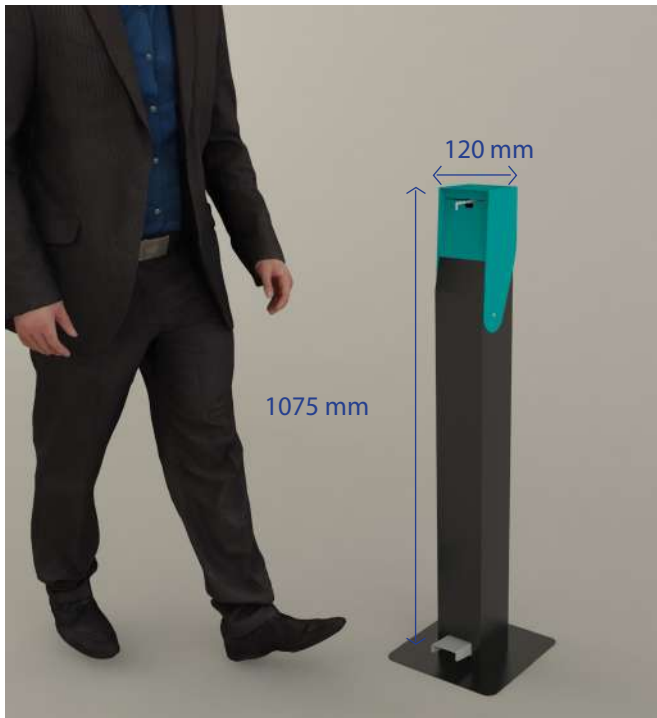


Totem compact



Totem compact de désinfection des mains

Totem contenant un système de distribution de gel hydroalcoolique (virucide) pour le nettoyage des mains.

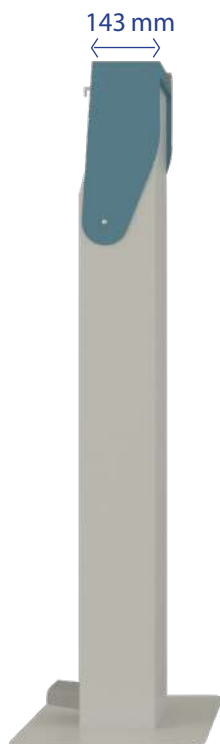


Fonctionnement

Distributeur de gel hydroalcoolique assurant le nettoyage et l'antisepsie des mains. Pédale à actionner une fois pour la distribution de gel hydroalcoolique pour les mains.

Avantages concept

- > **Hygiénique**: le Totem' Asept permet de conserver les gestes barrières pour garantir la sécurité de tous
- > **Compact** et à la portée de tous
- > **Facile d'utilisation**: grâce à la pédale d'action il est facile d'utilisation et ne nécessite aucune intervention extérieure (personnel du magasin)
- > **Sécuritaire et rassurant**: la pédale centrale permet d'éviter tout contact manuel et ainsi maintenir un niveau d'hygiène optimal. Verrou de sécurité
- > **Personnalisable**: personnalisation des bornes à l'image de marque de l'entreprise
- > **Made in France**: Totem' Asept est conçu et produit en France
- > **Ecoconception**: réduction du bilan carbone et des déchets plastiques
- > Totem **autonome**: sans pile et sans arrivée électrique
- > Installation **ultra rapide**



Caractéristiques Totem	
Dimensions	L. 12 x P. 14,3 x H. 107,5 cm
Poids vide	15 kg
Fixation	Au sol
Référence Totem Blanc	14373F
Référence Totem Noir	14373G

Références Consommables	
Gel hydroalcoolique 500 ml	48275A
Gel hydroalcoolique 1 L	48298

Totem Hands'Gello



Totem de désinfection des mains

Distributeur de gel hydroalcoolique sans contact assuré par une cellule photo-électrique.



Fonctionnement

Le déclenchement de la distribution du gel est assuré par une cellule photo-électrique.

La dose de gel délivré est maîtrisée grâce à une pompe péristaltique. Des leds assurent l'éclairage des yeux récompensant ainsi les enfants pour l'application d'un geste barrière essentiel.

Une porte arrière sécurisée par une fermeture à clé permet d'accéder au mécanisme et à la recharge du gel.



Totem Connecté
Suivi de la consommation
Réapprovisionnement automatique
Totem toujours opérationnel.

Avantages concept

- > **Ludique et pédagogique** : Hands'Gello a pour vocation de faire partie intégrante de la classe et permet d'apprendre facilement les gestes barrières aux enfants
- > **Hygiénique** : le Totem'Asept Hands'Gello permet de conserver les gestes barrières pour garantir la sécurité de tous
- > **Compact, léger** et à la portée de tous
- > **Facile d'utilisation** : grâce à son distributeur sans contact, il est facile d'utilisation et ne nécessite aucune intervention extérieure
- > **Sécuritaire et rassurant** : permet d'éviter tout contact manuel et ainsi maintenir un niveau d'hygiène optimal
- > **Personnalisable** : personnalisation des bornes à l'image de marque de l'entreprise
- > **Made in France** : Totem'Asept est conçu et produit en France
- > **Ecoconception** : réduction du bilan carbone et des déchets plastiques
- > Installation **ultra-rapide**
- > **Design moderne, contemporain et fonctionnement technologique**
- > **Autonomie** : jusqu'à 5L de gel hydroalcoolique

Caractéristiques Totem

Dimensions	
Poids vide	
Fixation	
Référence Totem	

Références Consommables

Gel hydroalcoolique 5 L	48275C
-------------------------	--------

Masque alternatif triple couche



Masque homme



Masque femme



Masque enfant

Tissu blanc 100% coton 125g/m² (10%) Oeko-tex standard 100 classe 1.

-3 couches de tissu (poids total 250 g/m²)

-3 plis

-2 élastiques de maintien

-Densité: 57 fils / cm²

-Masques lavables à 60°C

-Masques lavables 50 fois (blancs et imprimés)

Caractéristiques générales

Poids total	250 g
Conditionnement	Sachet de 3 masques
Colisage	Carton de 20 sachets




Caractéristiques des masques

Référence 32129B	Pack famille (1 masque homme, 1 femme et 1 enfant)
Référence 32129C	Pack 3 masques homme - 9,5 x 22 cm
Référence 32129D	Pack 3 masques femme - 9,5 x 20 cm
Référence 32129E	Pack 3 masques enfant - 7 x 18 cm

Masque alternatif triple couche

CONSEILS D'UTILISATION ET MISE EN GARDE :

- > Laver le masque avant usage. Avant et après l'utilisation et avant de le toucher, se laver les mains et le visage.
- > Attention à bien positionner le masque sur le visage, se couvrir exclusivement le nez et la bouche avec le masque.
- > Durée d'utilisation : doit être changé par un masque propre toutes les 4 heures.
- > Nombre de masques recommandés par personne : 4 et plus.
- > Ce masque n'est pas un EPI ni un dispositif médical, il sert à protéger des gouttelettes de salive projetées.
- > Usage non sanitaire.
- > Ne dispense aucunement l'utilisateur de l'application des gestes barrières ainsi que des règles de distanciation sociales.

CONDITIONS D'ENTRETIEN			
<p>Lavage à 60°C, 30 minutes minimum</p>  <p>Machine wash on 60°</p>	<p>Passage en sèche-linge Mécanique</p>  <p>Tumble Dry, Normal Low Heat</p>	<p>Peut-être repassé à 120°C</p>  <p>Iron Low Heat</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Utiliser votre lessive habituelle, complétée d'un désinfectant du linge. > Pas d'adoucissant. > De mauvaises conditions de lavage peuvent réduire la durée de vie. > Un repassage est ce conseil-lé pour éviter la propagation des bactéries.



Ce masque n'est ni un EPI, ni un dispositif médical. Il s'agit d'un masque alternatif grand public



**Service, accompagnement,
conseils**

Vignette



Les méthodes R&D

1

- Enlever le seau du chariot, le poser et retirer le couvercle si présent
- Plier les MOPs en 2 et les ranger sur la tranche dans le seau. Attention, mettre 5, 10, 15 ou 20 MOPs mais en s'assurant qu'elles ne soient pas serrées dans le seau

REGLES IMPORTANTES: 1 MOP PAR PIECE OU ZONE et CHANGEMENT DE MOP DES QUE SA LETTE SECHE

- Placer ensuite la grille de préimpregnation sur le seau



2

Réaliser la dilution du produit d'entretien nettoyant désinfectant, ou le cas échéant, simplement désinfectant, virucide notamment Norme EN 14476 (si utilisation d'un simple désinfectant, veillez à nettoyer avant le sol avec un nettoyant)



3

- Remplir son seau ou son broc avec la quantité de solution diluée froide nécessaire au nombre de MOPs dans le seau
- Verser la solution uniformément et doucement sur toutes les MOPs. **Nepas verser que sur une zone et en une fois !**

- Remettre le couvercle sur le seau et ranger le seau sur le chariot



Nombre de MOPs	Quantité de solution
10	1/4 L
20	1/2 L
30	3/4 L
40	1 L

4

Jeter les MOPs à la poubelle après utilisation



A savoir

- Penser à nettoyer et désinfecter son chariot, ses seaux, sa grille, son broc et ses EPI après chaque service en suivant le plan d'hygiène en place.
- Si container « déchets infectieux » jeter les EPI, les MOPs dans ce dernier
- Porter les EPI indiqués dans la rubrique 8 de la FDS du produit utilisé et adaptés à la situation sanitaire/demandés par votre Direction.



1

- Enlever le seau du chariot, le poser et retirer le couvercle si présent
- Plier les MOPs en 2 et les ranger sur la tranchée dans le seau. Attention, mettre 10, 15, 20 ou 25 MOPs mais en s'assurant qu'elles ne soient pas serrées dans le seau

REGLES IMPORTANTES: 1 MOP PAR PIECE OU ZONE et CHANGEMENT DE MOP DES QUE SA LETTE SECHE

- Placer ensuite la grille de préimpregnation sur le seau



2

Réaliser la dilution du produit d'entretien nettoyant désinfectant, ou le cas échéant, simplement désinfectant, virucide notamment Norme EN 14476 (si utilisation d'un simple désinfectant, veillez à nettoyer avant le sol avec un nettoyant)



3

- Remplir son seau ou son broc avec la quantité de solution diluée froide nécessaire au nombre de MOPs dans le seau
- Verser la solution uniformément et doucement sur toutes les MOPs. **Nepas verser que sur une zone et en une fois !**

- Remettre le couvercle sur le seau et ranger le seau sur le chariot

Nombre de MOPs	Quantité de solution
10	1/2 L
20	1 L
30	1,5 L
40	2 L



4

Jeter les MOPs à la poubelle après utilisation































A savoir

- Penser à nettoyer et désinfecter son chariot, ses seaux, sa grille, son broc et ses EPI après chaque service en suivant le plan d'hygiène en place.
- Si container « déchets infectieux » jeter les EPI, les MOPs dans ce dernier
- Porter les EPI indiqués dans la rubrique 8 de la FDS du produit utilisé et adaptés à la situation sanitaire/demandés par votre Direction.



Les protocoles

Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en prélavage

Quoi	Fréquence	BPH et EPI	Produits/ Norme(s)	Dosages/préparation	Dilution	Etape 1 ou pose produit selon méthode en place	Etape 2 ou temps de contact	Etape 3 ou action	Etape 4 ou rinçage	Séchage/Finalisation	Règles importantes
1 PRISE EN CHARGE DU LINGE CONTAMINÉ SARS-CoV-2 DANS LA ZONE CONFINEE ET CIRCUIT VERS LA BLANCHISSERIE / BUANDERIE (Equipe soignante, équipe hôtelière, lingère, etc...)	AVANT DE CONTAMINATION EN PRELAVAGE / LAVAGE	  S'assurer d'une bonne hygiène des mains (savon et/ou solution hydroalcoolique avec norme virucide en 14476 ou le cas échéant avec une action de virucide)	 SAC HYDROSOLUBLE  SAC POUBELLE ROUGE  SACS	MATERIEL PRET A L'EMPLOI	S'assurer que les sacs soient sans trous et non déjà utilisés	 Ne pas sortir le linge contaminé de la zone confinée  Le disposer dans un ou plusieurs sac(s) hydrosoluble(s)	Charger le(s) sac(s) de manière à pouvoir le(s) fermer hermétiquement avec le lien METTRE LE(S) SAC(S) HYDROSOLUBLE(S) DANS LE(S) SACS(S)	Charger le(s) sac(s) de manière à pouvoir le(s) fermer hermétiquement avec le système de fermeture	En empruntant votre circuit du linge « sale », déposer le linge contaminé dans la zone « sale/tri » de votre blanchisserie / Buanderie. Le déposer dans le bac identifié linge contaminé SARS-CoV2 Retirer ses EPI, jeter l'usage unique et résurr une bonne hygiène des mains	RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065 -Prévenir l'ingéré de l'arrivée de linge contaminé SARS-CoV2 -Ne pas s'arrêter dans l'acheminement du linge contaminé vers la blanchisserie/buanderie - Ne jamais déposer le linge contaminé dans le tri du linge « sale » classique. RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065 - Penser aussi à nettoyer et désinfecter le bac ou le chariot ayant contenu les sacs de linge contaminé.  - Se référer à votre « code couleur des lavettes » pour la couleur de lavette à utiliser. Utiliser chaque lavette pliée en 4	
2 MISE EN MACHINE DU LINGE CONTAMINÉ SARS-CoV-2 EN ZONE SALE / DE TRI / DE LAVAGE (Lingères)	APRES PHASE 1 et AVANT DE CONTAMINATION EN PRELAVAGE / LAVAGE  RESPECTER LA PROCEDURE DE PASSAGE EN ZONE SALE.	  Porter les équipements de protection indispensables et préconisés par votre direction	Produit d'entretien nettoyant désinfectant surfaces ou désinfectant de surfaces avec norme virucide EN 14476 ou avec une action de virucide	Produit prêt à l'emploi ou produit concentré à diluer (en général 0,25% soit une dose de 20ml pour 8L d'eau en seau) Si utilisation d'un simple désinfectant, veillez à nettoyer avant surface à désinfecter avec un nettoyant multiusages prêt à l'emploi ou à diluer. Suivre méthodologie ci à droite	 NE PAS MENER AVEC LE RESTE DU LINGE SALE. METTRE EN MACHINE ET NE LANCER QUE LE LINGE CONTAMINE SEUL	Ouvrir le(s) sac(s) devant la machine Faire tomber le(s) sac(s) hydrosoluble(s) dans la machine  Laisser aussi les sacs dans la machine si en tissu ou sinon sac pour roue à jeter immédiatement	 - Nettoyer et désinfecter le hublot avec le Nettoyant désinfectant et une lavette propre et sèche. - Mettre la lavette dans la machine - Fermer la machine	 - Nettoyer et désinfecter le hublot avec le Nettoyant désinfectant et une lavette propre et sèche. - Mettre la lavette dans la machine - Fermer la machine	Peu importe si la machine n'est pas remplie de linge, les dosages devront toujours être complets car le volume d'eau de votre machine restera inchangé		
3 PRELAVAGE / DECONTAMINATION DU LINGE CONTAMINÉ SARS-CoV-2EN MACHINE (Lingères)	APRES PHASES 1 et 2 AVANT CYCLE DE LAVAGE PROGRAMME		Produit norme EN 14476 de votre choix en stock Adelya  -3EN1 PREMIUM A ANIOS 5KG OU 1L DOSEUR -SURFANIOS PREMIUM 5KG	Sélectionner un cycle avec pré-lavage DOSAGE = 10ML PAR KG DE LINGE (CAPACITE DE LA MACHINE)	POMPE 20ML se vissant en lieu et place du bouchon des bidons Quantité ajoutée à la capacité selon capacité machine Ex: Machine de 10kg = 10ml x 10 = 100ml de produit Ou bidon 1L doseur une dose de 20ml pour 2kg de linge	 1 Mettre la quantité de produit calculé dans le compartiment « pré-lavage » 1 ou 1	 TEMPS DU CYCLE	   Une fois le pré-lavage terminé, le lavage habituel démarre avec le système lessiviel en place	Retirer ses EPI, jeter l'usage unique et résurr une bonne hygiène des mains		
4 LAVAGE DU LINGE CONTAMINÉ EN MACHINE (Lingères)	APRES PHASES 1, 2 et 3		Lessive, produit lessiviel, système lessiviel (liquide ou poudre) ou OPLF LIQUIDE avec désinfection ou non.	RESPECTER LE MODE D'EMPLOI DU PRODUIT UTILISE ET LES DOSES PRECONISEES (SELON PROPRETE, TH DE L'EAU ET CHARGE DE LINGE)	 ou 	 TEMPS DU CYCLE  AUTOMATIQUE Le programme adapté à la nature du linge à laver a été programmé avant le pré-lavage si non lancer le cycle adapté.  AUTOMATIQUE	  Une fois le cycle terminé, le linge retournera au tri et suivra son circuit habituel - Il devra être lavé sur son cycle respectif - Puis suivre sa finition habituelle	RESPECTER LA PROCEDURE DE RETOUR EN ZONE PROPRE. Retirer ses EPI, jeter l'usage unique et résurr une bonne hygiène des mains			





QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 1/4

Questions d'ordre général. A vous de jouer !!

Pour obtenir les réponses, vous pouvez consulter le document papier «Réponses» situé tout à la fin de votre guide»Pack Métier».

Question 1

Quelle est la différence entre épidémie et pandémie ?

Aucune différence, c'est l'apparition d'une maladie infectieuse contagieuse sur beaucoup d'individus en même temps

Epidemie = En un même endroit / Pandemie = Zone géographique internationale

Pandémie = En un même endroit / Epidémie = Zone géographique internationale

Question 2

Quelle est le NOM DU VIRUS responsable de la crise actuelle ?

CoVID-19

SARS-CoV-2

Coronavirus

Question 3

Quels sont les symptômes les plus rencontrés de la maladie CoVID-19 ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Maux de tête, fièvre ou sensation de fièvre, toux, perte du goût et de l'odorat

Difficultés respiratoires, fatigue, éternuements, nez bouché, gorge irritée, douleurs musculaires

Irritations de la peau, vomissements, troubles de la vision, allergies, perte de la sensation du toucher

Question 4

Comment réagir si vous pensez présenter les symptômes CoVID-19 ?

Je vais au plus vite à l'hôpital le plus proche quelque soit les moyens empruntés

Je limite les risques en allant chez mon médecin habituel

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin ou la permanence de soins de ma région ou je téléconsultes

Question 5

Est il possible de ne présenter aucun symptôme mais d'être porteur du virus ?

Oui

Non

Question 6

Est il possible d'être contaminé par un animal domestique ou par mes animaux de ferme ?

Oui

Non

Uniquement par les poules

Question 7

Que signifie «aérosols» ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Les courants d'air

Les contaminations croisées air/sol

Les sécrétions et les microgoutteltes lorsqu'on éternue, se mouche...

Les sécrétions et les microgoutteltes lorsqu'on parle, qu'on crache...

Question 8

Quel est le principal mode de transmission et de contamination du SARS-CoV-2 ? (Cocher la bonne réponse)

L'air ambiant

Les aérosols

Les surfaces

QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 2/4

Question 9

Est-il possible de se contaminer via les mains (contaminations manuportées) ?

Oui

Non

Que si je me suis mouché ou que j'ai éternué dans mes mains

Question 10

Les surfaces de mon environnement proche peuvent elles être contaminées et par conséquent contaminer mes mains ?

Oui

Impossible

Que si elles sont mouillées

Question 11

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) : Le SARS-CoV-2 peut survivre...

Dans les aérosols jusqu'à 3 heures

Sur du carton pendant 24h

Sur du plastique ou de l'acier inoxydable pendant 2 à 3 jours

Sur du cuivre pendant 1 mois

Dans ou sur les aliments pendant 5 jours

Dans les tissus pendant des jours

Dans l'air, ça a été prouvé !!

Question 12

Les gestes «barrière», c'est quoi ?

Des gestes précis, simples et organisés pour placer une barrière sur la route et éviter un contrôle de police

Le respect des bonnes pratiques d'hygiène

Le port d'EPI et de dispositifs «barrière»

Question 13

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s) parmi les propositions de gestes «barrière» ci dessous ?

Avoir une hygiène des mains impeccable

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans l'UU et jeter l'UU immédiatement

Toucher tout ce que l'on peut dans les supermarchés

Toucher son visage et se passer les mains dans les cheveux pour éliminer le SARS-CoV-2

Respecter la distanciation sociale

Faire attention à l'hygiène de ces surfaces notamment les poignées de portes, les interrupteurs...

Ne pas éplucher ses légumes afin de ne pas transférer le virus dans les aliments

Question 14

Les «points de contact», c'est quoi ? (Cocher la bonne réponse)

Le téléphone, les interrupteurs, les poignées de portes, sa télécommande...

Le «pieds, mains, bouche»

Les points de contrôle d'un chariot

Question 15

Qu'est ce que les dispositifs «barrière» ? (Cocher la bonne réponse)

La même chose que les gestes «barrière»

Les consignes gouvernementales et les règles de confinement

Tous les équipements à UU ou lavables, les EPI et les dispositifs médicaux que l'on peut porter

Question 16

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s) : Un masque identifié FFP ou APR, c'est quoi ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Un EPI (Equipement de Protection Individuelle)

Un Appareil de Protection Respiratoire

Un masque chirurgical

Question 17

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s) : Un masque identifié DM, c'est quoi ? (Cocher la bonne réponse)

Un masque chirurgical de type II, III ou IIR

Un masque clairement identifié «Dispositif Médical»

Un masque chirurgical de type I

QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 3/4

Question 18

Est-ce qu'un masque chirurgical peut porter à la fois les mentions «DM» et «APR»

Oui

Non

Que pour les masques «tissu»

Question 19

Quelle est la Norme EN d'un masque chirurgical identifié «DM», «Dispositif Médical»

EN 14788

EN 14476

EN 14683

Question 20

Quelle est la Norme EN d'un masque FFP ou APR JETABLE qui évalue son efficacité à protéger contre l'inhalation d'aérosols ?

EN149:2001

EN 14476

EN 14683

Question 21

Parmi les réponses suivantes, quelle est la bonne pour la durée d'efficacité et le changement de chaque type de masque ?

Masque chirurgical:Toutes les 3 à 4h/Masque papier:Moins de 3 à 4h/Masque FFP ou APR:Toutes les 3 à 8h en fonction du type de masque.

Masque FFP ou APR:Toutes les heures/Masque papier:Moins de 3 à 4h/Masque chirurgical:Toutes les 8h en fonction du type de masque.

Pour tous les masques c'est pareil, on change toutes les 24h

Question 22

Quels sont les gants à UU qui protègent les patients lors actes chirurgicaux par exemple ?

Les gants de protection considérés comme EPI

Les gants médicaux considérés comme DM, dispositif médical

Les gants MAPA

Question 23

Quelles sont les normes ou la directive EU pour classer les différents gants UU médicaux ?

Directive européenne n° 93/42/CEE classe I ou classe II

EN 388

EN 374

Question 24

Quels sont les gants à UU qui protègent les soignants contre les liquides biologiques ou le sang d'un patient ou encore un agent duristique chimique ?

Les gants de protection considérés comme EPI

Les gants médicaux considérés comme DM, dispositif médical

Les gants avec normes anti coupures ou piqûres

Question 25

Quelles sont les normes ou les directives pour classer les différents gants UU de protection ?

Directive européenne n° 93/42/CEE classe I ou classe II

EN 388

EN 374

Question 26

Est-il pertinent de réaliser une désinfection rapide des mains avec une solution hydroalcoolique (ou antiseptique ou friction) si on a les mains visuellement sales ?

Oui

Non

Question 27

Le lavage des mains (que ce soit avec un savon doux ou un savon désinfectant) est plus efficace que l'utilisation d'une solution hydroalcoolique

Oui

Non

QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 4/4

Question 28

Pour les surfaces et les sols, si l'on suit les principes de base du bionettoyage, est-ce possible et efficace de désinfecter les surfaces et les sols sans les avoir nettoyés au préalable ?

- Oui
- Non
- Ca dépend

Question 29

Quelles sont les catégories des masques tissus ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Catégorie 1 « UNS 1 » : Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public. Personnels affectés à des postes ou missions avec contact régulier du public.
- Catégorie 2 « UNS 2 » : Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.
- Catégorie 3 « UNS 3 » : Masque à usage de « Dispositif médical »
- Catégorie 4 « UNS 4 » : Masque regroupant les catégories 1, 2 et 3 + EPI

Question 30

Selon les dernières études scientifiques, à votre avis, à priori combien de temps peut survivre le SARS-CoV-2 dans des tissus, du linge... ?

- Entre 7 et 10 heures selon les types de tissus
- Plusieurs jours cela dépend du type de tissu
- 24h quelque soit le tissu



QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 1/4 Recommandations. A vous de jouer !!

Pour obtenir les réponses, vous pouvez consulter le document papier «Réponses» situé tout à la fin de votre guide»Pack Métier».

Question 1

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et éviter d'être contaminé ? (Cocher la bonne réponse)

- Les masques en tissu à partir de 3 épaisseurs
- Les masques respiratoires FFP ou APR, de type FFP2 ou FFP3
- Les masques chirurgicaux
- Les masques papier
- Les masques chirurgicaux de type III ou IIR

Question 2

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et d'éviter la projections d'aérosols ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Les masques respiratoires FFP ou APR, de type FFP1, FFP2 ou FFP3
- Les masques chirurgicaux
- Les masques papier
- Les masques chirurgicaux de type I, II, III ou IIR

Question 3

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et d'éviter que des liquides biologiques traversent le masque ?

- Les masques en tissu à partir de 3 épaisseurs
- Les masques chirurgicaux de type III ou IIR
- Les masques papier

Question 4

Avant de porter et d'enfiler un masque, y-a-t'il des contrôles à réaliser, des bonnes pratiques à respecter et un mode d'emploi à suivre ?

- Oui
- Non
- Que pour les FFP ou APR

Question 5

A ce jour, le 15/06/2020, dans la rue, faut-il porter un masque ?

- Oui
- Non
- Cela dépend de l'environnement ou l'on est, de la distanciation sociale respectée ou non, si l'on est contaminé...

Question 6

A ce jour, le 15/06/2020, dans la rue, faut-il porter des gants à UU ?

- VRAI
- FAUX, il faut surtout s'assurer d'une hygiène des mains parfaite.

Question 7

Quand faut il assurer son hygiène des mains ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Après être aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternuer dans ses mains
- En arrivant chez un client ou chez quelqu'un
- Dès que l'on touche un point de contact en collectivité
- En revenant de l'extérieur, de faire ses courses
- Après avoir conduit sa voiture
- Après avoir serré la main à quelqu'un

QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 2/4

Question 8

Pour le lavage des mains, faut il forcément un savon désinfectant, voire virucide, et encore mieux avec norme virucide EN 14476 ?

- Oui
- Non

Question 9

Pour les surfaces et les sols, si l'on suit les principes de base du bionettoyage, que est le bon ordre des étapes à suivre ci-dessous (cocher la bonne réponse) ?

- Dépoussiérer si besoin, désinfecter puis nettoyer, rinçage selon indications mode d'emploi
- Désinfecter, rinçage selon indications mode d'emploi, dépoussiérer puis nettoyer
- Dépoussiérer si besoin, nettoyer, désinfecter, rinçage selon indications mode d'emploi

Question 10

Pour un site ou une zone où au moins un cas de Covid-19 a été déclaré (donc potentiellement contaminé), concernant les sols et les surfaces, qu'est-ce que je dois nettoyer et désinfecter au moins une fois par jour durant la période actuelle ou à ma reprise d'activité ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Les points de contact
- Les surfaces les plus utilisées au quotidien
- Les sols
- Les murs

Question 11

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de Covid-19 ont été déclarés (potentiellement contaminé) ou par simple précaution si recommandé par votre Direction/Service Qualité, concernant les sols et les surfaces, qu'est-ce que je dois nettoyer et désinfecter pour reprendre mon activité sereinement ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Toutes les surfaces atteignables et les sols
- Les tissus
- L'air et les surfaces non atteignables

Question 12

Quels produits ci-dessous je peux utiliser pour traiter mes sols et mes surfaces contaminées ou potentiellement contaminées SARS-CoV-2 ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Un nettoyant désinfectant avec norme(s) bactéricide(s) fongicide(s)
- Un désinfectant «virucide» EN14476 si j'ai préalablement bien nettoyé mes sols et surfaces avant avec un détergent.
- Un nettoyant désinfectant «virucide» EN14476

Question 13

Est-ce obligatoire d'utiliser un désinfectant ou un nettoyant/désinfectant avec NORME EN 14476 pour traiter mes surfaces, mes sols ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Non un virucide sur Vaccinavirus, et/ou sur virus «non enveloppés» (comme le Poliovirus) sans forcément que la norme EN 14476 soit indiquée est préconisé
- Non mais la norme EN 14476 est un plus notamment pour le domaine médical
- Oui

Question 14

Est-ce possible d'utiliser du chlore ou de l'Eau de Javel pour traiter mes surfaces, mes sols contaminés ou potentiellement contaminés SARS-CoV-2 ?

- Oui et sans aucune condition préalable
- Non
- Oui si j'ai détergé avant et en respectant une dilution finale de la Javel 0,5% de chlore actif

Question 15

A ce jour, est-ce que les hautes instances et les comités d'hygiène ont indiqué et obligé les Mairies (et autres secteurs d'activités) à désinfecter les voiries, les voies publiques, les extérieurs à la Javel ?

- Oui
- Non

Question 16

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de Covid-19 ont été déclarés (potentiellement contaminé) ou par simple précaution si recommandé par votre Direction/Service Qualité, quel(s) procédé(s) dois-je utiliser pour nettoyer et désinfecter l'air et les surfaces non atteignables pour reprendre mon activité sereinement ?

- Une bombe autopercutante avec norme(s) «bactéricide» «fongicide» «virucide EN 14476»
- Un procédé de désinfection par voie aérienne non «virucide»
- Un procédé de désinfection par voie aérienne «virucide» avec impérativement la norme NFT 72281

QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 3/4

Question 17

Pour un site ou une zone où aucun cas de CoVID-19 n'a été déclaré (donc potentiellement contaminé), quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser tous les jours pour traiter les surfaces et les sols durant la période actuelle ou à ma reprise d'activité? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Matériel «lavable» à conditions de suivre un circuit de linge sale impeccable et de le laver ensuite à 60°C pendant minimum 30min
- Matériel à UU à conditions de rejeter immédiatement après usage en poubelle «ordures ménagères»
- Matériel «lavable» en les lavant à la main en fin de service

Question 18

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de CoVID-19 ont été déclarés, quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser pour traiter les surfaces et les sols à ma reprise d'activité? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Matériel «lavable» à conditions de suivre un circuit de linge «contaminé» avec sachydrsoluble et sacs rouge, puis de le traiter seul en décontamination et lavage
- Matériel à UU à conditions de rejeter dans une poubelle à part et d'avoir ensuite un circuit d'élimination «déchets potentiellement contaminés» (DASRI).
- Matériel «lavable» en suivant le circuit du linge sale «classique» et en le lavant ensuite à 60°C pendant minimum 30min
- Matériel à UU en rejetant classiquement en poubelle «ordures ménagères».

Question 19

Je vais nettoyer et désinfecter mes locaux avec de la Javel, quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser?

- Du lavable
- De l'UU
- Les deux sont possibles

Question 20

Quelle chance, je dispose déjà d'un produit CUISINE concentré à diluer, détergent puissant dégraissant ou détartrant et en même temps désinfectant «virucide» EN 14476

- Quelle chance, je dispose déjà d'un produit concentré à diluer, détergent puissant dégraissant ou détartrant et en même temps désinfectant «virucide»
- J'ai la méthodologie ADELYA, je suis mon plan d'hygiène avec mon produit dégraissant désinfectant non virucide habituel puis je décontamine mes surfaces avec les produits préconisés
- Comme d'habitude, mon produit Bidon de 5L concentré à diluer dégraissant désinfectant juste bactéricide et fongicide me suffit

Question 21

Le SARS-CoV-2 pouvant survivre que 7 à 10h dans le linge selon le type de tissu, est-ce logique de laisser le linge sale de côté pendant au moins 10h afin que le virus s'inactive? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Oui si le linge provient d'une zone ou d'une personne avérée contaminée CoVID-19 et s'il n'est pas tâché et/ou souillé (sang, urine...)
- Non
- Oui que le linge soit «potentiellement contaminé» ou provienne d'une zone ou d'une personne CoVID-19
- Oui mais autant l'envoyer directement vers un des procédés de décontamination avant lavage proposés par ADELYA

Question 22

Mon linge contaminé SARS-CoV-2 est très souillé (urine, sang, matières fécales) et/ou taché (aliments, encre, rouge à lèvres, etc...), est-ce que je le laisse 10h le temps que le virus s'inactive?

- Oui tant pis si les bactéries prolifèrent ou si les tâches se fixent
- Non l'envoyer directement vers un des procédés de décontamination avant lavage proposés par ADELYA

Question 23

Est-ce obligatoire d'utiliser une lessive(s) ou autres produit(s) lessiviel(s) avec norme(s) de VIRUCIDIE pour traiter mon linge à ma reprise d'activité?

- Oui
- Non

Question 24

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, quels sont les procédés proposés par ADELYA pour décontaminer le linge avant lavage? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Pré désinfection avec la Réf 56292 ANIOS qui est virucide
- Zut, pénurie de 56292, je réalise la «décontamination en pré-lavage» proposée par ADELYA avec les produits virucides en machine

QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 4/4

Question 25

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne où aucun cas CoVID-19 n'a été déclaré, comment dois-je traiter mon linge avant lavage ?

- Classiquement sans respecter les règles RABC et les circuits «propre» et «sale»
- Comme d'habitude en respectant les règles de norme RABC EN 14065

Question 26

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, comment dois-je traiter mon linge avant lavage ?

- Prise en charge «linge contaminé» en sachet hydrosoluble et sursac rouge, circuits sales selon règles RABC puis procédé de décontamination avant lavage
- Prise en charge classique linge «sale» normal, circuit sale selon règles RABC puis lavage direct
- Prise en charge en sac hydrosoluble sans sursac rouge, croisement circuit sale et propre puis lavage direct

Question 27

J'ai eu ou j'ai des cas de CoVID-19 sur mon site et par chance, je possède une lessive «virucide». Est-ce que je peux passer mon linge «contaminé» avec le reste de mon linge ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Oui
- Non, il doit le laver à part tout seul
- Oui s'il a procédé à une décontamination avant comme selon les procédés ADELYA

Question 28

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne où aucun cas CoVID-19 n'a été déclaré, comment dois-je laver mon linge ?

- Tout à 60°C pendant au moins 30 min car le linge est «potentiellement contaminé», tan pis s'il abîme le linge. Etapes de séchage/ finition classiques
- Tout à 40°C afin de désinfecter tout en préservant mon linge. Etapes de séchage/ finition classiques
- En respectant les programmes habituels, et si possible, passer le plus de chose à 60°C minimum. Etapes de séchage/ finition classiques

Question 29

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, comment dois-je laver mon linge ?

- En respectant les programmes habituels, et si possible, passer le plus de chose à 60°C minimum. Etapes de séchage/ finition classiques
- Tout à 40°C afin de désinfecter tout en préservant mon linge. Etapes de séchage/ finition classiques
- A 60°C min 30 minutes et pour le linge devant se laver en dessous pour ne pas l'abîmer, décontamination au préalable. Etapes de séchage/ finition classiques

Question 30

Quel produit ou concept/innovation ADELYA vous propose pour désinfecter l'air et les surfaces non atteignables de la zone contaminée SARS-CoV-2 ?

- La bombe autopercutante réf 54066A avec norme virucide EN14476
- LE NEBULASEPT ADELYA

Question 31

Quel(s) produit(s) ci-dessous ont bien les caractéristiques: Concentré à diluer, nettoyant SOL et SURFACES multi usages pH neutre, désinfectant EN 14476 et «contact alimentaire»?

- 368166F 3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 5KG
- 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG
- 68189B 3 EN 1 PREMIUM A 5KG
- 50801 WI HOME SURF+ 2L

Question 32

Quels produits ci-dessous ont bien les caractéristiques: Prêt à l'emploi, nettoyant TOUTES SURFACES pH neutre, désinfectant EN14476 et «contact alimentaire»?

- 50165 EL PRO TS NETT DESINF 750ML
- 50171A SPRAY SUROD PREMIUM POMME 1L
- 50240C LINGET WIPANIOS EXCEL X100

REPRISE D'ACTIVITE :
DECONTAMINATION













PROTOCOLE
COVID-19 V1
15/06/2020

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (écoles élémentaires, secondaires et supérieures, universités, facultés, centres de formation et tout autre établissement lié à l'enseignement et à la formation)
TOUTES LES ZONES DU SITE (vestiaires/sanitaires personnel, vestiaires/sanitaires enfants, zones administratives, abords extérieurs, accueil, cours de récréation, zones techniques, salles d'activités, salles communes, classes, restauration...)

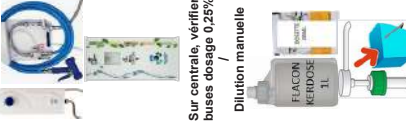
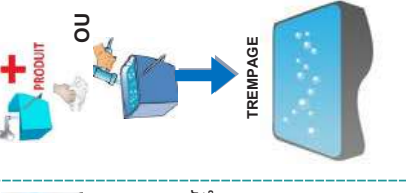



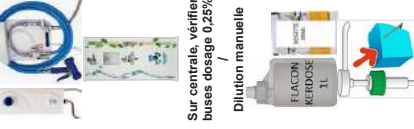
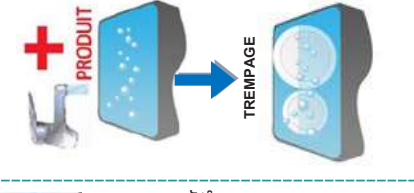
Point sur les dernières études et contexte : La détergence aurait une action sur le SARS-CoV-2 (destruction de son enveloppe, le virus s'inactive ensuite) mais l'utilisation d'un désinfectant virucide EN14476 est conseillée et recommandée par l'OMS et le HCSP. Enfin, selon les dernières études, le SARS-CoV-2 est capable de survivre 24h sur du carton, 2 à 3 jours sur revêtement plastique et sur l'inox, 4h sur du cuivre. D'où les préconisations ci-dessous.









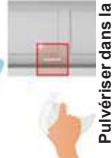















En arrivant sur la zone à décontaminer, avant toute action, il convient de réaliser les tâches décrites ci-dessous : La ou les personne(s) désignées devront porter leur tenue de travail et les EPI habituels recommandés par votre Direction et propres à votre service + Les EPI nécessaires à l'utilisation des produits prévus à votre plan d'hygiène en place et aux produits préconisés ici (Cf rubrique 8 de la Fiche de Sécurité) + les dispositifs « barrière » à usage unique spécifiques COVID-19 à savoir, gants, masque (tout type), lunette de sécurité ou visière faciale, surchaussures, tablier ou blouse, ou encore Kit visiteur. Ces EPI devront être changés après chaque opération contaminante et si déchirés/abîmés.







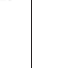






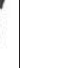


- Interdire l'accès à la zone à décontaminer à toutes les personnes non responsabilisées pour faire cette décontamination reprise d'activité
- Assurer l'hygiène de ses mains (lavage des mains au savon et à l'eau et/ou friction des mains avec solution hydroalcoolique)
- Commencer par aérer les zones pendant minimum 10 minutes, puis vider/évacuer les poubelles
- **Vérifier tous les lieux de stockage de la zone, les placards, les enceintes froides...jeter tous les périmes (DLC, DLUO dépassées), tous les gros déchets et objets inutiles/inutilisés (c'est le moment de faire du tri !!!), les évacuer et enfin, sortir tous les objets, le matériel ou encore les jouets à décontaminer en les posant sur les surfaces planes présentes.**
- Pour la réalisation du protocole ci-dessous, vous munir de supports d'entretien propres et nettoyés avant d'arriver sur zone ou les laver au préalable en suivant le protocole ci-dessous. **Les lavettes et autres supports d'entretien à usage unique sont à préférer si une ou des zones à entretenir sont des zones confinées/ou des cas COVID-19 ont été déclarés**

QUOI	FREQUENCE	PREPARATION	PRODUITS / NORME(S) /	Autres références ADELYA valides	DOSAGES / PREPARATION	DILUTION	POSE PRODUIT SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	TEMPS CONTACT	ACTION SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	RINCAGE SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	SECHAGE SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	REGLES IMPORTANTES
2 - Si cas de COVID-19 déclarés : TENUES DU PERSONNEL RIDEAUX, VOILAGES, NAPPES, HOUSSES, CHIFFONS... SUPPORTS D'ENTRETIEN (Lavettes, mops...)	En arrivant sur la zone	 Ne pas oublier les étapes citées en 1	 SAC HYDROSOLUBLE 66478  SAC POUBELLE OU SURSAC LINGE ROUGE	/	MATERIEL PRET A L'EMPLOI	S'assurer que les sacs soient sans trous et non déjà utilisés	Ne pas sortir les articles contaminés de la zone. Ne pas le secouer. Ne pas les plaquer contre soi.  Les disposer dans un ou plusieurs sacs(s) hydro-soluble(s)	Charger le(s) sac(s) de manière à pouvoir le(s) fermer hermétiquement avec le lien	 METTRE DANS LE(S) SURSAC(S). Les charger de manière à pouvoir le(s) fermer hermétiquement	Circuit du linge « contaminé » : - Traitement du linge à l'extérieur : L'évacuer de suite si possible de la zone, sinon le déposer en bac identifié « linge contaminé SARS-CoV2 » dans votre local VO ou dans un zone « sale » - Traitement sur place : Suivre le protocole ADELYA « CIRCUIT DU LINGE CONTAMINE SARS-CoV2 ET DECONTAMINATION EN PRELAVAGE »	Retirer ses EPI, jeter l'usage unique en filière DASRI et assurer son hygiène des mains  - Prévenir de ce linge contaminé SARS-CoV2 pour la collecte et/ou son traitement	
2 - Si aucun cas COVID-19 : TENUES DU PERSONNEL RIDEAUX, VOILAGES, NAPPES, HOUSSES, CHIFFONS... SUPPORTS D'ENTRETIEN (Lavettes, mops...)	En arrivant sur la zone	 Ne pas oublier les étapes citées en 1		/	UTILISER UN SAC A LINGE SALE PROPRE ET NETTOYE	Décontaminer le chariot comme indiqué ci-dessous pour la décontamination des surfaces	COLLECTER LES ARTICLES ET LES METTRE EN MACHINE 	Si les articles le permettent, 60°C obligatoire 	Temps de cycle minimum 30 min 		Étapes de séchage et de finition ensuite classiques	RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065



<p>3</p> <p>MATERIEL BROSSE BALAIS BROSSES MANUELLES RACLETTES</p> <p>MATERIEL ENTRETIEN CHARIOTS, SEAUX...</p> <p>Les produits et les méthodologies présentés en étape 5 sont aussi applicables ici pour la décontamination du matériel d'entretien comme les chariots, les seaux, etc...</p>	<p>Avant utilisation pour décontamination</p> <p>Ne pas oublier les étapes citées en 1</p> <p>TOUT REGROUPER DANS UNE ZONE DE SERVICE</p> <p>PREPARER DES BACS ET SEAUX DE TREMPAGE</p>	<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>- 68166F 5K1 FRACHEUR 5KG PREMIUM 5KG - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3EN1 PREMIUM A ANIOS 5KG</p>	<p>68170 68171</p> <p>68189A 68189 50176D 50176C 50181 68166G 68166H</p> <p>12316E (NON ALIMEN-TAIRE)</p> <p>OU</p> <p>WI HOME</p> <p>50801 WI HOME SURF+ 2L</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 30ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO</p>	 <p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>Dilution manuelle</p> <p>FLACON REPOUSE 3L</p>	<p>+ PRODUIT</p> <p>OU</p> <p>TREMPAGE</p> <p>15 min</p>  <p>Laisser égoutter et sécher et/ou essuyer</p>	<p>Pour le matériel trop encrassé et/ou trop abîmé/vétuste, les remplacer par du matériel en bon état</p> <p>Les produits et les méthodologies présentés en étape 5 sont aussi applicables ici pour la décontamination du matériel d'entretien comme les chariots, les seaux, etc...</p>
<p>4</p> <p>DECRASSAGE APPROFONDI APPRE D'ACTIVITE SURFACES ET SOLS AVANT DECONTAMINATION</p>	<p>Avant décontamination</p> <p>Se référer à votre plan d'hygiène en place, réaliser les entretiens indiqués toutes fréquences</p>  <p>Se référer à votre plan d'hygiène en place</p>	<p>Se référer à votre plan d'hygiène en place</p>	<p>/</p>	<p>PRÊT A L'EMPLOI ET/OU EN DILUTION</p>	 <p>Dilution auto</p> <p>Dilution manuelle</p> <p>FLACON REPOUSE 3L</p> <p>Prêt à l'emploi</p>	<p>+ PRODUIT</p> <p>OU</p> <p>TREMPAGE</p> <p>15 min</p>  <p>Evacuer les eaux de rinçage puis sécher si besoin</p> <p>Evacuer les eaux de lavage (raclettes et/ou aspir à eau) puis rincer</p> <p>OU</p>	<p>- Si machines électriques utilisées, bien les vider, les rincer et les décontaminer après utilisation comme indiqué pour la décontamination des surfaces</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p>
<p>5</p> <p>DECONTAMINATION PETIT MATERIEL, OBJETS ET EQUIPEMENTS MOBILES ET PARTAGES PERSONNEL, CORPS ENSEIGNANT ET ELEVES NE CRAIGNANT PAS L'EAU</p> <p>(Objets, matériel scolaire, objets informatiques et bureautiques, outils techniques et maintenance, matériel medical...)</p>	<p>Avant ou après décrassage approfondi ci-dessus / selon votre organisation</p> <p>Ne pas oublier les étapes citées en 1</p> <p>TOUT REGROUPER SUR LA ZONE ET/OU DANS UNE ZONE MUNIE D'EVERS</p> <p>PREPARER DES BACS ET SEAUX DE TREMPAGE</p>	<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>CONTRACTUALISER LES TRAVAUX</p> <p>- 68177 ULTRABAC 2D 1L PREMIUM 5KG - 68172 UL-TRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3EN1 PR A 5KG</p>	<p>68170 68189A 68169 50176D 50176C 50181</p> <p>12316E (NON ALIMEN-TAIRE)</p> <p>OU</p> <p>50801 WI HOME SURF+ 2L</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 30ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO</p>	 <p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>Dilution manuelle</p> <p>FLACON REPOUSE 3L</p>	<p>+ PRODUIT</p> <p>OU</p> <p>TREMPAGE</p> <p>15 min</p>  <p>Egoutter</p> <p>Si essuyage, les supports doivent être changés dès que trop humides et interdiction de les mettre à sécher pour réutilisation</p> <p>Code couleurs lavettes selon votre plan d'hygiène en place</p> <p>Ne pas laisser d'eau stagnante.</p>	<p>POSSIBILITE DE PASSER AU LAVE VAISSELLE 45 à 65°C LAVAGE 60 à 80°C RINÇAGE</p> <p>Pour tracer cette décontamination en lave-vaisselle, noter chaque cycle réalisé ainsi que les T°C de lavage et de rinçage qui seront respectées.</p>

<p>6</p> <p>DECONTAMINATION SURFACES TOUCHÉES ET POINTS DE CONTACT (Véhicules transport, zones livraisons, restauration, vestiaires, sanitaires, classes, circulations, zones de service et techniques, salles communes enfants, salles communes personnel et corps enseignant, accueil, service médical...)</p> <p>SURFACES FREQUEMMENT TOUCHÉES ET POINTS DE CONTACT (Poignées, rampes, interrupteurs, commandes, et boutons des véhicules, des locaux, du mobilier, des tiroirs, des équipements fixes, des équipements roulants, des équipements de stockage, des vestiaires, des sanitaires, boutons MC et ascenseurs, surfaces à hauteur de mains comme les portes et leurs encadrements, poignées de fenêtres, distributeurs, affichages, tableaux, poignées et portes des casiers...)</p> <p>SURFACES DE TRAVAIL DE SERVICE, DE RESTAURATION ET ADMINISTRATIVES TRES UTILISEES (Véhicule transport, Tables, chaises, plans de travail, bureau, mobilier, postes de travail, portes diverses, chariots, équipements roulants, poubelles, surfaces très utilisées des classes et circulations...)</p>	<p>TOUTES LES ZONES ET SURFACES ALIMENTAIRES NETTOYÉES EN ÉTAPE 4</p> <p>UTILISATION POSSIBLE SELON TYPOLOGIE SITE D'UN DESINFECTANT SEUL PRET A L'EMPLOI VIRUCIDE EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 50241A - LINGETTE DESINF SANS RINÇAGE 200 - 12280 - ULTRABAC DESINF CONTACT / SPRAY 750ML</p> <p>UTILISATION AUSSI POSSIBLE SELON TYPOLOGIE SITE POUR UN NETTOYANT DESINFECTANT PRET A L'EMPLOI VIRUCIDE EN 14478 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 50240C LINGET WIPANIOS EXCEL X100 - 50185 EL PRO TS NETT DESINF 750ML ET 50185A 5L</p>	<p>24146 24148B</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p>	 	  <p>Pulvériser sur les surfaces ou sur UU</p>    <p>Pulvériser dans la lavette ou sur la surface</p>   <p>OU OU OU</p> <p>TREMPAGE POUR LES OBJETS NE CRAIGNANT PAS L'EAU</p> 	<p>Frotter pendant le temps de séchage</p>  <p>Pas de rinçage</p> <p>Facultatif</p>  <p>Pas de rinçage</p> <p>Frotter pendant le temps de séchage</p>  <p>Rinçage si surface entretenue rentrera en contact avec débris non emballés</p>  <p>5 min</p> <p>Temps d'action avant rinçage si rinçage</p>  <p>15 min</p>	 <p>Bien utiliser des lingettes imbibées et non sèches. Bien refermer la boîte après utilisation</p>  <p>Rejeter l'UU et les lingettes souillées immédiatement à la poubelle. Si cas CoVID-19 déclarés, préférer rejeter en filière DASRI</p> <p>Si rinçage, rincer avec une lavette propre et humide mais pas trempée !!</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p> <p>Laisser sécher</p> <p>Laisser sécher</p>	<p>Après étape 5</p> <p>Avant réouverture et accueil du public</p> <p>MATERIEL, OBJETS ET EQUIPEMENTS PARTAGES SCOLAIRES, DE SERVICE, DE RESTAURATION, D'ENTRETIEN, INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE (Véhicules transport, chariot d'entretien, balais, brosses, seaux, Thermomètre, cafetière, outillage, machines électriques, écrans tactiles, téléphones, stylos, claviers, souris, matériel et ustensiles scolaires, jouets...)</p>	<p>Ne pas oublier les étapes citées en 1</p>  <p>Bien réaliser l'étape 5 au préalable notamment la décontamination de tout le matériel et des objets partagés qui peuvent être mis à tremper ou à passer au lave-vaisselle s'ils ne craignent pas l'eau. Gain de temps et d'énergie !</p> 	<p>SPRAY 750ML / BIDON 5L 50000D / 50000E 50155 / 50155A 50160 / 50160A 50162B / 50164B 12101 50066B NON ALIMENTAIRE LINGETTES NON ALIMENTAIRES 24142 24148</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p> <p>68170 68189A 68189 50176D 50176C 50181</p> <p>OU</p> <p>50801 WI HOME SURF+ 2L</p> <p>12316E (NON ALIMENTAIRE)</p> <p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 68171 ULTRABAC 2D 1L PREMIUM 5KG - 50176A SURFANIOS - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3E1 PR A 5KG</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO</p> <p>Sur contact, vérifier buses dosage 0,25%</p>  	<p>Rinçage si surface entretenue rentrera en contact avec débris non emballés</p> <p>Code couleur lavettes selon votre plan d'hygiène en place</p> <p>Laisser sécher</p> <p>Attention, les solutions diluées sont stables environ 8h (sauf WI ETIK 1 mois), changer la solution tous les jours si utilisée en spray ou eau</p>	<p>Pas de rinçage</p> <p>Pas de rinçage</p>
---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	---

<p>6 - Si cas de CoVID-19 déclarés et recommandé par votre Direction/Service</p> <p><u>Qualité :</u></p> <p>TOUTES SURFACES ATTEIGNABLES DE LA ZONE TRAITÉE SANS EXCEPTION</p> <p>(C)-DESSUS + murs, plinthes, grilles aération/ventilation, rebords de fenêtres, fenêtres, plafonds si lavables, extérieur et intérieur du mobilier, dessous/pieds mobilier, etc.)</p>	<p>Après étape 5</p> <p>Avant réouverture et accueil du public</p> <p></p> <p>Ne pas oublier les étapes citées en 1</p>	<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>CONTACT / ALIMENTAIRE</p> <p>68170 68189A 68189 50176D 50176C 50181</p> <p>OU</p> <p>50801 WI HOME SURF+ 2L</p> <p>12316E (NON ALIMEN-TAIRE)</p> <p>- 68171 ULTRABAC 2D 1L - 50176A SURFANIOS PREMIUM 5KG - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3EVT PR A 5KG</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO</p>	<p></p> <p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>Dilution manuelle</p> <p></p> <p>FLACON KERDOSE 1L</p>	<p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</p> <p></p> <p>OU</</p>
--	---	---	--	---	--

<p>8</p> <p>BALAYAGE HUMIDE DES SOLS</p> <p>(Sol non rugueux et/ou humide, tous types de sols lisses)</p>	<p>Obligatoire avant leur lavage et décontamination</p>	<p>Si gros déchets</p> <p>Balayer au balai alimentaire souple au préalable si possible</p>	<p>24122 24126</p> <p>72380 72382 AVEC 72388 72398</p> <p>72384 72385 72385A 72386 AVEC 72409 72409A</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p>	<p>GAZE : Une à la fois sur le balai, ne pas la mettre à l'avance</p>	<p>Effectuer un balayage humide</p> <p>Passage gaze : Détourage puis Méthode en 8 ou à la « godille »</p> <p>Changer pour chaque pièce et/ou environ 1 gaze = 20 m2.</p> <p>Rejeter gaze sale et déchets dans la poubelle</p>	<p>Les laisser dans leur emballage et ne pas les fixer à l'avance sur le balai. Une gaze par zone ou pièce et max pour 25m2.</p> <p>Si balayage d'une zone confinée et/ou cas de COVID-19 avéré, les gazes souillées doivent être rejetés avec pelle et rejeter et suivre la filière DASRI</p>
<p>9</p> <p>DECONTAMINATION SOLS</p> <p>Sans évacuation</p> <p>(Toutes zones dont SANITAIRES, sols carrelés, sols « durs », sols « plastiques » ... tous types de sols)</p>	<p>Après étapes 6 et 8</p> <p>Avant réouverture et accueil du public</p> <p>Ne pas oublier les étapes citées en 1</p>	<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>- 68166F 3E/1 FRACHEUR 5KG - 6076A SURFANIOS PREMIUM 5KG - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3E/1 PREMIUM A ANIOS 5KG</p>	<p>68170 68171 68189A 68189 50176D 50176C 50181 68166G 68166H</p> <p>OU</p> <p>50801 WI HOME AUTO SURF+ 2L</p> <p>12316E (NON ALIMEN-TAIRE)</p> <p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU</p> <p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>/</p> <p>Dilution manuelle</p> <p>FLACON 1L KENDOSE</p>	<p>Méthode « double seau »</p> <p>Trémper dans le seau bleu, Essorer</p> <p>Adaptation double seau</p> <p>Seau rouge SALE = Vide, MOPs sales Bleu PROPRE + presse = Trémper dans le bleu et essorer la MOP.</p> <p>Méthode bac désinfection</p> <p>Egoutter une MOP sur la grille et appliquer</p> <p>Méthode imprégnation chariot doseur</p> <p>Imprégner une MOP avec une dose du chariot</p> <p>Méthode préimprégnation</p> <p>Suivre la procédure en annexe ADELYA voir exemples en annexe ADELYA</p>	<p>Aucun rinçage Ne jamais retremper une MOP sale dans les seaux</p> <p>Rejeter sa MOP sale souillée dans le seau rouge</p> <p>Aucun rinçage Ne jamais retremper une MOP sale dans le seau</p> <p>Rejeter sa MOP sale souillée dans le réceptacle sale</p> <p>Aucun rinçage Ne jamais réimprégner une MOP sale dans le système d'imprégnation</p> <p>Rejeter sa MOP sale souillée dans le réceptacle sale</p> <p>Sécher MOP ou aspirateur à eau si entretien à « grande eau »</p> <p>Laver</p> <p>Détourage puis Méthode en 8 ou à la « godille »</p> <p>Evacuer les eaux de lavage (tablettes et/ou aspi à eau) puis finir</p> <p>Sécher MOP si eau stagnante</p>	<p>Méthode double seau : La respecter et changer l'eau entre chaque zone et dès que souillée</p> <p>Adaptation double seau : Utiliser/changer de MOP par zone ou par pièce / dès que sale et sèche / si trop souillée</p> <p>Utiliser/changer de MOP par zone ou par pièce / dès que sale et sèche / si trop souillée</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p> <p>Méthode préimprégnation Suivre la procédure en place ET/OU voir exemples dans le Guide ADELYA avec MOPs UU</p>
<p>9</p> <p>DECONTAMINATION SOLS</p> <p>Avec évacuation</p> <p>(Toutes zones dont SANITAIRES, sols carrelés, sols « durs », sols « plastiques » ... tous types de sols)</p>	<p>Après étapes 6 et 8</p> <p>Avant réouverture et accueil du public</p> <p>Démonter les siphons et/ou grilles d'évacuation si présentes</p>	<p>LES PRODUITS CI-DESSUS EN 9 PEUVENT ETRE UTILISES A LA DOSE INDIQUEE MAIS PAS D'ACTION DETRANANTE</p> <p>- 52034 SANI 4D 5L A DILUER</p>	<p>A DILUER A 1% POUR 1L D'EAU EN SPRAY OU EN SEAU</p> <p>SOLUTION DILUEE STABLE 8H ENVIRON</p>	<p>Evacuer les eaux de rinçage</p> <p>Sécher MOP si eau stagnante</p>	<p>Entretien des siphons/évacuations, les grilles et les remonter</p>	

10 -

Si cas de COVID-19 déclarés et recommandé par votre Direction/Service Qualité :

DESINFECTION PAR VOIE AERIENNE et
DESINFECTION DES SURFACES NON ATTEIGNABLES MANUELLEMENT

Après étape 9
Avant réouverture et accueil du public



Ne pas oublier les étapes citées en 1



Appareil de désinfection par voie aérienne ADELYA NEBUL'ASEPT ET Désinfectant par voie aérienne norme NFT 72 281



VIRUS SHOT 54066B Auto-percutant Bactéricide, Virucide EN 14476

NON
Nebulisateur autonome et automatique Procédé efficace NFT 72-281 (bactéricide, fongicide, virucide, sporicide) – 5 ml/m3



Suivre le protocole placé sur le Nebul'ASEPT



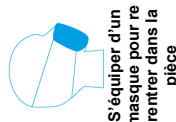
Volumes de 10 à 1000m3



Suivre le protocole placé sur le Nebul'ASEPT



- Placer le bidon dans l'appareil
- Placer l'appareil au centre de la pièce
- Programmer avec le volume à traiter et laisser agir 1h30 après la diffusion
- Quitter la pièce
- Procéder au démarrage via la télécommande 200M de portée



S'équiper d'un masque pour rentrer dans la pièce



5 renouvellements d'air avant réutilisation

Pas besoin de retoucher les surfaces ni de les rincer



- Voir Fiches Techniques des appareils et du produit ci jointes.
- Avant utilisation de l'appareil, lire les instructions.

AGITER L'AEROSOL AVANT UTILISATION. FERMER LES FENETRES.



AUTO-PERCUTANT (ONE SHOT) PRET A L'EMPLOI

PERMET DE TRAITER DES PIECES 30 M3 DE VOLUME

NON



- Laisser l'aérosol se vider dans la pièce et agir pendant 30 min



Attendre 2H avant de réintégrer la pièce traitée et aérer

Pas besoin de retoucher les surfaces ni de les rincer



Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RAPPELS METHODOLOGIES et ORGANISATION ENTRETIEN/DECONTAMINATION

- Se référer à votre « code couleurs » MOPs et Lavettes pour la couleur du support à utiliser en fonction de la zone entretenue.
- Utilisation LAVETTES : A utiliser pliée en 4. Utiliser/changer de lavette de couleur par zone ou par pièce / dès que les 8 faces sont utilisées / si trop souillée
- Adaptation chariot Double Seau lavage sols : Seau rouge SALE = Vide, pour MOPs sales souillées ; Bleu PROPRE + presse = Presser les franges propres au-dessus de la solution donc propre
- Si utilisation de LAVETTE/LINGETTE et/ou MOP A USAGE UNIQUE : A jeter après utilisation en poubelle classique. Si zone entretenue avec cas de COVID-19 avéré, suivre la filière DASRI
- Si utilisation de LAVETTE et/ou MOP LAVABLE : A rejeter dans un réceptacle ou filet « sale ». En fin de décontamination, lavage à 60°C sans chlore ni adoucissant avec lessiviel désinfectant ou non.
- Organiser vos différentes étapes d'entretien et de décontamination surfaces et sols en respectant les sens logiques suivants : Du haut vers le bas, du plus propre vers le plus sale et de l'extérieur vers l'intérieur



SIL'AGENT RENTRE DANS UNE ZONE CONFINEE et/ou AVEC UNE PERSONNE INFECTEE, AUCUNE SURFACE OU OBJET NE DOIT SORTIR DE LA ZONE SANS AVOIR SUIVI CE PROTOCOLE PENSER A NETTOYER ET DESINFECTER SON CHARIOT, SON MATERIEL ET SES EPI APRES CETTE DECONTAMINATION SI CONTAINER « DECHETS INFECTIEUX » JETER SYSTEMATIQUEMENT LES EPI, LES LAVETTES ET LES MOPs A USAGE UNIQUE DANS CE DERNIER



PROTOCOLE QUOTIDIEN POST DECONTAMINATION
COVID-19 V1
15/06/2020

PROTOCOLE QUOTIDIEN POST DECONTAMINATION

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (écoles élémentaires, secondaires et supérieures, universités, facultés, centres de formation et tout autre établissement lié à l'enseignement et à la formation)
TOUTES LES ZONES DU SITE (vestiaires/sanitaires personnel, vestiaires/sanitaires enfants, zones administratives, abords extérieurs, accueil, cours de récréation, zones techniques, salles communes, classes, restauration...)

Point sur les dernières études et contexte : La détergence aurait une action sur le SARS-CoV-2 (destruction de son enveloppe, le virus s'inactive ensuite) mais l'utilisation d'un désinfectant virucide EN14476 est conseillée et recommandée par l'OMS et le HCSP.
Enfin, selon les dernières études, le SARS-CoV-2 est capable de survivre 24h sur du carton, 2 à 3 jours sur revêtement plastique et sur l'innox, 4h sur du cuivre. D'où les préconisations ci-dessous.

Avant de prendre son service, avant toute action, il convient de se rappeler des règles ci-dessous : La ou les personne(s) désignées devront porter leur tenue de travail et les EPI habituels recommandés par votre Direction et propres à votre service + Les EPI nécessaires à l'utilisation des produits prévus à votre plan d'hygiène en place et aux produits préconisés ici (Cf rubrique 8 de la Fiche de Sécurité) :



- Être conscient de respecter toutes les bonnes pratiques d'hygiène élémentaires en milieu professionnel.
- Porter les dispositifs « barrière » à savoir, masque à usage unique (et lunette ou masque facial facultatif ou si recommandé par votre Direction/Service qualité). A changer après chaque opération contaminante et si déchirés/abîmés.
- **Hormis pour le respect des règles HACCP et pour l'utilisation de certains produits d'entretien, les gants UU sont inutiles.** Ils peuvent servir de support au virus, souillés par des aérosols ou après contact avec une surface contaminée. **Préférer donc une très bonne hygiène des mains !!!**
- **Organiser ces phases d'entretien et toutes les autres missions propres à votre service en respectant le plus possible la distanciation sociale malgré les phases obligatoires de travail en équipe et la proximité.**
- **Essayer le plus possible d'attribuer une ou plusieurs personnes à un seul poste et tâches afin d'éviter les allers et venues, contaminations croisées et échanges de matériel, objets et équipements.**
- Respecter les GESTES « BARRIERE » notamment une hygiène des mains impeccable (lavage hygiénique des mains conformément à la réglementation et/ou friction des mains avec solution hydroalcoolique)
- Veillez à ne pas partager de matériel bureautique ou informatique, de matériel pédagogique/scolaire etc...sans les avoir préalablement nettoyés/désinfectés (voir protocole ci-dessous)
- **Commencer par aérer les zones pendant minimum 10 minutes, évacuer tout le linge et articles textiles en chariot « linge sale » puis vider/évacuer les poubelles**
- Pour la réalisation du protocole ci-dessous, vous munir de supports d'entretien propres et nettoyés avant d'arriver sur zone ou les laver au préalable en suivant le protocole ci-dessous. Les lavettes et autres supports d'entretien à usage unique sont à préférer si une ou des zones à entretenir sont des zones confinées/ou des cas COVID-19 ont été déclarés
- De disposer de tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce protocole et autres procédures (produits, matériel, consommables...)

QUOI	FREQUENCE	PREPARATION	PRODUITS / NORME(S) /	Autres références ADELYA valides	DOSAGES / PREPARATION	DILUTION	POSE PRODUIT SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	TEMPS CONTACT	ACTION SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	RINCAGE SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	SECHAGE SELON METHODE(S) EN PLACE et SURFACES	REGLES IMPORTANTES
------	-----------	-------------	-----------------------	----------------------------------	-----------------------	----------	--	---------------	--	---	---	--------------------





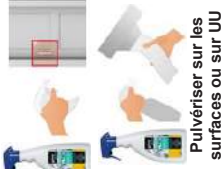

















En premier lieu, suivre votre plan d'hygiène en place, que ce soit les fréquences d'entretien ou encore les produits à utiliser et méthodes associées, par exemple pour les sols. Suivre ou compléter avec les préconisations ci-dessous.

<p>PETIT MATERIEL, OBJETS ET EQUIPEMENTS MOBILES ET PARTAGES</p> <p>PERSONNEL, CORPS ENSEIGNANT ET ELEVES NE CRAIGNANT PAS L'EAU</p> <p>(Jouets, matériel scolaire, objets informatiques et bureautiques, outils techniques et maintenance, matériel medical...)</p>	<p>Avant et Après chaque service</p> <p>A chaque utilisation si partagée</p> <p>Selon fiches préventives par zone</p> <p>Si venant de l'extérieur / 1^{ère} utilisation</p> <p>A chaque utilisation pour les surfaces de repas, de travail, etc....</p>	<p>TOUT REGROUPER SUR LA ZONE ET/OU DANS UNE ZONE MUNIE D'EVIER</p> <p>PREPARER DES BACS ET SEAUX DE TREMPAGE</p>	<p>NETOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>CONTACT A LIMITEAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 68170 - 68189A - 68189 - 50176D - 50176C - 50181 <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50801 WI HOME SURF+ 2L - 12316E (NON ALIMEN-TAIRE) 	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO</p>	<p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>Dilution manuelle</p>	<p>15 min</p>	<p>PRODUIT</p> <p>TREMPAGE</p>	<p>Code couleurs lavettes selon votre plan d'hygiène en place</p>	<p>Ne pas laisser d'eau stagnante.</p>	<p>Si essuyage, les supports doivent être changés dès que trop humides et interdiction de les mettre à sécher pour réutilisation</p>	<p>Egoutter</p>	<p>POSSIBILITE DE PASSER AU LAVE VAISSELLE</p> <p>45 à 65°C LAVAGE</p> <p>60 à 80°C RINCAGE</p> <p>Pour tracer cette décontamination en lave-vaisselle, noter chaque cycle réalisé ainsi que les T°C de lavage et de rinçage qui seront respectées.</p>
--	---	---	--	--	---	---------------	--------------------------------	---	--	--	-----------------	--





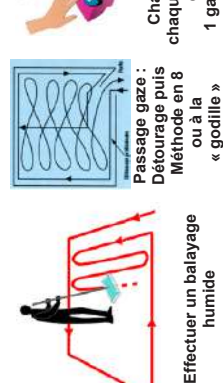






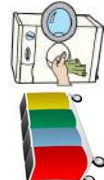






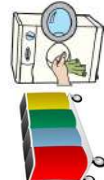






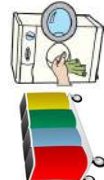




<p>PETIT MATERIEL, OBJETS ET EQUIPEMENTS MOBILES ET PARTAGES PERSONNEL, CORPS ENSEIGNANT ET ELEVES</p> <p>CRAIGNANT L'EAU ET LE TREMPAGE (Jouets, matériel scolaire, objets informatiques et bureautiques, outils techniques et maintenance, matériel medical...)</p>	<p>Avant et Après chaque service</p> <p>A chaque utilisation si partagée</p> <p>Selon fiches préventives par zone</p> <p>Si venant de l'extérieur / 1^{ère} utilisation</p> <p>A chaque utilisateur pour les surfaces de repas, de travail, etc...</p>	<p>Se référer à votre plan d'hygiène en place</p> <p>NETTOYER AVANT AVEC VOTRE PRODUIT HABITUEL</p> <p>TOUT REGROUPER SUR LES SURFACES PLANES DE LA ZONE PREALABLEMENT DECONTAMINEES COMME INDIQUE CI-DESSOUS</p> <p>Selon nettoyer et désinfecter avec norme virucide EN14476 directement avec un produit et la méthode ci-à-droite</p>	<p>DESINFECTANT SEUL PRET A L'EMPLOI VIRUCIDE EN ALIMENTAIRE »</p> <p>- 90241A - LINGETTE DESINF SANS RINCAGE 200 CONTACT / SPRA Y 7500ML</p> <p>NETTOYANT DESINFECTANT PRET A L'EMPLOI VIRUCIDE EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p> <p>- 50240C LINGET WIPANIOS EXCEL X100 - 50165 EL PRO TS NETT DESINF 7500ML ET 50165A 5L</p>	<p>24146 24146B</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p>			<p>Frictionner pendant le temps de séchage</p> <p>Pulvériser sur les surfaces ou sur UU</p> <p>Frictionner pendant le temps de séchage</p> <p>OU</p>	<p>Pas de rinçage</p> <p>Facultatif</p> <p>Pas de rinçage</p>		<p>Bien utiliser des lingettes imbibées et non sèches. Bien refermer la boîte après utilisation</p> <p>Rejeter l'UU et les lingettes souillées immédiatement à la poubelle. Si cas CoVID-19 déclarés, préférer rejeter en filière DASRI</p>
<p>SURFACES SANITAIRES (Vestiaires/sanitaires personnel et corps enseignant, sanitaires des enfants, sanitaires personnel...)</p> <p>Intérieur extérieur des sièges WC, des urinoirs, des lavabos, des douches, des robinetteries, Soie et brosse WC</p> <p>Carrelage mural et faïences à hauteur des mains, à hauteur d'homme et proches surfaces sanitaires</p> <p>Poubelles des blocs WC, siphons de sol, portes des blocs WC</p>	<p>Avant et Après chaque service</p> <p>A chaque utilisation si partagée</p> <p>Selon fiches préventives par zone</p> <p>Si venant de l'extérieur / 1^{ère} utilisation</p> <p>A chaque utilisateur pour les surfaces de repas, de travail, etc...</p>	<p>Grandes zones sanitaires avec évacuation au sol</p> <p>Démonter les siphons</p> <p>Balayer au balai alimentaire souple au préalable si possible</p>	<p>DETARTRANT VIRUCIDE EN 14476</p> <p>- 52053A 5 EN 1 PREMIUM 7500ML - 52001 EL PRO SD SANITA - 52033 SANI + ULTRABIO TENSIO 7500ML - 52034 SANI 4D 5L A DILUER</p>	<p>REEMPLIR SPRAYS AVEC BIDONS 5L POUR</p> <p>- 52053 - 52001A - 52033 - 52032 AVEC 52030</p> <p>ET POUR A DILUER A 1% POUR 100ML EN SPRAY OU EN SEAU</p> <p>52034 BIDON 5L A DILUER</p> <p>NON</p> <p>A DILUER A 1% SOIT 100ML POUR 1L D'EAU EN SPRAY OU EN SEAU</p> <p>SOLUTION STABLE DILUEE 8H ENVIRON</p>	<p>PRETS A L'EMPLOI</p> <p>ET POUR A DILUER A 1% POUR 100ML EN SPRAY OU EN SEAU</p>		<p>Laisser sécher</p> <p>Laisser sécher</p>	<p>Rincer avec une lavette propre et humide mais pas trempée !!</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p>	<p>Rincer avec une lavette propre et humide mais pas trempée !!</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p>	<p>Bien utiliser des lingettes imbibées et non sèches. Bien refermer la boîte après utilisation</p> <p>Rejeter l'UU et les lingettes souillées immédiatement à la poubelle. Si cas CoVID-19 déclarés, préférer rejeter en filière DASRI</p>



<p>SURFACES TOUTES ZONES (Véhicules transport, zones livraisons, restauration, vestiaires, sanitaires, classes, circulations, zones de service et techniques, salles communes enfants, salles communes personnel et corps enseignant, accueil, service médical...)</p> <p>SURFACES FREQUEMMENT TOUCHÉES ET POINTS DE CONTACT (Poignées, rampes, interrupteurs, commandes, et boutons des véhicules, des locaux, du mobilier, des tiroirs, des équipements fixes, des équipements scolaires, des équipements de stockage, des vestiaires, des sanitaires, boutons MC et ascenseurs, surfaces à hauteur de mains comme les portes et leurs encadrements, poignées de fenêtres, distributeurs, affichages, tableaux, poignées et portes des casiers...)</p> <p>Avant et Après chaque service</p> <p>A chaque utilisation si partagée</p> <p>Selon fiches préventives par zone</p> <p>Si venant de l'extérieur / 1^{ère} utilisation</p> <p>A chaque utilisateur pour les surfaces de repas, de travail, etc...</p>	<p>UTILISATION POSSIBLE SELON TYPOLOGIE SITE PRET A L'EMPLOI VIRUCIDE EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 60241A - LINGETTE DESINF SANS RINÇAGE*200 - 12280 - ULTRABAC DESINF CONTACT / SPRAY 750ML</p>	<p>24146 24146B</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p>	<p>Se référer à votre plan d'hygiène en place</p>  <p>NETTOYER AVANT AVEC VOTRE PRODUIT HABITUEL</p>	<p>Frotter pendant le temps de séchage</p>  <p>Pas de rinçage</p> <p>Facultatif</p>  <p>Frotter pendant le temps de séchage</p> <p>Pulvériser sur les surfaces ou sur UU</p> 	<p>Bien utiliser des lingettes imbibées et non sèches. Bien refermer la boîte après utilisation</p>  <p>Rejeter l'UU et les lingettes souillées immédiatement à la poubelle. Si cas COVID-19 déclarés, préférer rejeter en filière DASRI</p> 
<p>Bien réaliser la première étape ci-dessus au préalable notamment la décontamination de tout le matériel et des objets partagés qui peuvent être mis à tremper ou passer au lave-vaisselle s'ils ne craignent pas l'eau. Gain de temps et d'énergie !</p>  <p>SURFACES DE TRAVAIL DE SERVICE, DE RESTAURATION ET ADMINISTRATIVES TRES UTILISEES (Véhicule transport, Tables, chaises, plans de travail, bureaux, mobilier, postes de travail, portes diverses, chariots, équipements roulants, bûches, surfaces très utilisées des classes et circulations...)</p>	<p>UTILISATION AUSSI POSSIBLE SELON TYPOLOGIE SITE NETTOYANT DESINFECTANT EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 50240C LINGET WIPANIOS NON ALIMENTAIRES 24142 - 50165 EU PRO TS NETT DESINF 750ML ET 50165A 5L</p>	<p>SPRAY 750ML / BIDON 5L 50000D / 50000E / 50185 / 50155A / 50180 / 50160A / 50162B / 50164B 12101 50066B NON ALIMENTAIRE LINGETTES NON ALIMENTAIRES 24142 24148</p> <p>PRET A L'EMPLOI</p>	<p>Pulvériser dans la lavette ou sur la surface</p>  <p>Temps d'action avant rinçage si rinçage</p>  <p>Laisser sécher</p>  <p>Rinçage si surface entretenue rentrera en contact avec denrées non emballées</p>  <p>5 min</p> 	<p>Laisser sécher</p> <p>Rinçage si surface entretenue rentrera en contact avec denrées non emballées</p>  <p>Code couleurs lavettes selon votre plan d'hygiène en place</p>  <p>15 min</p> <p>OU</p> <p>OU</p> <p>OU</p> <p>TREMPAGE POUR LES OBJETS NE CRAIGNANT PAS L'EAU</p> 	<p>Si rinçage, rincer avec une lavette propre et humide mais pas trempée !!</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p> <p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p> <p>Attention, les solutions diluées sont stables environ 8h (sauf WI ETIK 1 mois), changer la solution tous les jours si utilisée en spray ou seaux</p>
<p>MATERIEL, OBJETS ET EQUIPEMENTS PARTAGES SCOLAIRES, DE SERVICE, DE RESTAURATION, D'ENTRETIEN, INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE (Véhicules transport, chariot d'entretien, balais, brosses, seaux, Thermomètre, cafetière, outillage, machines électriques, écrans tactiles, téléphones, stylos, claviers, souris, matériel et ustensiles scolaires, jouets...)</p>	<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476 « CONTACT ALIMENTAIRE »</p>  <p>- 68171 ULTRABAC 2D 1L PREMIUM 5KG - 50176A SURFANIOS 5KG - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG - 68189B 3EN1 PR A 5KG</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU</p> <p>OU</p> <p>WI HOME AUTO 2L</p>	<p>Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25% / Dilution manuelle</p>  <p>OU</p> <p>OU</p> <p>OU</p>	<p>Laisser sécher</p> <p>Rinçage si surface entretenue rentrera en contact avec denrées non emballées</p>  <p>Code couleurs lavettes selon votre plan d'hygiène en place</p>  <p>15 min</p> <p>OU</p> <p>OU</p> <p>OU</p> <p>TREMPAGE POUR LES OBJETS NE CRAIGNANT PAS L'EAU</p> 	<p>- Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole</p> <p>Attention, les solutions diluées sont stables environ 8h (sauf WI ETIK 1 mois), changer la solution tous les jours si utilisée en spray ou seaux</p>



<p>SOLS MOQUETTES ASPIRATION</p>	<p>Dès que nécessaire</p>	 <p>UTILISER DES FILTRES HEPA FILTRANTS IMPERATIVEMENT</p>	 <p>- 76363 - ASPIRATEUR ZEF 10 - 76363D - FILTRE HEPA POUR ZEF 10</p>	<p>PRET A L'EMPLOI</p>	<p>Installer le filtre dans l'aspirateur. Bien vérifier que le sac n'est pas plein.</p>		<p>- Si aspirateur utilisé, bien le vider, le rincer et les décontaminer après utilisation comme indiqué pour la décontamination des surfaces</p>
<p>BALAYAGE HUMIDE DES SOLS <i>(Sol non rugueux et/ou humide, tous types de sols tissés)</i></p>	<p>Obligatoire avant leur lavage</p>	<p>Si gros déchets Balayer au balai alimentaire souple au préalable si possible</p>	 <p>- 24120 GAZES IMPREGNEES A USAGE UNIQUE 60*25 - 72438 BALAI TRAPEZE 55CM CAOUTCHOUC</p>	<p>PRET A L'EMPLOI</p>	<p>GAZE : Une à la fois sur le balai, ne pas la mettre à l'avance</p>	 <p>Effectuer un balayage humide Méthode « double seau » Méthode en 8 « godille » Détourage puis Passage gaze : Méthode en 8 ou à la « godille » Changer pour chaque pièce et/ou environ 1 gaze = 20 m2. rassembler, recueillir gaze et déchets avec pelle et balayette au sol</p>	<p>Les laisser dans leur emballage et ne pas les fixer à l'avance sur le balai. Une gaze par zone ou pièce et max pour 25m2. Si balayage d'une zone confinée et/ou cas de COVID-19 avéré, les gazes souillées doivent être rejetés et suivre la filière DASRI</p>
<p>ENTRETIEN DES SOLS Sans évacuation <i>(Toutes zones dont SANITAIRES, sols carrelés, sols « durs », sols « plastiques » ...tous types de sols)</i></p>	<p>Après chaque service Si demandée par votre Direction Etape en plus ou remplace le protocole en place selon la zone, par ex : salle de classe</p>		<p>NETTOYANT DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476 - 68166F 3EN1 - 50176A SURFANIOS PREMIUM 5KG - 68172 ULTRABAC DETERG DESINF 6KG - 68189B 3EN1 PREMIUM A ANIOS 6KG</p> <p>OU WI HOME SURF+ 2L 12316E (NON ALIMEN-TAIRE)</p>	<p>DOSAGE UNIQUE 0,25% SOIT UNE DOSE DE 20ML POUR 8L D'EAU OU WI HOME AUTO Sur centrale, vérifier buses dosage 0,25%</p> <p>Dilution manuelle FLACON KERDOSE 1L</p>	<p>Rincer dans le seau rouge, essorer, puis laver de nouveau Aucun rinçage Ne jamais retremper une MOP sale dans les seaux Rejeter sa MOP sale souillée dans le seau rouge Aucun rinçage Ne jamais retremper une MOP sale dans le seau Rejeter sa MOP sale souillée dans le réceptacle sale Aucun rinçage Ne jamais réimprégner une MOP sale dans le système d'imprégnation Rejeter sa MOP sale souillée dans le réceptacle sale</p>	<p>Méthode « double seau » Trémper dans le seau bleu, Essorer Adaptation double seau Seau rouge SALE = vide, MOPs sales Trémper dans le bleu et essorer la MOP. Méthode bac désinfection Egoutter une MOP sur la grille et appliquer Méthode imprégnation chariot doseur Détourage puis Méthode en 8 ou à la « godille » Méthode préimprégnation Suivre la procédure en place ET/OU voir exemples en annexe ADELYA</p>	<p>Méthode double seau : La respecter et changer l'eau entre chaque zone et dès que souillée Adaptation double seau : Utiliser/changer de MOP par zone ou par pièce / dès que sale et sèche / si trop souillée Utiliser/changer de MOP par zone ou par pièce / dès que sale et sèche / si trop souillée Respecter les règles, les bonnes pratiques et les principes généraux d'entretien décrits dans l'encart en fin de protocole Méthode préimprégnation Suivre la procédure en place ET/OU voir exemples dans le Guide ADELYA avec MOPs UU</p>

<p>ENTRETIEN DES SOLS <u>Avec évacuation</u> <i>(Toutes zones dont SAMITAIRES, sols carrelés, sols « durs », sols « plastiques », ...tous types de sols)</i></p>	<p>Après chaque service Si demandée par votre Direction</p>	<p>Démonter les siphons et/ou grilles d'évacuation si présentes</p> 	<p>LES PRODUITS LIGNE CH-DESSUS PEUVENT ETRE UTILISES A LA DOSE INDIQUEE MAIS PAS D'ACTION DETARTRANTE</p>  <p>- 52034 SANI 4D 5L A DILUER</p>	<p>A DILUER A 1% SOIT 10ML POUR 1L D'EAU EN SPRAY OU EN SEAU</p> <p>SOLUTION DILUEE STABLE 8H ENVIRON</p>	<p>NON</p>	<p>Decontaminer le chariot comme indiqué ci-dessous pour la décontamination des surfaces</p> 	<p>COLLECTER LES ARTICLES ET LES METTRE EN MACHINE</p> 	<p>Si les articles le permettent, 60°C obligatoire</p>  <p>Temps dy cycle minimum 30 min</p> 	<p>Etapes de séchage et de finition ensuite classiques</p> 	<p>RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065</p>	<p>Entretenir les siphons/évacuations, les grilles et les remonter</p> 
<p>RIDEAUX, VOILAGES, NAPPES, HOUSSES, CHIFFONS... TOUT ARTICLE TEXTILE</p>	<p>En fin de service</p>	<p>Bien remettre ces dispositifs « barrière » COVID-19 pour cette gestion du linge</p> 	<p>Utiliser un sac a linge sale propre et nettoye</p> 	<p>Decontaminer le chariot comme indiqué ci-dessous pour la décontamination des surfaces</p>	<p>Utiliser un sac a linge sale propre et nettoye</p>	<p>NON</p>	<p>COLLECTER LES ARTICLES ET LES METTRE EN MACHINE</p> 	<p>Si les articles le permettent, 60°C obligatoire</p>  <p>Temps dy cycle minimum 30 min</p> 	<p>Etapes de séchage et de finition ensuite classiques</p> 	<p>RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065</p>	<p>Entretenir les siphons/évacuations, les grilles et les remonter</p> 
<p>DECLARATION D'UN CAS COVID-19 DURANT L'ACTIVITE</p>	<p>Fermer la zone concernée 1/2 ou 1 Journée</p>	<p>Bien remettre ces dispositifs « barrière » COVID-19 pour cette gestion du linge</p> 	<p>Utiliser un sac a linge sale propre et nettoye</p> 	<p>Decontaminer le chariot comme indiqué ci-dessous pour la décontamination des surfaces</p>	<p>Utiliser un sac a linge sale propre et nettoye</p>	<p>NON</p>	<p>COLLECTER LES ARTICLES ET LES METTRE EN MACHINE</p> 	<p>Si les articles le permettent, 60°C obligatoire</p>  <p>Temps dy cycle minimum 30 min</p> 	<p>Etapes de séchage et de finition ensuite classiques</p> 	<p>RESPECTER LES REGLES RABC EN 14065</p>	<p>Entretenir les siphons/évacuations, les grilles et les remonter</p> 

Pour vérifier la contamination ou non du reste de l'équipe et permettre d'appliquer le protocole Adelya « reprise d'activité avec étapes cas déclaré COVID-19 » dans son intégralité

RAPPELS METHODOLOGIES et ORGANISATION ENTRETIEN/DECONTAMINATION

- Se référer à votre « code couleurs » MOPs et Lavettes pour la couleur du support à utiliser en fonction de la zone entretenue.
- Utilisation LAVETTES : A utiliser pliée en 4. Utiliser/changer de lavette de couleur par zone ou par pièce / dès que les 8 faces sont utilisées / si trop souillée
- Adaptation chariot Double Seau lavage sols : Seau rouge SALE = Vide, pour MOPs sales souillées ; Bleu PROPRE + presse = Presser les franges propres au-dessus de la solution donc propre
- Si utilisation de LAVETTE/LINGETTE et/ou MOP A USAGE UNIQUE : A jeter après utilisation en poubelle classique. Si zone entretenue avec cas de COVID-19 avéré, suivre la filière DASRI
- Si utilisation de LAVETTE et/ou MOP LAVABLE : A rejeter dans un réceptacle au fillet « sale ». En fin de décontamination, lavage à 60°C sans chlore ni adoucissant avec lessiviel désinfectant ou non.
- Organiser vos différentes étapes d'entretien et de décontamination surfaces et sols en respectant les sens logiques suivants : Du haut vers le bas, du plus propre vers le plus sale et de l'extérieur vers l'intérieur

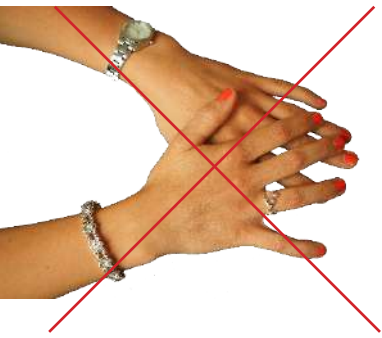


SIL'AGENT RENTRE DANS UNE ZONE CONFINEE et/ou AVEC UNE PERSONNE INFECTEE; AUCUNE SURFACE OU OBJET NE DOIT SORTIR DE LA ZONE SANS AVOIR SUIVI CE PROTOCOLE
PENSER A NETTOYER ET DESINFECTER SON CHARIOT, SON MATERIEL ET SES EPI APRES CETTE DECONTAMINATION
SI CONTAINER « DECHETS INFECTIEUX » JETER SYSTEMATIQUEMENT LES EPI, LES LAVETTES ET LES MOPS A USAGE UNIQUE DANS CE DERNIER

Lavage hygiénique des mains

Equipes opérationnelles

Zones concernées : réglementairement, zones alimentaires, blanchisseries et buanderies zones sales, et si besoin, vestiaires et sanitaires du personnel



Le port des bijoux est interdit (Alliance pouvant être tolérée selon l'établissement)

Utiliser le savon désinfectant

Se laver fréquemment les mains et notamment...

- > Avant de mettre et après avoir retiré son masque
- > Avant et après avoir porté des EPI et/ou des dispositifs « barrière » (gants, lunette, etc...)
- > Après s'être touché le visage et/ou les cheveux
- > Après avoir touché un objet, un textile, ou une surface potentiellement « contaminé »
- > Après avoir touché ses affaires personnelles (téléphone...)
- > Après avoir touché une surface provenant de l'extérieur (livraison...)
- > Après avoir conduit un véhicule
- > Après avoir manipulé des aliments crus bruts (fruit et légumes non épluchés par exemple...)
- > En revenant de l'extérieur, après avoir fréquenté un lieu public et/ou un espace collectif
- > Avant de prendre et en quittant son service
- > Après avoir mangé, bu ou fumé
- > Après une pause
- > Après avoir serré la main à quelqu'un
- > Après s'être mouché ou avoir éternué
- > Après être allé aux toilettes
- > Entre le propre et le sale
- > Après toute opération contaminante
- > Selon vos process internes, vos recommandations HACCP et PMS, vos recommandations norme RABC EN 14065...
- > Avant et après chaque acte médical / des soins, pour un même personnel et entre deux personnes.



Modalités de lavage



Se mouiller les mains (eau tiède).



Prendre une à deux doses de savon désinfectant dans le creux de la main.



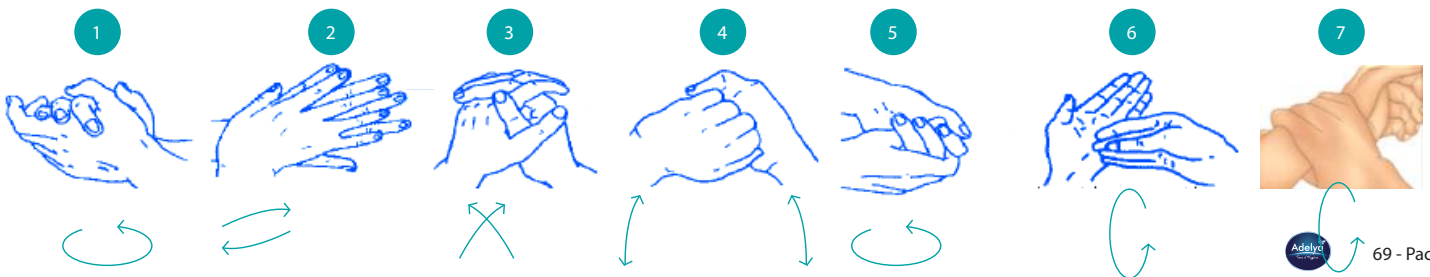
Se savonner les mains pendant 30 secondes, sans oublier les interdigitaux, les intérieurs de paume et de pouce, les poignées, la pulpe des doigts.



Se rincer abondamment pendant 30 secondes (éliminer le reste du savon).



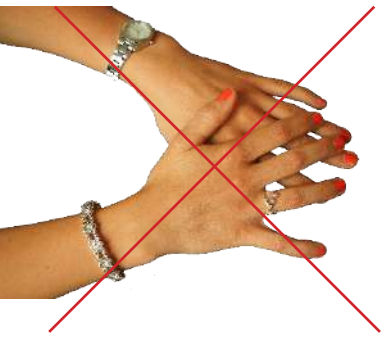
Se sécher les mains uniquement avec du papier essuie-mains à usage unique en tamponnant.



Lavage simple des mains

Equipes opérationnelles

Zones concernées : toutes zones sauf zones alimentaires et blanchisseries/buanderies zones sales



Le port des bijoux est interdit (Alliance pouvant être tolérée selon l'établissement)

Utiliser le savon doux

Se désinfecter fréquemment les mains et notamment...

- > Avant de mettre et après avoir retiré son masque
- > Avant et après avoir porté des EPI et/ou des dispositifs « barrière » (gants, lunette, etc...)
- > Après s'être touché le visage et/ou les cheveux
- > Après avoir touché un objet, un textile, ou une surface potentiellement « contaminé »
- > Après avoir touché ses affaires personnelles (téléphone...)
- > Après avoir touché une surface provenant de l'extérieur (livraison...)
- > Après avoir conduit un véhicule
- > Après avoir manipulé des aliments crus bruts (fruit et légumes non peluchés par exemple...)
- > En revenant de l'extérieur, après avoir fréquenté un lieu public et/ou un espace collectif
- > Avant de prendre et en quittant son service
- > Après avoir mangé, bu ou fumé
- > Après une pause
- > Après avoir serré la main à quelqu'un
- > Après s'être mouché ou avoir éternué
- > Après être allé aux toilettes
- > Entre le propre et le sale
- > Après toute opération contaminante
- > Selon vos process internes
- > Avant et après chaque acte médical/desoins, pour un même patient et entre deux personnes.



Modalités de lavage



Se mouiller les mains (eau tiède).



Prendre une à deux doses de savon dans le creux de la main.



Se savonner les mains, sans oublier les interdigitaux, les intérieurs de paume et de pouce, les poignées, la pulpe des doigts.



Serincer abondamment (éliminer le reste de savon).

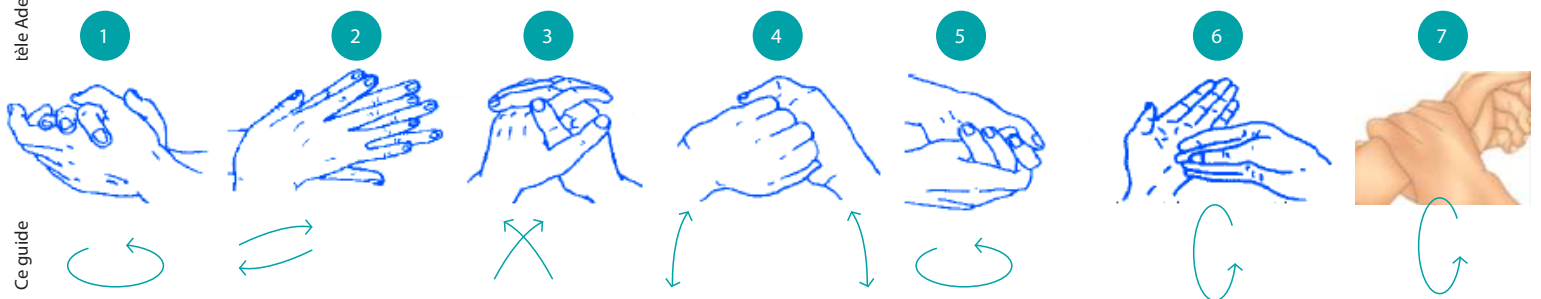


Se sécher les mains uniquement avec du papier essuie-mains à usage unique en tamponnant.

Lavage simple + antiseptier rapide = lavage hygiénique des mains

© Adelya. Reproduction interdite.

Ce guide



Antiseptie rapide des mains

Equipes opérationnelles

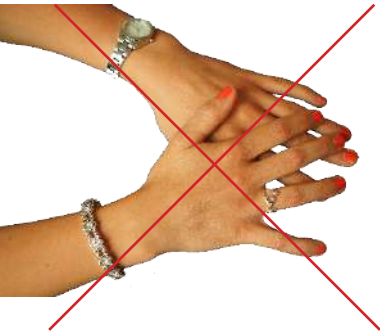
Zones concernées : Toutes zones sans exception

NB : si point d'eau accessible, préférer le lavage des mains au savon.

Utiliser la solution hydro alcoolique désinfectante

Se désinfecter fréquemment les mains et notamment...

- > Sur des mains propres, sèches et non poudrées
- > Avant de mettre et après avoir retiré son masque
- > Avant et après avoir porté des EPI et/ou des dispositifs « barrière » (gants, lunette, etc...)
- > Après s'être touché le visage et/ou les cheveux
- > Après avoir touché un objet, un textile, ou une surface potentiellement « contaminé »
- > Après avoir touché ses affaires personnelles (téléphone...)
- > Après avoir touché une surface provenant de l'extérieur (livraison...)
- > Après avoir conduit un véhicule
- > Après avoir manipulé des aliments crus bruts (fruits et légumes non épluchés par exemple...)
- > En revenant de l'extérieur, après avoir fréquenté un lieu public et/ou un espace collectif
- > Avant de prendre et en quittant son service
- > Après avoir mangé, bu ou fumé
- > Après une pause
- > Après avoir serré la main à quelqu'un
- > Après s'être mouché ou avoir éternué
- > Après être allé aux toilettes
- > Entre le propre et le sale
- > Après toute opération contaminante
- > Selon vos process internes, vos recommandations HACCP et PMS, vos recommandations norme RABC EN 14065...
- > Avant et après chaque acte médical/des soins, pour un même patient et entre deux personnes
- > Après un lavage simple au savon doux pour un lavage hygiénique

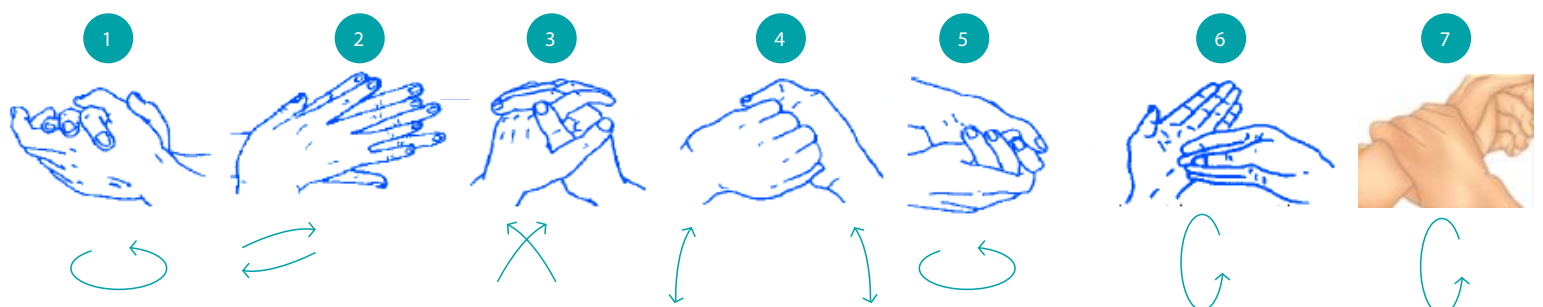


Le port des bijoux est interdit (Alliance pouvant être tolérée selon l'établissement)

Modalités

Prendre une à deux doses dans le creux de la main sur des mains propres et sèches.

Se frictionner les mains pendant 30 secondes Jusqu'à séchage du produit.



Quand les mains sont collantes et/ou sales, se les laver au savon doux.

Lavage des mains

Visiteur

Utiliser le savon mis à votre disposition

Se laver fréquemment les mains et notamment...

- > Avant et après avoir porté son masque et autres dispositifs « barrière » (gants, lunette, etc...)
- > En rentrant sur l'établissement
- > Après avoir touché un objet, un textile, ou une surface à la propreté douteuse et potentiellement « contaminé »
- > Après avoir conduit son véhicule, toucher son téléphone...
- > Après avoir manipulé des aliments crus bruts (fruits non épluchés par exemple...)
- > Après une sortie à l'extérieur de l'établissement
- > En revenant de l'extérieur, après avoir fréquenté un lieu public et/ou un espace collectif
- > Après avoir mangé, bu ou fumé
- > Après avoir serré la main à quelqu'un
- > Avant et après accès à une pièce commune
- > Avant et après les visites
- > Avant et après visite à une personne fragile
- > Après s'être touché le visage et/ou les cheveux
- > Après s'être mouché ou avoir éternué
- > Après être allé aux toilettes
- > Après toute opération contaminante



Modalités de lavage



Se mouiller les mains (eau tiède).



Prendre une à deux doses de savon désinfectant dans le creux de la main.



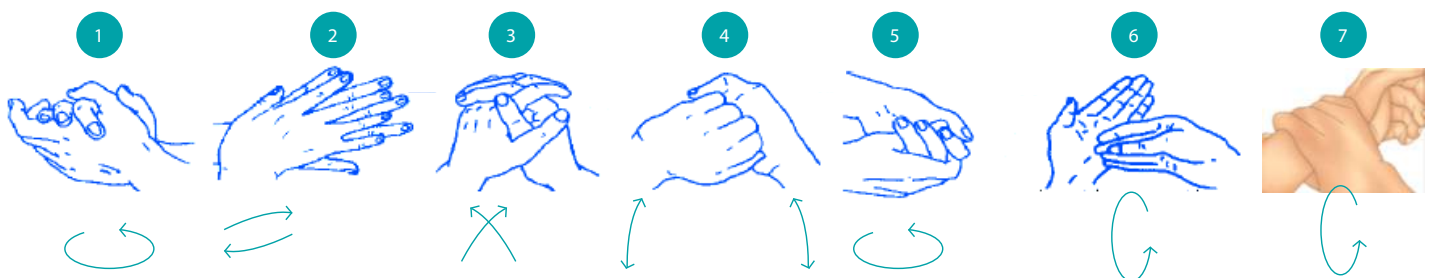
Se savonner les mains pendant 30 secondes, sans oublier les interdigitaux, les intérieurs de paume et de pouce, les poignées, la pulpe des doigts.



Serincer abondamment pendant 30 secondes (éliminer le reste du savon).



Se sécher les mains uniquement avec du papier essuie-mains à usage unique en tamponnant.



NB

Durant votre visite dans l'établissement, en l'absence de point d'eau, selon les fréquences ci-dessus, ne pas hésiter à utiliser les différents points de désinfection rapide des mains à l'aide des solutions hydroalcooliques mises à votre disposition.



Désinfection rapide des mains (friction)

Visiteur

NB : si point d'eau accessible, préférer le lavage des mains au savon.

Utiliser la solution hydroalcoolique mise à votre disposition

Se désinfecter fréquemment les mains et notamment...

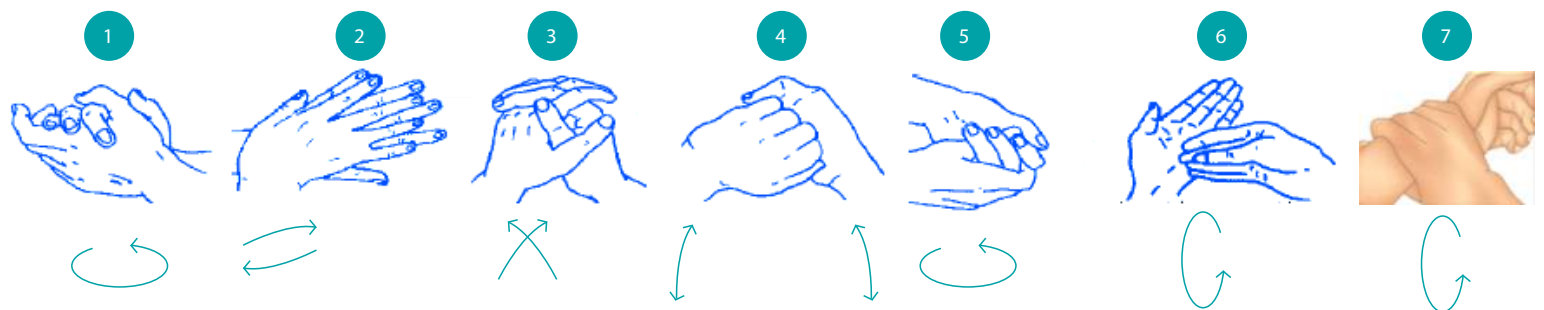
- > Avant et après avoir porté son masque et autres dispositifs « barrière » (gants, lunette, etc...)
- > En rentrant sur l'établissement
- > Après avoir touché un objet, un textile, ou une surface à la propreté douteuse et potentiellement « contaminé »
- > Après avoir conduit son véhicule, toucher son téléphone...
- > Après avoir manipulé des aliments crus bruts (fruits non épluchés par exemple...)
- > Après une sortie à l'extérieur de l'établissement
- > En revenant de l'extérieur, après avoir fréquenté un lieu public et/ou un espace collectif
- > Après avoir mangé, bu ou fumé
- > Après avoir serré la main à quelqu'un
- > Avant et après accès à une pièce commune
- > Avant et après les visites
- > Avant et après visite à une personne fragile
- > Après s'être touché le visage et/ou les cheveux
- > Après s'être mouché ou avoir éternué
- > Après être allé aux toilettes
- > Après toute opération contaminante



Modalités

Prendre une à deux doses dans le creux de la main sur des mains propres et sèches.

Se frictionner les mains pendant 30 secondes jusqu'à séchage du produit.



Quand les mains sont collantes et/ou sales, se les laver au savon doux.

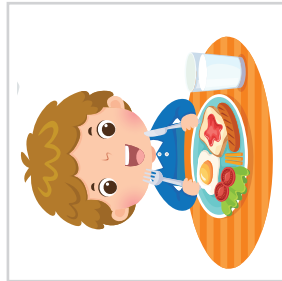
NB



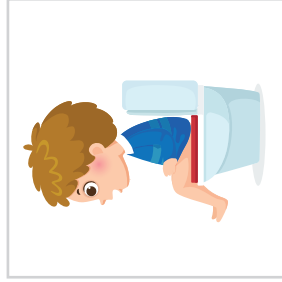
Nepas utiliser de solution hydroalcoolique sur les enfants de moins de 6 ans. Leur laver les mains au savon ou avec des produits ou lingettes pour enfants. En l'absence de point d'eau, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique est possible pour les enfants de plus de 6 ans si elle est encadrée par un adulte, et est totalement possible à partir de 12 ans.

1, 2, 3, je me lave les mains...

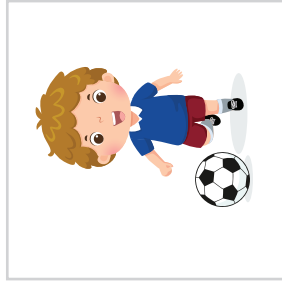
QUAND ?



Avant de manger



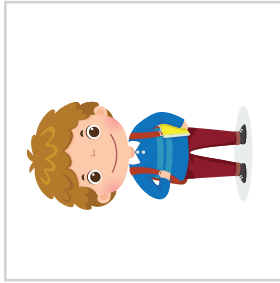
Après être allé aux toilettes



Après avoir joué dehors



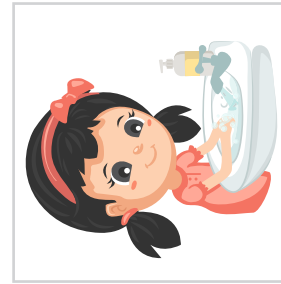
En arrivant au service de garde ou à l'école et avant d'en partir



En entrant dans la maison



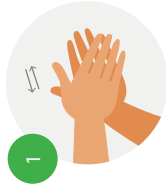
Après s'être mouché ou avoir éternué ou toussé dans ses mains



Quand elles sont sales

COMMENT ?

Léo l'escargot



1

Manon le hérisson



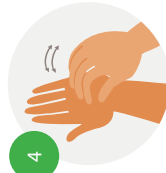
2

Baltazar le calamar



3

Ursule la libellule



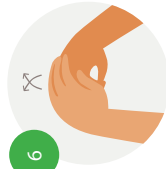
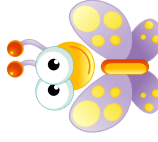
4

Marge le coquillage



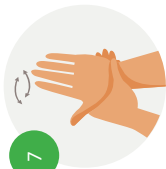
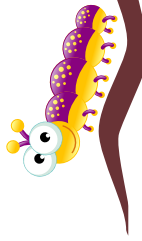
5

Léon le papillon



6

Camille la chenille



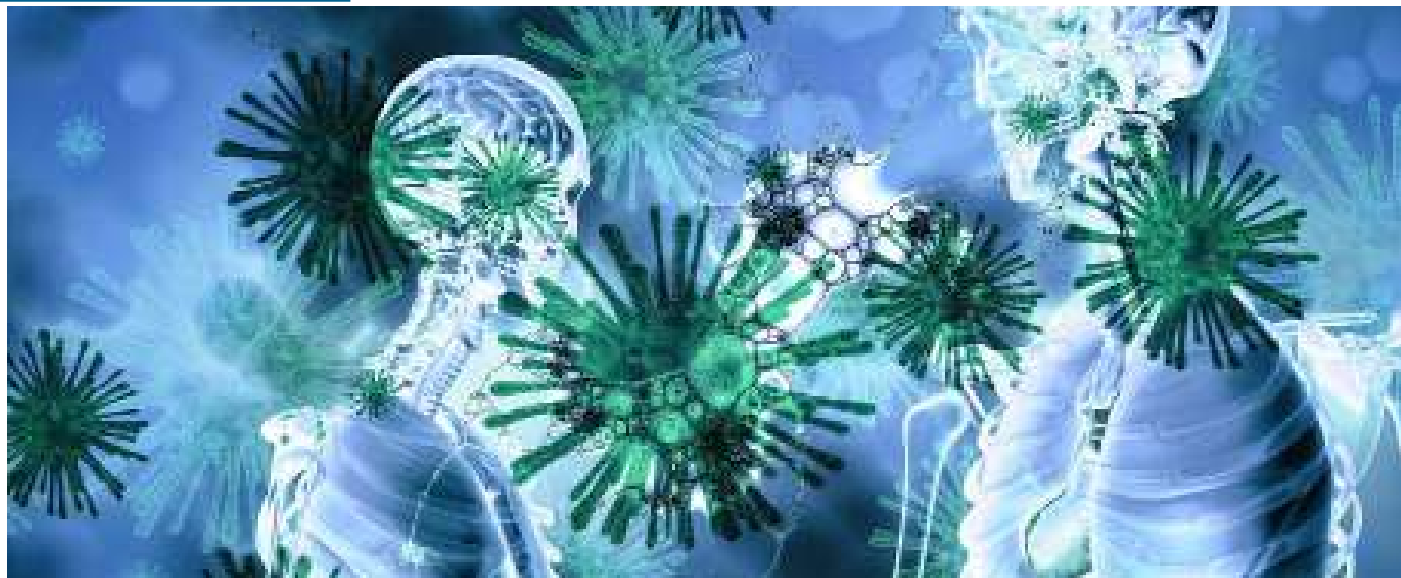
7

Rappel

ATTENTION à l'utilisation de solution hydroalcoolique chez les enfants :

- Ne pas l'utiliser chez les enfants de moins de 6 ans, même encadré d'un adulte. Leur laver les mains au savon ou utiliser des produits ou des lingettes pour enfants
- En l'absence de point d'eau, utilisation possible de serviettes jetables et de lingettes pour enfants
- En l'absence de point d'eau, utilisation possible de lingettes pour enfants et de produits pour enfants

Les gestes «barrières»



Dans le contexte de la pandémie CoVID-19, le territoire national et une grande partie du monde a été confiné afin d'arrêter la propagation du virus. Nous approchons de la phase de déconfinement, la sécurité sanitaire étant l'affaire de tous, les mesures de protection (gestes «barrière», port des EPI et/ou des dispositifs «barrière», respect des mesures gouvernementales, bons comportements civiques...) doivent être scrupuleusement respectées par la population. Pour faire vous trouverez dans cette fiche préventive, l'ensemble des gestes «barrière» vous permettant d'assurer votre sécurité et celles des autres.



Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydroalcoolique



Eviter de porter ses mains au visage ou à la bouche



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



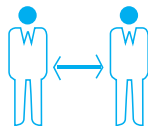
Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Entretenir plusieurs fois par jour les surfaces ou objets régulièrement utilisés : téléphone portable, poignées de porte, bijoux (il est même conseillé de ne pas porter de bagues), lunettes, interrupteurs, ordinateurs, robinets, etc...



Eviter surtout le contact avec des emballages en carton ou en plastique, et en général, limiter le contact avec des surfaces sauf si nécessité absolue



Avant de cuisiner, se laver les mains, laver ses fruits et légumes avant de les préparer voire, les éplucher systématiquement

En plus des gestes «barrière» préconisés à l'échelle internationale, les entreprises peuvent adopter des règles spécifiques à leurs établissements recevant du public, en voici quelques propositions :

- > Nomination/désignation d'un agent "Vigie CoVID" pour s'assurer que les gestes «barrière» sont bien respectés à l'intérieur de l'établissement et adapter en synergie avec la Direction, la situation le cas échéant
- > Favoriser un maximum la rotation du personnel et du public dans les lieux communs (Sanitaires, Vestiaires, Zones de travail...) afin de fluidifier la circulation des personnes et éviter tout rassemblement
- > Augmenter la superficie d'accueil afin que les personnes non en mouvement puissent attendre, suivre les périodes de cours et/ou d'activités ou se restaurer à plus d'un mètre l'une de l'autre
- > Réduire le nombre de personnes accueillies
- > Représenter physiquement la distanciation sociale (marquages au sol)
- > Vérifier les stocks des EPI et des dispositifs «barrière» pour le personnel et ceux mis à disposition du public
- > S'assurer de la formation du personnel et du corps enseignant à l'application des gestes barrière et à la bonne utilisation des méthodes de désinfection
- > Afficher les différents guides et recommandations des gestes «barrière» et des dispositifs «barrière».

Flashez-moi !
Retrouvez la note d'infos clients «Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA Restauration collective»



Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet Covid-19 Adelya



Port et retrait d'un masque, l'indispensable dispositif « barrière »



Dans le contexte de la pandémie CoVID-19, le port du masque est important pour limiter la transmission et la propagation du SARS-CoV-2 d'un individu à l'autre, voire selon le type de masque, protéger la personne qui le porte d'être contaminé (Masques FFP2 et FFP3).

- Obligatoire dans les transports en commun
- Obligatoire dans tous les établissements qui le demandent (distanciation sociale respectée ou non).
- Obligatoire pour le corps enseignant ou tout adulte en classes (distanciation 1M respectée ou non)
- Obligatoire pour toute personne encadrant l'accueil des élèves, les récréations, etc...
- Pour les collèges et lycées (11/12ans), port obligatoire si la distanciation d'1M ne peut être respectée
- Pour les élèves d'écoles élémentaires (6 à 11/12ans), port non recommandé (mais masques à leur disposition si symptômes)
- Pour les élèves d'écoles maternelles (3 à 6 ans) le port de masque est à proscrire

Rappel des gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



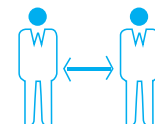
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

Les 14 étapes décrites ci-dessous concernent tous les types de masques :

- Masque non tissé (1, 2 plis, etc...) jetable
- Masque chirurgical (type I, II et IIR) jetable
- Masque tissu lavable UNS1 et UNS2
- Masque FFP ou APR (FFP1, FFP2 et FFP3)

Mettre en place son masque pour une protection efficace

- 1- Assurer l'hygiène de ses mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 2- Extraire de l'emballage uniquement le masque qui sera porté.
- 3- Sens du masque: Si existante, la barrette nasale doit être en haut, et le côté imprimé coloré à l'extérieur et le côté blanc neutre à l'intérieur contre la peau.
- 4- Tenir le masque en face du nez et de la bouche et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser ou derrière les oreilles selon les modèles. Pour les masques à lanières avec nœuds, nouer la lanière du haut derrière la tête au-dessus des oreilles et la lanière du bas derrière le cou.

Ajuster son masque pour une étanchéité efficace (visage rasé = efficacité +++)

- 5- Pincer la barrette nasale (si existante) pour l'ajuster au niveau du nez et limiter les fuites.
- 6- Abaisser le bas du masque sous le menton. Il doit couvrir à la fois le nez, le menton et la bouche.
- 7- POUR LES MASQUES FFP ou APR : Contrôler l'étanchéité :
Obturer la surface filtrante avec les mains.
Inhaler lentement et vérifier que le masque tend à s'écraser.
S'il est possible d'inhaler facilement, le masque fuit.

Une fois le masque porté, ajusté et étanche

- 8- Ne plus toucher le masque. Si masque utilisé et/ou usagé touché, assurer l'hygiène de ses mains.
- 9- Ne pas déplacer, baisser ou retirer le masque, notamment pour parler. Ne pas le réutiliser, ne pas le conserver autour du cou. Si retiré (boire, manger...), ou s'il s'humidifie, remplacer par un nouveau
- 10- Respecter la durée du port de masque (voir ci-dessous).

Retirer son masque avec précautions

- 11- Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques ou les lanières, sans toucher la partie avant
- 12- Masque jetable: Le jeter impérativement immédiatement dans une poubelle munie d'un sac plastique. Ne pas le garder dans sa poche ou le jeter par terre !!!!
- 13- Assurer l'hygiène de ses mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Durée d'utilisation



4h, jetable



4h, lavable



3 à 8h selon masque



Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet
Covid-19 Adelya



Flashez-moi !
Retrouvez la note d'infos clients « Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA Restauration collective »





	Masque à usage non sanitaire		Masque de protection		Masque chirurgical			Masque de protection	
	Catégorie 1		FFP1	Type I	Type II	Type II-R	FFP2	FFP3	
Pour qui ?	Destiné aux personnels amenés à travailler à moins d'un mètre d'une autre personne ou à intervenir chez une personne à risque de santé. Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port du FFP1 devra être privilégié.						Destiné aux personnels amenés à travailler à moins d'un mètre d'une autre personne ou à intervenir chez une personne à risque de santé. Type II : Destiné aux personnels amenés à travailler à intervenir chez une personne malade.	Destiné aux personnels amenés à protéger à la fois d'un risque métier habituel et du Covid-19. Ils offrent une protection supérieure par rapport aux masques précités.	
Fonctionnement ?	Des masques alternatifs en tissu protégés contre les projections de gouttelettes avec une efficacité de filtration > 90% pour des particules émises.		<p>Filtere l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, des bactéries et autres particules. Filtrant au moins 80% des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 22 %.</p> <p>Il existe des masques avec des soupapes (valves) d'expiration pour offrir un meilleur confort au moment de l'expiration : ils ne filtrent pas habituellement l'air expiré, il est important de porter le même niveau de protection).</p>	<p>Type I : > 95 %</p> <p>Type II : > 98 %</p> <p>Type II-R : > 98 % et une résistance aux projections</p>	<p>Filtere l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, des bactéries et autres particules. Filtrant au moins 94 % des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 8 %.</p> <p>Il existe des masques avec des soupapes (valves) d'expiration pour offrir un meilleur confort au moment de l'expiration : ils ne filtrent pas habituellement l'air expiré (pour ce dernier, il est important de porter le même niveau de protection).</p>	<p>Filtere l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, des bactéries et autres particules. Filtrant au moins 99 % des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 2 %.</p>			
Protection contre le Covid-19 du porteur du masque ?	Où à condition d'un port collectif et de respecter les prescriptions d'utilisation. En présence de poussières et d'éléments salissants, l'utilisation de masques lavables est non recommandée.		<p>Où à condition que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le masque épouse correctement la forme du visage. Le masque soit correctement porté et retiré : il convient de ne pas le mettre en position pendant et après utilisation. Ne pas remettre en place un masque qui a été retiré du visage. 	<p>Où à condition d'un port collectif et de respecter les prescriptions d'utilisation.</p>	<p>Où à condition que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le masque épouse correctement la forme du visage. Le masque soit correctement porté et retiré : il convient de ne pas le mettre en position pendant et après utilisation. Ne pas remettre en place un masque qui a été retiré du visage. 				
Normes concernées ?	Soit la EN 149, soit le protocole d'essai élaboré par les organismes notifiés sous le protocole d'essai décrit par la DGA du 25 mars 2020		EN 149 ou d'autres normes similaires autorisées par le ministre de l'Action et des Comptes publics (voir le tableau des correspondances).	EN 14683 ou d'autres normes similaires autorisées par le ministre de l'Action et des Comptes publics (voir le tableau des correspondances).	EN 149 ou d'autres normes similaires autorisées par le ministre de l'Action et des Comptes publics (voir le tableau des correspondances).				
Quels marquages ?	Les performances devront être mentionnées sur l'étiquetage et l'emballage (de l'auto-déclaration). Les essais seront publiés après contrôle sur : https://www.en-treprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection (Attention éviter les masques avec la mention « test en cours » ou « Non testé », prendre uniquement les masques avec une filtration > 90%)		Règlement (UE) 2016/425 EPI « EPI » : EPI catégorie 3 - Marquage CE basé sur une attestation UE de délivrance par un organisme notifié ou une correspondance selon d'autres normes similaires.	Directive 93/42/CEE « Dispositifs médicaux » : Marquage CE basé sur une auto-déclaration du fabricant ou une correspondance selon d'autres normes similaires	Règlement (UE) 2016/425 EPI « EPI » : EPI catégorie 3 - Marquage CE basé sur une attestation UE de délivrance par un organisme notifié ou une correspondance selon d'autres normes similaires.				
S'agit-il d'un EPI ?	Non		Oui*	Non*	Oui*				

MASQUE DE PROTECTION A VENTILATION ASSISTEE

Attention

Une protection revendiquée doit être prouvée !
 > Tout masque dont la fiche technique n'est conforme à aucune des normes précitées ne garantira pas la protection recherchée
 > Ne pas confondre une protection anti-pollution avec une protection contre les virus (cette confusion est fréquente, notamment avec les masques dédiés aux cyclistes urbains).

Aide au choix de son masque

Type d'équipements de protection individuelle	Norme harmonisée européenne / Classe de protection	Normes étrangères / Classe de protection
Masques à usage médical (« masques chirurgicaux »)	Norme EN 14683 :2019 (Types I, II, et II-R)	Type I: ASTM F2100-19 level 1 ou YY/T 0969-2013 ou YY 0469- 2011 Type II-R: ASTM F2100-19 level 2 et ASTM F2100-19 level 3
Masques de protection respiratoires à usage médical (FFP2)	Norme EN149+A1 :2009 «Appareilsdeprotectionrespiratoire-Demi-masques filtrants contre les particules - Exigences, essais, marquage » / FFP3	Norme américaine NIOSH 42 CFR 84/N95 ainsi que P95 et R95 Norme chinoise GB2626-2006/KN95 ainsi que KP95 Norme australienne et néozélandaise AS/NZS 1716 :2012/P2 Norme brésilienne ABNT/NBR 13698 :2011/PPF2 NormemexicaineNOM-116-2009/N95ainsiqueP95, R95 NormejaponaiseJapanJMHLW-Notification214,2018/ DS2 ainsi que DL2 Norme coréenne KMOEL - 2017-64/1re classe
Équipementsdeprotectionindividuellehorsusagemédical:masquede protection (FFP3)	NF EN 149 : 2001+A1 :2009 «Appareilsdeprotectionrespiratoire-Demi-masques filtrants contre les particules - Exigences, essais, marquage » / FFP3	Norme américaine NIOSH 42 CFR 84/N99, ainsi que N100, P99, P100, R99, R100 NormechinoiseGB2626-2006/KN100ainsiqueKP100 Norme australienne et néozélandaise AS/NZS 1716 :2012/P3 NormemexicaineN20/M2-116-2009/N99,ainsique N100, P99, P100, R99, R100 NormejaponaiseJapanJMHLW-Notification214,2018/ DS3 ainsi que DL3 Norme brésilienne ABNT/NBR 13698 :2011/PPF3

Attention

Une protection revendiquée doit être prouvée !

- > Tout masque dont la fiche technique n'est conforme à aucune des normes précitées ne garantira pas la protection recherchée
- > Ne pas confondre une protection anti-pollution avec une protection contre les virus (cette confusion est fréquente, notamment avec les masques dédiés aux cyclistes urbains).



Les dispositifs « barrière », gestion et prise en charge d'un cas CoVID 1/2

PORT DU MASQUE « GRAND PUBLIC »



POUR LE PERSONNEL ET LE CORPS ENSEIGNANT

- Obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (salles de classe, dans les zones de circulations communes, récréations, distribution des repas ou de dispositifs...)
- Recommandé dans toutes les autres situations.

POUR LES ELEVES, LES PARENTS ET LES VISITEURS

- Pour les parents et les visiteurs, port du masque obligatoire pour pénétrer dans l'enceinte de l'établissement
- Pour les collèges et lycées (partir de 11/12 ans), port du masque obligatoire si la distanciation sociale d'un 1M ne peut être respectée
- Pour les élèves d'écoles élémentaires (6 à 11/12 ans), port du masque non recommandé (mais masques à leur disposition si symptômes)
- Pour les élèves d'écoles maternelles (3 à 6 ans), le port de masque est à proscrire

Mettre à disposition des agents et du corps enseignant en contact direct avec les élèves 2 masques par jour de présence.

En fournir aussi au personnel d'entretien et de restauration.

Les parents doivent fournir des masques à leurs enfants dans la mesure du possible. Le cas échéant, mettre aussi à disposition des masques pour les élèves qui n'en disposeraient pas.

INFIRMERIE, SERVICE MEDICAL, SST

POUR LA GESTION DE CAS SUSPECT OU AVERE CoVID-19

Mettre à disposition du personnel, tenue de travail, masques FFP2 ou FFP3, lunettes de sécurité ou visière faciale, et les dispositifs à usage unique suivants: gants, surchaussures, charlottes ou coiffes, tabliers ou blouses ou combinaisons intégrales, et/ou Kit visiteurs complets.

Fournir aussi un ou plusieurs **thermomètre(s) sans contact direct**.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT OU AVERE CoVID-19 (Elèves, adultes)

SYMPTOMES EVOCATEURS

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, perte du goût et de l'odorat, etc...

CONDUITE A TENIR

- **Isolement du cas avec un masque** (si le sujet est en âge d'en porter) dans une pièce dédiée et surveillée
- Respect impératif des gestes barrière en attendant son retour à domicile ou sa prise en charge médicale
- En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale ou le numéro ci-contre. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le **SAMU-Centre 15**.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière
- La direction rappelle aux adultes et aux parents la procédure à suivre: **éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui orientera vers un dépistage ou non** dans un centre prévu à cet effet. Ne pas hésiter à aider pour assurer cette démarche de prise en charge
- **Décontamination de la pièce où a été isolée la personne** après un temps de latence de quelques heures conformément au protocole « décontamination, reprise d'activité »
- **La personne concernée ne pourra revenir sur son lieu de travail qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**



0 800 130 000

Gratuit 24h/24, c'est le numéro réservé à toutes les questions non médicales, pour soulager les équipes qui gèrent les appels au 15.

EN CAS DE TEST POSITIF

- **Information des services académiques** qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement
- **La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires** pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- **Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction** seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises.
- **Nettoyage et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés** par la personne contaminée dans les 48 heures qui précèdent son isolement conformément au protocole « décontamination reprise d'activité »
- **Information des personnels et des personnes ayant pu rentrer en contact avec la personne contaminée** selon le plan de communication défini par l'établissement

Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet Covid-19



Véhicule de livraison / de transport

L'ensemble des tâches décrites ici se réalise dans le respect strict des gestes « barrières » cités ci-dessous, notamment la **distanciation sociale minimale d'un mètre entre 2 personnes opérants sur cette activité**. Néanmoins certaines tâches ci-après ont nécessité une analyse de risques pour adapter les mesures et garantir ainsi la prévention des personnes.

Rappel des gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



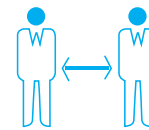
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne

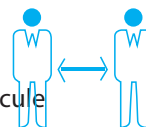


Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

Mesures préventives complémentaires :

Organisation à respecter dans le véhicule durant les trajets

- Limiter le nombre de passagers
- Respecter la distance minimale d'1m entre personnes situées dans le véhicule



Véhicule 2 places	Conducteur seul. Passager interdit
Véhicule 4 places	1 conducteur + 1 passager. Passagers sur place arrière diamétralement opposée au conducteur
Camion/Camionnette	1 conducteur + 1 ou 2 passager(s) à l'arrière sur les places arrière impérativement. 1 passager par place diamétralement opposée par rapport au passager de devant. Si places arrière larges, 2 passagers peuvent s'y installer si la distance entre les deux est > à 1 mètre
Véhicule avec 3 places avant	Si la distance minimale d'1 mètre peut être respectée entre le conducteur et le passager placé à l'avant côté vitre passager, deux personnes sont autorisées dedans.

- Le conducteur conduisant à l'aller, reconduit à retour (en s'assurant de respecter les textes relatifs au temps de repos et au temps de conduite).
- Entre 2 utilisateurs, prévoir d'aérer le véhicule au minimum 10 minutes.
- Si nécessaire et possible selon vos moyens, augmenter le nombre de véhicule
- Être en possession du Justificatif déplacement professionnel signé employeur
- Être en possession du Justificatif déplacement professionnel signé employeur

Bonnes pratiques d'hygiène et moyens à mettre à disposition

- Sensibiliser les équipes opérationnelles et le corps enseignant aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette présente fiche dans le(s) véhicule(s)
- Bien mettre à disposition des équipes opérationnelles et du corps enseignant tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions ci-dessous (EPI, dispositifs « barrière », produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (idéalement prêt à l'emploi facile d'utilisation avec la double action), la vette sous support d'entretien à usage unique, sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique, mouchoirs papier et ++++ solution hydroalcoolique)
- Si reprise d'activité et première utilisation du véhicule, prévoir sa décontamination, notamment la zone du coffre de chargement, le poste de conduite, les points de contact conformément au protocole « Décontamination Reprise d'activité », et valider cette action sur une feuille de suivi/traçabilité
- Port des Dispositifs « barrière », (masque) lorsque distanciation d'1M impossible et/ou doute sur son état de santé
- Se laver les mains (eau + savon) avant de pénétrer dans le véhicule ou se les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures hygiène des mains « équipes opérationnelles ».
- Nettoyer et désinfecter la zone du coffre de chargement, le poste de conduite, les points de contact (appui tête, leviers de vitesse, volant...) avant de s'installer dans le véhicule, à chaque changement de conducteur et en fin de service conformément au protocole « Quotidien post décontamination », valider ces actions sur feuille de suivi/traçabilité
- Possibilité de recouvrir les surfaces de contact (appui tête, leviers de vitesse, volant...) avec du film métirable, pouvant être décontaminé comme indiqué ci-dessus (fréquences et méthodes) avant d'être retiré
- Mêmes mesures d'hygiène à adopter lors des opérations en station-service, aux péages, à chaque sortie du véhicule



Réception marchandise



Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet
Covid-19 Adelya

Flashez-moi !
Retrouvezlanoted'infoclients«Actionspréventives
CoVID-19 Pack Métier ADELYA
Restauration collective»



Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



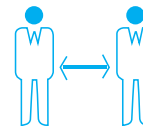
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs et le corps enseignant aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette présente fiche sur la zone de réception - Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19
	Actions préliminaires	<p>Bien mettre à disposition des opérateurs tous les moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI et dispositifs « barrières » - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 - Supports d'entretien lavables ou à usage unique - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique
	Nettoyage et Désinfection	<p>Ala reprise d'activité: décontamination des zones de réception et de stockage, leurs équipements, leurs surfaces et leurs abords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p>Au quotidien : Toujours penser à aérer la zone au minimum 10 minutes.</p> <p>Nettoyage et désinfection des postes de travail et de certaines surfaces de ces zones de réception et de stockage conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En début et fin de réception - Avant et après chaque service - Entre chaque catégorie de produits - Entre chaque aller venue vers les zones - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ere utilisation <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuilles de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, éventuellement sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole afin qu'ils soient en parfaite autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées par leurs soins. Dans ce cas, Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	Surveillance Encadrement	<p>Si possible « Encadrant CoVID » chargé de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux personnes et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	Dispositifs « barrières »	<p>Port des Dispositifs « barrière » (opérateurs, corps enseignant et visiteurs), notamment du masque lorsque distanciation impossible, obligations du protocole sanitaire gouvernemental et/ou d'autres sur son état de santé. Mise à disposition possible via distributeurs sans contact avec le support ou distribution par une personne désignée et responsabilisée</p>
	Hygiène des mains	<p>Se laver les mains (eau + savon) ou se les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures hygiène des mains « équipes opérationnelles » et « visiteur », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En début et fin de réception - Entre chaque catégorie de produit - Entre chaque aller et venue vers la zone - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ere utilisation - Avant et après l'échange de documents <p>Impérativement au niveau du poste réception et/ou zones de stockage</p>
	Réception du camion	<p>Arrivée directe au lieu de chargement/déchargement: livraison effectuée au lieu désigné par le donneur d'ordre et figurant sur le document de transport ou le protocole de sécurité</p> <p>Si passage préalable par un poste de sécurité: accueil du chauffeur sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale de 1m. Si accueil dans le poste de sécurité, protection physique possible (vitre plexiglas).</p> <p>Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes</p>
	Arrivée au lieu de (Dé)Chargement	<p>- Respecter la distance minimale d'1 mètre entre les opérateurs</p> <p>Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes</p>
	Remise du bon de livraison ou d'enlèvement	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance minimale d'un mètre entre les personnes, à minima brastendus, lors de l'échange et/ou de la remise de document. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter la distanciation - Les documents peuvent être placés dans un emplacement défini (boite sur une table...). - Eviter les situations de face à face lors des remises d'un document. - Remplir/signer les documents avec son stylo personnel
	Chargement Déchargement	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être effectué par une seule personne dans la mesure du possible - Déchargement par le chauffeur: Déposer la zone de livraison définie, retour dans son véhicule, avant récupération par l'opérateur réception.
	Livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Dépose du colis sans contact avec la personne sur zone ou emplacement défini. Jamais en main propre. - Pour les livraisons dans l'établissement, s'assurer que les Chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'établissement en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonnelivraison et ne récupèrent pas nécessairement la signature du destinataire.
	Risques de contaminations par les conditionnements et par les objets déconditionnés 1ere utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Déconditionner au maximum dans des éléments prévus à cet effet les livraisons afin de laisser à l'extérieur ou de jeter immédiatement les contenants de livraison (cartons, plastiques ...) - Soit déconditionner intégralement dans des contenants propres réservés à la circulation en zones « propres » (y compris emballages secondaires quand le mode de conditionnement le permet) - Soit stocker d'abord dans des locaux et/ou des équipements prévus à cet effet avant déconditionnement et stockage/passage en zones propres comme ci-avant. - Par conséquent, prévoir et organiser les capacités de stockage et en termes d'espace, d'équipements et de matériel (bacs derangements...) afin de pouvoir déconditionner et stocker les matières premières - A titre de solution, possibilité de laisser en attente 72h les conditionnements livrés en zone de réception afin de laisser le Virus s'inactiver avant traitement des livraisons - Une fois déconditionnés, impérativement à poster réception, nettoyer et désinfecter les derniers emballages impossibles à déconditionner et tous les objets avant 1ere utilisation pour leur entrée en zones propres



Organisation du service et de la restauration - 1/3

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



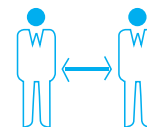
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

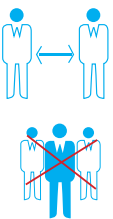

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs et le corps enseignant aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette fiche dans les zones de préparation et distribution
	Actions préliminaires	<p>Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant et des visiteurs tous les moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI et dispositifs « barrière » pour les opérateurs et les visiteurs (masque notamment) - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (pour tous) - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique (pour tous)
	Nettoyage et Désinfection	<p>Ala reprise d'activité: décontamination des zones de réception et de stockage, leurs équipements, leurs surfaces et leurs abords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p>Au quotidien: nettoyage/désinfection des postes, de certaines surfaces et des surfaces de repas de ces zones de service et de restauration conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant et après chaque service - A chaque convive pour les surfaces de repas - A chaque utilisation si partagée - A chaque rotation d'opérateur sur un même poste - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ère utilisation <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces de repas qu'ils auraient utilisé personnellement et/ou celles des enfants après le repas de chaque enfant et entre chaque personne.</p> <p>Mettre à disposition sur zone tous les produits pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	Surveillance Encadrement	<p>Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux opérateurs, au corps enseignant et aux convives et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	Dispositifs « barrières »	<ul style="list-style-type: none"> - Port des Dispositifs « barrière » (opérateurs, corps enseignant et convives), notamment du masque lorsque distanciation impossible et/ou doute sur son état de santé. Mise à disposition via distributeurs sans contact avec le support. - Règles port du masque (tous types) pour les convives (à corriger/compléter avec recommandations gouvernementales) 3 à 6 ans : selon la volonté de l'enfant / 6 à 12 ans : port recommandé / 12 ans et plus : Obligatoire - Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la salle de restauration pour munir les personnes qui n'en porteraient pas. Retrait du masque une fois attablé et au moment de commencer son repas.
	Hygiène des mains	<p>Se laver les mains (eau + savon) ou se les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures hygiène des mains « équipes opérationnelles », « visiteur » et « enfant », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant de rentrer dans les zones pour le corps enseignant, les convives et les enfants - Entre chaque catégorie de produit - A chaque rotation d'opérateur sur un même poste - Opérateur : à chaque convive pour les surfaces de repas - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ère utilisation - Avant et après l'échange de documents <p>Impérativement au niveau de la zone de service/de repas où se trouve le(s) opérateur(s)/convive(s)</p> <p>Règle d'hygiène des mains pour les convives avant de s'installer à table et avant de se servir ou d'être servi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 à 6 ans : OBLIGATION lavage des mains sur zone la plus proche de la zone de restauration encadré par un ou plusieurs adultes - 6 à 12 ans : Sur zone la plus proche de la zone de restauration et encadré par adulte(s), désinfection avec solution hydroalcoolique POSSIBLE si non lavage des mains (à confirmer avec votre Direction et mesures gouvernementales) - 12 ans et plus : Sur zone et encadré par adulte(s), désinfection avec solution hydroalcoolique OU lavage des mains.
	ZONES DE SERVICE : Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale	<p>Visiteur provenant de l'extérieur entrant sur les zones de service: accueils sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale d'1m. Lui fournir un kit visiteur qu'il devra impérativement porter dont le masque. Respecter aussi les règles d'hygiène des mains. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes</p> <p>Pour la transmission de documents ou d'objets: respecter les règles d'hygiène des mains et de décontamination avant et après échange indiquées ci-dessus. Respecter la distance minimale d'un mètre entre les opérateurs, à minima brastendus, lors de la transmission. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter la distanciation. Remplir/signer les documents avec son stylo personnel Les documents ou objets peuvent être placés dans un emplacement défini (boîte sur une table...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance minimale d'1 mètre entre les opérateurs et les convives sur les postes de service ou encore dans les couloirs de circulation. - Si besoin, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes - Pour la gestion des files d'attentes sur les zones de service marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes






Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet
Covid-19 Adelya

Flashez-moi !
Retrouvez la note d'info clients « Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA Restauration collective »



	<p>(SUITE) ZONES DE SERVICES : Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation - Distanciation des postes de service de 1M minimum si l'espace le permet - Réduire le nombre d'opérateurs sur un même poste en les planifiant en horaires décalés et/ou augmenter le nombre de services - Attribution d'une ou plusieurs personnes à un seul poste et tâches afin d'éviter les allers et venues, contaminations croisées et échanges de matériel, objets et équipements. - Sur une zone ou poste de travail, mettre à disposition du/des opérateur(s) tout le matériel et les équipements nécessaires à leurs missions afin d'éviter allers/venues vers les autres zones et les partages entre personnes - Si échange ou partage de matériel bureautique, d'outils informatiques, de matériel cuisine/self, de machines, d'équipements, etc... respecter les règles de nettoyage désinfection et d'hygiène des mains ci-dessus. - Support de séparation en plexiglass pour protéger les agents entre eux mais aussi des convives des risques de contamination. - Toute personne en service et/ou en salle de restauration en contact avec les convives doit porter une tenue de service, un masque et respecter les gestes « barrière », notamment l'hygiène des mains. Si besoin mettre à disposition un distributeur de masques sans contact avec le support et si le point d'eau est inaccessible, mettre une solution hydroalcoolique à disposition. - Désignation d'une personne dédiée exclusivement à la distribution et au réapprovisionnement de la vaisselle et de tout autre objet nécessaire au repas des convives - Désignation d'une personne dédiée à la caisse si caisse "non automatique" - Favoriser le paiement par Carte Bancaire, notamment sans contact (voir augmentation de plafond) - Désignation d'un ou plusieurs agents responsabilisés et éventuellement du corps enseignant au nettoyage désinfection des surfaces de repas entre chaque convive (tables, chaises, couverts et vaisselle selon mode de service / de débarrassage...) - Nettoyage désinfection des surfaces de repas entre chaque convive conformément au protocole "Quotidien Post-Décontamination" - Hormis pour le respect des règles HACCP, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ !
	<p>ZONES DE RESTAURATION : Dispositions à mettre en place pour garantir la sécurité des convives</p>	<p><u>Respecter les mesures préventives citées ci-dessus pour les ZONES DE SERVICE car sont aussi applicables ici et :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de service et ou diminution du nombre de convives par service - Augmentation des espaces de repas afin que chaque convive puisse se restaurer en respectant la distanciation d'1 mètre (Réquisition des salles d'activités, préau couvert, salles de classe...) Mesure à mettre en place et à compléter avec les mesures gouvernementales - Pour la gestion des files d'attente sur l'accès à la salle et au débarrassage, marquage au sol pour respecter les distances entre les opérateurs et/ou entre les convives Encas de restauration à la cantine ou au réfectoire, concevoir l'organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes de convives dans les couloirs. Le respect des mesures physiques de distanciations appliquées dans tous les contextes et tous les espaces : le temps de passage, la circulation, la distribution des repas. La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts. - Encas d'impossibilité de restauration dans les lieux habituels dans le respect des prescriptions précédentes, la restauration pourra se faire en salle de classes sous la surveillance d'un adulte et sous forme de plateaux ou de paniers repas, dans le respect des règles d'hygiène et du respect de la chaîne du froid. - Encas d'assistance aux convives pour la prise de repas, port du masque et assurer son hygiène des mains entre chaque contact pour les personnes portant assistance - Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts - Attention aux échanges matériel cuisine/self, de machines, d'équipements, etc... - Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs - Si paiement en espèces, ne pas le faire de main à main mais via l'utilisation d'une coupelle qui pourra être nettoyée et désinfectée dès que nécessaire conformément au protocole « Quotidien Post Décontamination » - Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, etc...), le cas échéant, la transmission de documents se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite. - Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement. - Rappeler oralement les gestes barrière aux convives au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts. - Si l'organisation de l'établissement prévoit que les convives apportent leurs repas, ils devront opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés. - Aérer le local de prise de repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.

	<p>Risques de contaminations conditionnements et objets déconditionnés 1ere utilisation</p>	<p><u>Veillez à mettre en place les actions suivantes en cas d'emballage ou d'objet non décontaminé (1ere utilisation) qui rentrent en zones de service et/ou en salle de restauration (y compris emballages secondaires) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et désinfecter l'emballage ou l'objet non décontaminé (1ere utilisation) en question - Déconditionner intégralement dans des contenants propres et désinfectés - Nettoyer et désinfecter son poste de travail, l'environnement, les équipements et le matériel proche - Respecter les règles d'hygiène des mains. <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité afin de corriger cet écart en amont.</p>
	<p>Risques de contaminations objets provenant de l'extérieur objet personnel</p>	<p><u>Interdire aussi aux opérateurs, au corps enseignant et aux convives la possibilité d'introduire en zones propres et/ou sur les surfaces de service et de repas tout objet personnel potentiellement contaminé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels doivent rester dans les vestiaires (opérateurs) et dans leurs poches (convives). - Si un effet personnel est trouvé sur une zone ou aperçu dans les mains de l'opérateur, ce dernier doit immédiatement le remettre aux vestiaires, nettoyer et désinfecter la zone où l'effet a été trouvé et/ou assurer une bonne hygiène des mains <p>L'opérateur et/ou l'encadrant CoVIDe aussi endroit de demander au convive de ranger son objet personnel si manipulé dans l'enceinte de l'établissement, d'assurer l'hygiène de ses mains.</p>
	<p>Support d'informations convives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des différents protocoles et fiches préventives Adelya cités ci avant - Affichage à la vue des convives de la fiche récapitulative « Je vous informe, je vous protège, je vous rassure »



Accès aux vestiaires et aux sanitaires - 1/3

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



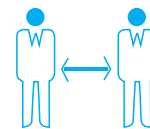
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs et le corps enseignant aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette fiche dans les zones concernées
	<p>Actions préliminaires</p>	<p><u>Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant, des élèves et des visiteurs tous les moyens nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI (opérateurs) et dispositifs « barrière » pour les opérateurs et les convives (visiteurs = masque) - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (opérateurs et corps enseignant) - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique <p><u>Conformité, état et propreté des casiers et des postes lave mains dans les vestiaires et les zones sanitaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier chaque poste lave mains, chaque casier et déterminer si leur nombre est adapté au taux de fréquentation. - Remonter à la direction les dysfonctionnements, Réaliser les travaux et les réapprovisionnements nécessaires
	<p>Nettoyage et Désinfection</p>	<p><u>Ala reprise d'activité:</u> décontamination des zones vestiaires et sanitaires, leurs équipements, leurs surfaces et leurs abords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p><u>Au quotidien :</u> Toujours aérer au minimum 10 minutes les zones concernées.</p> <p>Nettoyage/désinfection des points de contact, des surfaces vestiaires, des surfaces sanitaires de ces zones conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant et après chaque service, chaque temps de pause et de récréation des élèves (voir plus si c'est possible) - A chaque utilisation si partagée (casiers vestiaires / siège WC) (si c'est possible) - A chaque rotation d'opérateur, de corps enseignant, d'élève sur un même casier vestiaire - Avant mise en service d'un équipement dans ces zones <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, éventuellement sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces vestiaires et/ou des surfaces sanitaires après utilisation (utilisées par leurs soins ou par les élèves/les visiteurs). Dans ce cas, Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	<p>Surveillance Encadrement</p>	<p>Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux personnes et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	<p>Dispositifs « barrières »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Port des Dispositifs « barrière » (opérateurs, corps enseignant, élèves et visiteurs), notamment du masque lorsque distanciation impossible, obligations du protocole sanitaire gouvernemental et/ou doute sur son état de santé. - Règles port du masque (tous types) pour les visiteurs (à corriger/compléter avec recommandations gouvernementales) 3 à 6 ans : selon la volonté de l'enfant / 6 à 12 ans : port recommandé / 12 ans et plus : Obligatoire - Possibilité d'installer un distributeur de masque à l'entrée des vestiaires et/ou des sanitaires pour munir les personnes qui n'en porteraient pas (via distributeurs sans contact avec le support). Retrait du masque une fois la distanciation possible et/ou après une durée d'utilisation. Et/ou distribution par une personne désignée et responsabilisée.


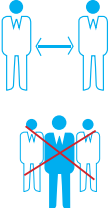


Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet Covid-19 Adelya





Flashez-moi !
Retrouvez la note d'infoclients « Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA Restauration collective »



	<p>Hygiène des mains</p>	<p><u>Se laver les mains (eau + savon) ou se désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures d'hygiène des mains « équipes opérationnelles », « visiteur » et « enfants », notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant de rentrer dans les zones et en sortant - Après contact avec un emballage ou un objet extérieur non décontaminé ou personnel - Impérativement au niveau de la zone où se trouve le(s) opérateur(s), les élèves, les parents et/ou les visiteur(s) <p>Règle d'hygiène des mains pour les visiteurs et les élèves avant d'utiliser les vestiaires et les zones sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 à 6 ans : OBLIGATION lavage des mains sur zone encadré par un ou plusieurs agents ou corps enseignant - 6 à 12 ans : Sur zone et encadré par opérateur(s) ou corps enseignant, désinfection avec solution hydroalcoolique POSSIBLE si non lavage des mains. - 12 ans et plus : Sur zone et encadré par opérateur(s) ou corps enseignant, désinfection avec solution hydroalcoolique OUI lavage des mains. <ul style="list-style-type: none"> - Demander aux élèves de se laver les mains avant après l'usage des WC. - Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes dans le primaire en fonction du personnel présent. - S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (eau, savon, privilégier les essuie-mains papier usage unique - Déconseiller l'usage des sèche-mains air pulsé et les essuie-mains tissu sont à proscrire). - S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables de toilettes (savon, papier hygiénique, essuie-mains à usage unique, ...) - S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne
	<p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour améliorer la signalisation des flux de circulations. - Affichage fiche préventive port du masque pour les opérateurs, le corps enseignant, les élèves et les visiteurs sur les zones - Désignation d'un ou plusieurs agents responsabilisés ou éventuellement du corps enseignant au nettoyage et désinfection des surfaces vestiaires, des surfaces sanitaires et des douches entre chaque personne si cela est possible - Nettoyage et désinfection des surfaces vestiaires et des surfaces sanitaires avant et après chaque service et/ou chaque temps de pause et de récréation des élèves conformément au protocole "Quotidien Post-Décontamination" et plus donc si possible - S'assurer du plan de nettoyage et de désinfection des douches (Une attention particulière sera portée sur les pommeaux de douche). - Pour les opérateurs, rotation lors des changements de tenues, réduire le nombre d'opérateur travaillant sur un même poste en les planifiant en horaires décalés <p><u>Respecter la distance minimale d'1 mètre entre les personnes dans les zones vestiaires, les zones sanitaires, les couloirs de circulation...</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la gestion des files d'attente par exemple, prévoir des marquages au sol pour respecter les distances - Support de séparation en plexiglass pour protéger les agents entre eux mais aussi des visiteurs des risques de contamination. - Augmentation du nombre de postes de lavage des mains, d'espaces vestiaires, de casiers, de zones et blocs sanitaires/urinoirs afin de s'adapter à la fréquentation (En attente des recommandations gouvernementales) - Distanciation des casiers/des zones vestiaires de 1M minimum - Si besoin et si cela est possible, condamner un casier vestiaire sur 2, un urinoir ou bloc WC sur 2 - Pour les zones vestiaires et sanitaires liées aux salles de restauration, augmentation du nombre de service et/ou diminution du nombre de convives par service - Augmentation des espaces de lavage des mains afin que chaque personne puisse se laver les mains en respectant la distanciation d'1 mètre (En attente des recommandations gouvernementales) - Dans les sanitaires, limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents. - Gérer les flux avec les élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe). - S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou condamner un urinoir sur 2. - Limiter le nombre de personnes présentes dans les vestiaires : si possible échelonner les arrivées / départs - Neutraliser des sièges ou des places de bancs - Pour l'accès aux vestiaires, étaler des plages horaires d'arrivée et départ. - Mettre en place une surveillance à l'entrée des vestiaires pour filtrer le nombre de personnes. - Demander aux élèves de venir en tenue de travail ou de sport selon l'activité journalière prévue. - Neutraliser les douches ou limiter le nombre de personnes présentes dans les douches au nombre maximum de douches individuelles. - Si douche collective, veiller à respecter la distanciation par tous moyens. - Gérer les flux avec les élèves vers les douches. <p>Mesures à compléter ou à adapter en fonction des mesures gouvernementales</p>

Accès aux vestiaires et aux sanitaires - 3/3

	<p>Risques de contaminations par les objets provenant de l'extérieur et objet personnel</p>	<p><u>Interdire aussi aux opérateurs, au corps enseignant, aux élèves et aux visiteurs la possibilité d'introduire en zones propres et/ou sur les surfaces vestiaires/sanitaires tout objet personnel potentiellement contaminé :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les effets personnels doivent rester dans leurs vestiaires (opérateurs) et dans leurs poches (corps enseignant, élèves et visiteurs).- Si un effet personnel est trouvé sur une zone ou aperçu dans les mains d'une personne, cette dernière doit immédiatement le remettre dans son vestiaire ou dans sa poche, nettoyer et désinfecter la zone où l'effet a été trouvé et/ou assurer une bonne hygiène des mains- L'opérateur, le corps enseignant et/ou l'encadrant CoVIDe aussi endroit de demander aux personnes concernées de ranger son objet personnel et si manipulé dans l'enceinte de l'établissement, d'assurer l'hygiène de ses mains.
	<p>Supports d'informations aux usagers</p>	<ul style="list-style-type: none">- Affichage des différents protocoles et fiches préventives Adelya cités ci avant- Affichage à la vue de tous de la fiche récapitulative "Je vous informe, je vous protège, je vous rassure"

Organisation de la reprise d'activité dans les locaux 1/2

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



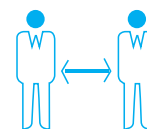
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades











Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		- Sensibiliser les opérateurs, le corps enseignant, les élèves et les visiteurs aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette présente fiche sur la ou les zones concernée(s)
	Actions préliminaires	Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant, des élèves et des visiteurs tous les moyens nécessaires : - EPI et dispositifs « barrière » pour le personnel, le corps enseignant. Masque pour les élèves et les visiteurs - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (opérateurs et corps enseignant) - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique
	Nettoyage et Désinfection	<u>Ala reprise d'activité</u> : décontamination des zones vestiaires et sanitaires, leurs équipements, leurs surfaces et leurs abords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité » <u>Au quotidien</u> : nettoyage et désinfection des surfaces utilisées par tout et des points de contact des zones concernées conformément au protocole « Quotidien post décontamination » Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité
	Surveillance Encadrement	Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux personnes et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.
	Dispositifs « barrières »	Port des Dispositifs « barrière » (personnel, clients et visiteurs), notamment du masque lorsque distanciation impossible et/ou doute sur son état de santé. Mise à disposition via distributeurs sans contact avec le support.
	Hygiène des mains	Se laver les mains (eau + savon) ou se les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures hygiène des mains « équipes opérationnelles », « visiteur » et « enfants » Impérativement au niveau du poste lave mains ou de désinfection prévu dans la zone concernée
	Limiter le nombre de personnes dans les locaux	Par partie exploitée du bâtiment, identifier : - Le nombre de locaux / pièces et leur destination - Le nombre de personnes maximal par zone pour respecter la distanciation - Le nombre maximal de personnes pouvant utiliser les lieux communs (classes, couloirs, sanitaires, bureaux, ...) - La possibilité d'utiliser les sanitaires d'un étage ou d'une aile différente - Afficher le nombre maximal de personnes pouvant être présentes dans la pièce à l'entrée - Ne conserver qu'un nombre de chaises correspondant au nombre max de personnes
	Organiser les flux Repérer les distanciations	Par partie exploitée du bâtiment, identifier : - Accueil, guichet : positionner au sol la représentation des 1m - Ascenseur : repérer les positionnements pour respecter la distanciation, à défaut n'autoriser qu'une personne, afficher la décision prise. Privilégier les escaliers sauf PMR et à restriction médicale - Escalier : scinder les flux montants et descendant - Mettre en place des guide-fils, rubanises ou adhésifs au sol - Equipement informatique partagé (imprimante, photocopieuse...) : positionner au sol la représentation des 1m - Positionner les vestiaires pour respecter la distanciation ou rappeler la distanciation par marquage - Entrées / Sorties dans le bâtiment : rechercher des cheminements évitant les croisements avec des circuits affectés. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes

Organisation de la reprise d'activité dans les locaux 2/2

	<p>Eviter les points de contact</p>	<p>Par pièce, local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance minimale d'un mètre entre les personnes, Par pièce, local, ... : - Enlever les points de contacts pouvant être supprimés (retrait des portes ou les maintenir ouvertes) - Enlever les éléments à disposition du public, (magazines des salles d'attente, claviers, écrans tactile publics...) - Limiter le nombre de chaises et repérer la distanciation des points de repos - Distancier les porte-manteaux
	<p>Interdire le partage des équipements</p>	<p>Pour les équipements partagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdire ou individualiser l'usage des objets et des équipements partagés (stylos, jouets, équipements informatiques et bureautiques, matériel alimentaire, équipements digitaux ...) - Interdire le partage d'objets pouvant être facilement individualisés (agrafeuse, stylo, couverts...) - Utiliser un papier jetable pour toucher des surfaces forcément partagées et/ou mettre en place une désinfection des mains avec solution hydroalcoolique obligatoire pour chaque utilisateur avant contact avec la surface concernée.
	<p>Nettoyer et désinfecter</p>	<p>Fréquence de nettoyage désinfection :</p> <p>Déterminer et adapter les fréquences de nettoyage et de désinfection en fonction de l'utilisation des locaux et des surfaces concernées. Sensibiliser le personnel à l'utilisation des produits nettoyants désinfectants EN 14476 et au respect des nouvelles mesures. Mettre à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des distributeurs de gels hydroalcooliques - Des distributeurs de savon, des essuie-mains - Des produits nettoyants et désinfectants EN 14476 - Des supports d'entretien lavables à 60°C, ou à usage unique (notamment papier) ou encore des lingettes « tout en 1 » à usage unique nettoyantes désinfectantes EN 14476 - Des sacs poubelles

Signalétique



Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet
Covid-19 Adelya

Organisation de la reprise des activités opérationnelles et du corps enseignant par service et entre les services 1/2

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



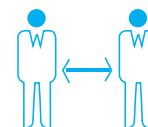
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts







Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs et le corps enseignant aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette fiche dans les zones concernées
	<p>Actions préliminaires</p>	<p>Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant, des élèves et des visiteurs tous les moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI (opérateurs) et dispositifs « barrière » - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (opérateurs et corps enseignant) - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique
	<p>Nettoyage et Désinfection</p>	<p><u>Ala reprise d'activité</u>: Décontamination des zones liées à: Équipe de direction, enseignants, assistants éducatifs, secrétaire, administratif, gestionnaires, bibliothécaire, documentaliste, personnel accueil, infirmier, service médical, intervenants SST, cuisinier, agent de restauration, Agent de maintenance, Magasinier, Agent d'entretien, lingère, veilleur de nuit, Responsable d'équipe..., de leurs équipements, de leurs surfaces et des abords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p><u>Au quotidien</u> : Toujours aérer au minimum 10 minutes les zones concernées.</p> <p>Nettoyage/désinfection des points de contact, des surfaces utilisées au quotidien, des surfaces sanitaires des zones conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant et après chaque service, chaque temps de pause, de repas ou de visite par les élèves (voir plus si c'est possible) - A chaque utilisation si partagée (outils informatiques, bureaux, postes de travail, etc...) (si c'est possible) - A chaque rotation d'opérateur, de corps enseignant sur un même poste de travail, ou surface en particulier - Avant mise en service d'un équipement dans ces zones <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, éventuellement sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées et/ou des surfaces sanitaires des zones concernées (utilisées par leurs soins ou par leurs collaborateurs). Dans ce cas, Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	<p>Surveillance Encadrement</p>	<p>Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux opérateurs et au corps enseignant et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	<p>Dispositifs « barrières »</p>	<p>Port des Dispositifs « barrière » (opérateurs et corps enseignant), notamment du masque lorsque distanciation impossible et/ou doute sur son état de santé. Mise à disposition via distributeurs sans contact avec le support.</p> <p>Affichage fiche préventive port du masque pour les opérateurs, le corps enseignant, les élèves et les visiteurs sur les zones</p>
	<p>Hygiène des mains</p>	<p><u>Selaver les mains (eau + savon) ou se désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures d'hygiène des mains « équipes opérationnelles », notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant de rentrer dans les zones - Avant et après utilisation d'une zone, d'un objet ou d'une surface partagée - Entre chaque catégorie de produit, de surfaces, d'équipements, etc... (pédagogiques, bureaux, informatiques, etc...) - A chaque rotation d'opérateur et/ou de corps enseignant sur un même poste - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ère utilisation - Avant et après l'échange de documents <p>Impérativement au niveau de la zone concernée où se trouve le(s) opérateur(s) et/ou le corps enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum
	<p>Risques de contaminations conditionnements et objets déconditionnés 1ère utilisation</p>	<p><u>Veillez à mettre en place les actions suivantes en cas d'emballage ou d'objet non décontaminé (1ère utilisation) qui rentrent dans des zones de travail « propres » ou de circulations « propres », d'activités, de service, en classe, etc... (y compris emballages secondaires) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et désinfecter l'emballage ou l'objet non décontaminé (1ère utilisation) en question. - Déconditionner intégralement dans des contenants propres et désinfectés. - Nettoyer et désinfecter son poste de travail, l'environnement, les équipements et le matériel proche de la zone concernée - Respecter les règles d'hygiène des mains. <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité afin de corriger cet écart en amont</p>

Organisation de la reprise des activités opérationnelles et du corps enseignant par service et entre les services 2/2

 <p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</p>		<p>Visiteur provenant de l'extérieur (prestataire) rentrants sur zones: Accueil du visiteur sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale d'1m. Fournir un kit visiteur qu'il devra porter dont le masque. Respecter les règles d'hygiène des mains. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes</p> <p>Pour la transmission de documents ou d'objets: Respecter les règles d'hygiène des mains et de décontamination avant et après échange indiquées ci-dessus. Respecter la distance minimale d'un mètre entre les opérateurs et le corps enseignant, à minima brastendus, lors de la transmission. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter la distanciation. Remplir/signer son stylo personnel. Les documents ou objets peuvent être placés dans un emplacement défini (boîte sur une table...).</p> <p>- Mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour améliorer la signalisation des flux de circulations.</p> <p>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Dans les salles de réunion, Mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur la table, notamment s'il y a partage - Mise à disposition de masques pour les enseignants et le personnel non enseignant à porter notamment lors de la présence d'élève ou de parents en espace de travail clos sans distanciation possible. - Mise à disposition des masques à l'entrée des zones concernées pour le public et toute personne extérieure - Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ ! <p>Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les salles, dans les classes, dans les files d'attente, dans les zones de travail, en croisement de flux dans les couloirs, lors des repas dans les salles de restauration... - Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes. Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel ou sa zone d'évolution matérialisée si c'est pertinent. - Limiter l'accès aux espaces Communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale. - Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises. - En bureaux et salles de réunion partagés, ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique. - Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre - Rester au même bureau toute la journée. Si possible affecter individuellement les places (ex: Chacun se place au même endroit entre 2 périodes de télétravail). - Limiter au strict minimum les déplacements à l'intérieur de l'établissement - Echelonner les horaires de présence dans les parties communes et les périodes de repas - A défaut de pouvoir maintenir cette distance dans les couloirs, toute zone confondue, le port du masque sera nécessaire - Il est recommandé aussi d'éviter de parler trop fort car plus de risque d'aérosols et surtout privilégier les discussions côte à côte que face à face et dans un lieu ouvert que dans une salle fermée - Organisation des activités, des cours, des réunions, des travaux en équipe afin de respecter le plus possible la distanciation sociale malgré les phases obligatoires de travail en équipe et la proximité. - Attribution d'une ou plusieurs personnes à un seul poste et tâches afin d'éviter les allers et venues, contaminations croisées et échanges de matériel, objets et équipements. - Réduire l'effectif présent en continuant le télétravail pour une part de personnel quand cela est possible en fonction des organisations prévues par la direction de l'école ou de l'établissement. - En salle de réunion et locaux communs, si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie - Support de séparation en plexiglass pour protéger les agents entre eux sur leur poste de travail ou lors de réunion des risques de dissémination des aérosols contaminés. <p>Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention aux échanges de matériel bureautique, d'outils informatiques, d'outillage, de machines, d'équipements, etc. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste. Stylo inclus. Par exemple, pour les agents techniques de maintenance, Éviter le partage des outils et privilégier l'affectation individuelle des caisses à outils. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés virucides EN 14476 conformément au protocole ADELYA « quotidien post décontamination ». - Préconiser un outillage individuel des ATM - Transférer le matériel d'une zone de travail (bureau ou entretien maintenance) à l'autre réparé posé dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible. - Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact - Veiller à la désinfection régulière des appareils collectifs (imprimantes, photocopieurs...) - Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment). - Bureaux individuels et open space: supprimer des placards le maximum d'objets (cadres photos, stylos...) qui compliquent le nettoyage journalier. - Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison. <p>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Le jour de l'entrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il convient de dire aux élèves. - Rappeler très régulièrement les Consignes. - Informer les élèves (enfants) des mesures mises en vigueur et à respecter <p>Mesures à compléter ou à adapter en fonction des mesures gouvernementales</p> <p>Interdire aussi aux opérateurs, au corps enseignant et aux visiteurs la possibilité d'introduire en zones propres et/ou sur les surfaces de travail tout objet personnel potentiellement contaminé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels doivent rester dans leurs vestiaires (opérateurs) et dans leurs poches (corps enseignant et visiteurs). - Si un effet personnel est trouvé sur une zone ou aperçu dans les mains de l'opérateur ou du corps enseignant, ce dernier doit immédiatement remettre dans son vestiaire ou dans sa poche, nettoyer et désinfecter la zone où l'effet a été trouvé et/ou assurer une bonne hygiène des mains <p>L'opérateur, le corps enseignant et/ou l'encadrant CoVID doit aussi en droit de demander aux personnes concernées de ranger son objet personnel et si manipulé dans l'enceinte de l'établissement, d'assurer l'hygiène de ses mains.</p>
 <p>Risques de contaminations par les objets provenant de l'extérieur et objet personnel</p>		
 <p>Gestion d'un cas suspect ou avéré CoVID-19</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir - Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
 <p>Supports d'informations au personnel et corps enseignant</p>		<p>Affichage des différents protocoles et fiches préventives Adelya cités ci avant</p>



Flashez-moi !
Retrouvez le guide complet
Covid-19 Adelya



Organisation de l'accueil et des échanges avec les parents et les visiteurs 1/2

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



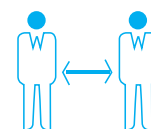
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

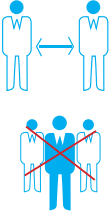





Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs, le corps enseignant, les parents et les visiteurs aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette fiche dans les zones concernées
	<p>Actions préliminaires</p>	<p>Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant, des parents et des visiteurs (prestataires) tous les moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI (opérateurs) et dispositifs « barrière ». Masques pour tous et Kits visiteurs pour les visiteurs (prestataires) - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (pour tous) - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique (pour tous)
	<p>Nettoyage et Désinfection</p>	<p>Ala reprise d'activité: Décontamination des zones liées à l'accueil et aux échanges avec les parents et les visiteurs (accueil, salon, bureau, kiosque, guichet, etc...), de leurs équipements, de leurs surfaces et de sabords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p>Au quotidien : Toujours aérer au minimum 10 minutes les zones concernées.</p> <p>Nettoyage et désinfection des points de contact, des surfaces utilisées au quotidien, des surfaces touchées par les parents et/ou les visiteurs des zones conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant et après chaque service (voir plus si c'est possible) - Avant et après l'accueil de visiteurs et/ou de parents - A chaque utilisation si partagée (outils informatiques, surfaces d'accueil et d'échanges, etc...) (si c'est possible) - A chaque rotation d'opérateur, de corps enseignant sur une même zone, ou surface en particulier - Avant mise en service d'un équipement dans ces zones <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, éventuellement sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées des zones concernées (utilisées par leurs soins ou par leurs collaborateurs). Dans ce cas, Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	<p>Surveillance Encadrement</p>	<p>Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux opérateurs et au corps enseignant et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	<p>Dispositifs « barrières »</p>	<p>Port des Dispositifs « barrière » (opérateurs, corps enseignant, parents, visiteurs), notamment du masque lorsque distanciation impossible et/ou doute sur son état de santé. Mise à disposition via distributeurs sans contact avec le support.</p> <p>Affichage fiche préventive port du masque pour les opérateurs, le corps enseignant, les parents et les visiteurs sur les zones</p>
	<p>Hygiène des mains</p>	<p>Selaver les mains (eau + savon) ou se les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures d'hygiène des mains « équipes opérationnelles » et « visiteur », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant de rentrer dans les zones - Avant et après utilisation d'une zone, d'un objet ou d'une surface partagée - Entre chaque catégorie de produit, de surfaces, d'équipements, etc... (pédagogiques, bureautiques, informatiques, etc...) - A chaque rotation d'opérateur, de corps enseignant, de parents et/ou de visiteurs sur une zone d'accueil/d'échanges - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ère utilisation - Avant et après l'échange de documents <p>Impérativement au niveau de la zone d'accueil ou d'échange où se trouve le(s) opérateur(s), le corps enseignant, les parents et/ou les visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum
	<p>Risques de contaminations conditionnements et objets déconditionnés 1ère utilisation</p>	<p>Veillez à mettre en place les actions suivantes en cas d'emballage ou d'objet non décontaminé (1ère utilisation) qui rentre dans zones d'accueil et d'échanges « propres » (y compris emballages secondaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et désinfecter l'emballage ou l'objet non décontaminé (1ère utilisation) en question. - Déconditionner intégralement dans des contenants propres et désinfectés. - Nettoyer et désinfecter son poste de travail, l'environnement, les équipements et le matériel proche de la zone concernée - Respecter les règles d'hygiène des mains. <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité afin de corriger cet écart en amont</p>

	<p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</p>	<p><u>Pour la transmission de documents ou d'objets</u>: Respecter les règles d'hygiène des mains et de décontamination avant et après échange indiquées ci-dessus. Respecter la distance minimale d'un mètre entre les opérateurs et le corps enseignant, à minima bras tendus, lors de la transmission. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter la distanciation. Remplir/signer son stylo personnel. Les documents ou objets peuvent être placés dans un emplacement défini (boîte sur une table...).</p> <p>- Mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour améliorer la signalisation des flux de circulations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du visiteur (prestataire uniquement) sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale de 1 m. Fournir un kit visiteur qu'il devra porter dont le masque. Respecter les règles d'hygiène des mains. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter les distances entre les personnes - L'accueil des parents doit se faire sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale de 1 m et de autres gestes barrière. Si besoin d'entrée dans l'établissement, un masque doit être donné et les mains doivent être lavées avant d'entrer. Il faut définir dans l'établissement les autres gestes à adopter pour limiter les risques au cours de cette étape. - Si l'accueil est indispensable, privilégier l'accueil des familles ou du visiteur en extérieur ou si impossible dans une pièce dédiée ou les règles de distanciation seront appliquées et sera désinfectée entre chaque accueil de parents de visiteurs. - Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, Visio conférence etc...). Le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite. - Absence de contact entre le visiteur ou le parent et la personne qui accueille / à défaut distance de 1M minimum - Mise à disposition de dispositifs barrières à l'entrée au niveau du poste d'accueil dont masque et poste de lavage des mains ou de désinfection avec du gel hydroalcoolique - Affichage des gestes barrière - Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes - Privilégier les communications à distance (mail, téléphone ...) - Vérifier l'espace, les EPI et le matériel disponible - Racheter du matériel le cas échéant - Prévoir une séparation physique (telle que plexiglass) entre le personnel d'accueil et les visiteurs. Lorsqu'il y a un logé d'accueil, n'autoriser la présence que d'une seule personne dans ce local. <p>Les parents devront être informés clairement notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conditions d'ouverture de l'établissement - De leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, hygiène des mains, gestes barrière, port du masque, dispositifs barrière) - De la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de Température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C) - Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel - De la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève - Des numéros de téléphones utiles pour obtenir des renseignements et des coordonnées des personnels de santé travaillant auprès de l'établissement - De l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire - Des points d'accueil et de sortie des élèves - Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie, - De l'organisation de la restauration <p>Mesures à compléter ou à adapter en fonction des mesures gouvernementales</p>
	<p>Risques de contaminations par les objets provenant de l'extérieur et objet personnel</p>	<p><u>Interdire aussi aux parents et aux visiteurs la possibilité d'introduire en zones d'accueil et d'échange tout objet personnel potentiellement contaminé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels doivent rester dans leurs poches - Si un effet personnel est trouvé sur zone ou aperçu dans les mains d'une personne, ce dernier doit immédiatement le remettre dans sa poche, nettoyer et désinfecter la zone où l'effet a été trouvé et/ou assurer une bonne hygiène des mains - L'opérateur, le corps enseignant et/ou l'encadrant COVID est aussi en droit de demander aux personnes concernées de ranger son objet personnel et si manipulé dans l'enceinte de l'établissement, d'assurer l'hygiène de ses mains.
	<p>Gestion d'un cas suspect ou avéré COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir - Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
	<p>Supports d'informations au personnel et corps enseignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des différents protocoles et fiches préventives Adelya cités ci avant - Affichage à la vue des convives de la fiche récapitulative "Je vous informe, je vous protège, je vous rassure"



Organisation arrivée et activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant 1/4

Gestes « barrières » à respecter :



Assurer une hygiène parfaite des mains



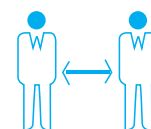
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts


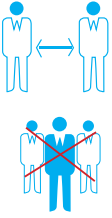


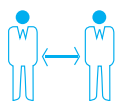
Respecter les mesures de distanciation sociale, 1M minimum entre chaque personne



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les opérateurs, le corps enseignant et les élèves aux présentes dispositions, aux protocoles, aux procédures citées ici. - Transmettre et mettre à disposition ces derniers et cette fiche dans les zones concernées
	<p>Actions préliminaires</p>	<p>Bien mettre à disposition des opérateurs, du corps enseignant, des élèves tous les moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI (opérateurs) et dispositifs « barrière ». Pour les élèves, masque(s) s'ils n'en possèdent pas. - Produit(s) nettoyant/désinfectant virucide EN 14476 (opérateurs et corps enseignant) - Supports d'entretien lavables ou à usage unique (opérateurs et corps enseignant) - Sac(s) poubelle(s) permettant de jeter le matériel à usage unique. Mouchoirs papier (opérateurs, corps enseignant. Elèves aussi si besoin est. - Lave mains conforme avec savon, papier essuie mains et poubelle / Solution hydroalcoolique (pour tous)
	<p>Nettoyage et Désinfection</p>	<p>Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée</p> <p><u>Ala reprise d'activité:</u> Décontamination des zones suivantes: Accueil et arrivée des enfants, classes, circulations, couloir et parties communes, récréation et activités sportives, culturelles et en groupe, de leurs équipements, de leurs surfaces et de sabords extérieurs conformément au protocole « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p><u>Au quotidien :</u> Toujours aérer au minimum 10 minutes les zones concernées.</p> <p>Nettoyage et désinfection des points de contact, des surfaces utilisées au quotidien, des surfaces partagées de ces zones conformément au protocole « Quotidien post décontamination », notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant et après chaque service, chaque temps de pause, de repas ou de visite par les élèves (voir plus si c'est possible) - A chaque utilisation si partagée (outils informatiques, pédagogiques..., tables, jouets, etc...) (si c'est possible) - A chaque rotation de classe et/ou d'élève, sur un même poste de travail, un même table, un même poste d'activité ou un même surface en particulier - Avant mise en service d'un équipement dans ces zones <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité</p> <p>Selon votre organisation et le temps disponible, éventuellement sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole afin qu'ils soient en parfaite autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées et/ou des surfaces partagées des zones concernées (utilisées par leurs soins ou par les élèves). Dans ce cas, Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</p>
	<p>Surveillance Encadrement</p>	<p>Si possible « Encadrant(s) CoVID » chargé(s) de faire appliquer les mesures préventives exposées ici aux élèves et au corps enseignant et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si écarts constatés.</p>
	<p>Dispositifs « barrières »</p>	<p>Port des Dispositifs « barrière » (élèves dans certains cas et corps enseignant), notamment le masque lorsque distanciation impossible et/ou doute sur son état de santé.</p> <p>Port du masque obligatoire pour le corps enseignant dans certains cas en présence des enfants (notamment personnel intervenant auprès des plus jeunes élèves ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe). Il est recommandé dans toutes les autres situations.</p> <p>Affichage fiche préventive port du masque pour le corps enseignant, les élèves sur les zones</p> <p>- Règles port du masque (tous types) pour les convives (à corriger/compléter avec recommandations gouvernementales) 3 à 6 ans : selon la volonté de l'enfant / 6 à 12 ans : port recommandé / 12 ans et plus : Obligatoire</p> <p>Possibilité d'installer un distributeur de masque à l'entrée des zones et de circulations concernées pour munir les personnes qui n'en porteraient pas (via distributeurs sans contact avec le support). Retrait du masque une fois la distanciation possible et/ou après la durée d'utilisation. Et/ou distribution par une personne désignée et responsabilisée (si destiné à être utilisé par les enfants).</p>
	<p>Risques de contaminations conditionnés et d'objets déconditionnés 1ère utilisation</p>	<p><u>Veillez à mettre en place les actions suivantes en cas d'emballage ou d'objet non décontaminé (1ère utilisation) qui rentrent en zones « propres » suivantes: Accueil et arrivée des enfants, classes, circulations, couloir et parties communes, récréation et activités sportives, culturelles et en groupe (y compris emballages secondaires) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et désinfecter l'emballage ou l'objet non décontaminé (1ère utilisation) en question. - Déconditionner intégralement dans des contenants propres et désinfectés. - Nettoyer et désinfecter son poste de travail, l'environnement, les équipements et le matériel proche de la zone concernée - Respecter les règles d'hygiène des mains. <p>Attention à bien valider ces actions sur des feuille de suivi/traçabilité afin de corriger cet écart en amont</p>

	<h2>Hygiène des mains</h2>	<p><u>Se laver les mains (eau + savon) ou se désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique, conformément aux procédures hygiène des mains « équipes opérationnelles » et « enfants », notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant de rentrer dans les zones - Avant et après utilisation d'une zone, d'un objet ou d'une surface partagée - Entre chaque catégorie de produit, de surfaces, d'équipements, etc... (pédagogiques, bureautiques, informatiques, etc...) - A chaque rotation d'élèves et/ou de corps enseignant sur un même poste de travail, un même table, un même poste d'activité ou un même surface en particulier - Après contact avec un emballage ou un objet venant de l'extérieur et/ou non décontaminé ou 1ère utilisation - Avant et après l'échange de documents, d'objets divers <p>Impérativement au niveau de la zone concernée où se trouve le(s) opérateur(s) et/ou le corps enseignant</p> <p>Règle d'hygiène des mains pour les visiteurs et les élèves avant d'utiliser les vestiaires et les zones sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 à 6 ans : OBLIGATION lavage des mains sur zone encadré par un ou plusieurs agents ou corps enseignant - 6 à 12 ans : Sur zone et encadré par opérateur(s) ou corps enseignant, désinfection avec solution hydroalcoolique POSSIBLE sinon lavage des mains. - 12 ans et plus : Sur zone et encadré par opérateur(s) ou corps enseignant, désinfection avec solution hydroalcoolique OU lavage des mains. <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum - Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec du papier jetable). En l'absence d'accès immédiat ou suffisant à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le Contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes. Le lavage des mains peut se matérialiser par des activités (Chanson, affichage protocole lavage des mains enfants ci joint, vidéo explicative). - Possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique au niveau de la ou des zones concernées, des zones de circulation, couloir, parties communes, zones de récréation et de jeux.
	<h2>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</h2>	<p><u>Pour la transmission de documents ou d'objets: Respecter les règles d'hygiène des mains et de décontamination avant et après échange indiquées ci-dessus. Respecter la distance minimale d'un mètre entre les opérateurs et le corps enseignant, à minima brastendus, lors de la transmission. Si besoin est, créer des marquages au sol pour respecter la distanciation. Remplir/signer son stylo personnel. Les documents ou objets peuvent être placés dans un emplacement défini (boîte sur une table...).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour améliorer la signalisation des flux de circulations. <p><u>Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à la disposition de la personne qui accueille. - Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++! - Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les zones extérieures ou intérieures, dans les files d'attente, en croisement de flux, dans les salles de classes, dans les couloirs et dans toutes les parties communes servant à la circulation des élèves (enfants), du personnel et du corps enseignant - Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes. Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel ou sa zone d'évolution matérialisée si c'est pertinent. - Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert...) - Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes. - Limiter l'accès aux espaces Communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale. - Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant dans le cas où la configuration des locaux le permet. Si la configuration de l'école ne le permet pas, il doit être défini un sens prioritaire de passage pour assurer la distanciation physique. Il pourra évoluer au cours de la journée - Au niveau de l'accueil et de l'arrivée des enfants, maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières...) en lien étroit avec la collectivité afin notamment d'assurer la sécurité vis-à-vis de la circulation des véhicules. - Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux. Dans le cas de figure où cette division n'est pas possible, les mesures relevées ci-dessus s'appliquent avec une vigilance accrue sur le respect de la distanciation physique des arrivants - Privilégier une arrivée échelonnée, par zone ou de bâtiments (étage, aile...), en lien étroit avec les collectivités territoriales pour tenir compte des Contraintes des transports scolaires. - A défaut de pouvoir maintenir cette distance, dans n'importe quelle zone, le port du masque sera nécessaire - Maintenir les portes d'entrée (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes pendant l'accueil (pour autant que les enjeux de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact. - Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective



(Suite)
Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale


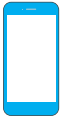


(Suite) Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- Définir les modalités d'occupation de la salle de classe en fonction du nombre d'élèves.
- Éviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre)
- Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs.
- Neutraliser le mobilier/le matériel inutile (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage)
- Limiter les déplacements, les croisements à l'intérieur de la classe, par exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.
- Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
- A la fin de la classe: Ouvrir les portes. Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie. Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques.
- En maternelle, pour les salles de repos de sieste, adapter ces salles pour assurer la distanciation sociale et respecter les Consignes sanitaires.
- Dans les zones de circulations, dans les couloirs et les parties communes en croisement de flux, définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation, privilégier le sens unique de circulation. A défaut, définir un sens de circulation prioritaire et limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique.
- Assurer la distanciation physique dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.

- Vérifier la cohérence du planning des récréations. S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant la sortie classe.
- Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation physique (privilégier des activités non dirigées limitant l'interaction entre les élèves)
- Echelonner les temps de récréation.
- Éviter les regroupements de niveaux différents.
- Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent.
- Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.
- Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée).
- Pour les récréations, organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
- Adapter la surveillance des temps de récréation à l'effectif présent.
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les préaux et cours de récréation et donc le croisement
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les récréations et/ou les activités sportives et culturelles (et autres activités en groupe prévues à l'extérieur) en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex: salle de motricité,...). Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.
- Vérifier la cohérence du planning des activités sportives.
- Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique et évitant les croisements de classes

Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant

- Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact
- Veiller à l'absence d'échanges d'objets personnels et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs
- Nettoyer et désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison.
- Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, Visio conférence etc...)
- Attention aux échanges de matériel bureautique, d'outils informatiques, d'objets divers, de jouets, d'équipements, etc. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent/corps enseignant en début/fin de cours. Stylo inclus. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés virucides EN 14476 conformément au protocole ADELYA « quotidien post décontamination ».
- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.
- Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation
- Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple: jeux de mime, devinettes, etc...

	<p>(Suite 2) Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour favoriser la distanciation sociale</p>	<p>(Suite) Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas transférer de matériel ou d'objets « élèves » d'une classe à une autre, d'une zone de récréation ou de jeux à une autre, ou d'une zone d'activités à une autre, préférer un pack par zone qui ne sera pas déplacé. Le cas échéant, le nettoyer et le désinfecter ou transférer le matériel d'une classe à l'autre par dépôt dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible. - Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées. - Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise, ...) ou assurer un nettoyage et une désinfection régulière adaptée. - Proscrire l'utilisation de matériels sportifs ou culturels pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée. - Pour les activités culturelles privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture...) ou à défaut assurer une désinfection régulière. - Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en régulant la manipulation des livres par les élèves (livre individuel laissé au repos 3 jours après utilisation) - Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants. - Privilégier les découvertes et la Culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...) - Pour les sections maternelles, Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins des symboles (poupées, dinettes, jeux de construction...). Attribuer par exemple, une couleur par enfant pour les feutres, ciseaux... ou prévoir des boîtes individuelles. - Pour les sections élémentaires, Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs. - Dans la mesure du possible, limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves. - Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos. - Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé : Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel et s'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation <p>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec élèves et familles sur le respect des horaires d'arrivée, pour éviter un engorgement à l'entrée. - Le jour de l'entrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il convient de dire aux élèves. - Rappeler très régulièrement les Consignes. - Proscrire l'accès aux bâtiments à toutes personnes externes (parents, autres accompagnants, ...). Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant. - Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet, ...): nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc. - Informer les parents et les élèves qu'il est préférable de ne ramener aucun autre objet ou jouet de la maison non indispensable à l'activité scolaire car source de contamination. - Lister les intervenants extérieurs devant circuler dans l'école et leur fournir les consignes spécifiques. - Rappeler aux parents de venir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves. - Pour les sections maternelles, Demander aux parents de venir les enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel individuellement - Pour les sections élémentaires, Afin de s'affranchir de l'utilisation éventuelle des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent la tenue de sport dès le matin. <p>Mesures à compléter ou à adapter en fonction des mesures gouvernementales</p>
	<p>Risques de contaminations par les objets provenant de l'extérieur et objet personnel</p>	<p>Interdire aussi aux opérateurs, au corps enseignant et aux élèves la possibilité d'introduire sur les zones concernées tout objet personnel potentiellement contaminé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels doivent rester dans leurs vestiaires (personnel) et dans leurs poches (corps enseignant et élèves). - Si un effet personnel est trouvé sur une zone ou aperçu dans les mains d'une personne, ce dernier doit immédiatement le remettre dans son vestiaire ou dans sa poche, nettoyer et désinfecter la zone où l'effet a été trouvé et/ou assurer son hygiène des mains - L'opérateur, le corps enseignant et/ou l'encadrant CoVIDe aussi en droit de demander aux personnes concernées de ranger son objet personnel et si manipulé dans l'enceinte de l'établissement, d'assurer l'hygiène de ses mains.
	<p>Gestion d'un cas suspect ou avéré CoVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir - Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
	<p>Supports d'informations aux élèves, au personnel et corps enseignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des différents protocoles et fiches préventives Adelya cités ci avant - Affichage à la vue des convives de la fiche récapitulative « Je vous informe, je vous protège, je vous rassure »

Audit Adelya analyses des risques prévention Covid-19 -Etablissements scolaires 1/40

Cher(s) client(s), cette trame d'audit d'analyses des risques a été établie dans l'objectif de la réouverture prévue des établissements scolaires. Il convient de rappeler que les actions de prévention sanitaire pour la lutte CoVID-19 seront à appliquer en continu avant et après la réouverture des locaux. Cette trame vient donc en appui de l'objectif cité et vient compléter la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays et toutes les Bonnes Pratiques d'Hygiène déjà appliquées.

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

Cher(s) client(s), cette trame d'audit d'analyses des risques a été établie dans l'objectif de la réouverture prévue des établissements scolaires. Il convient de rappeler que les actions de prévention sanitaire pour la lutte CoVID-19 seront à appliquer en continu avant et après la réouverture des locaux. Cette trame vient donc en appui de l'objectif cité et vient compléter la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays et toutes les Bonnes Pratiques d'Hygiène déjà appliquées.

Identification Etablissement	Suis-je concerné ?	Actions à mettre en place		Réponse, Recommandation, Plan d'actions
Nom de l'établissement				
Formation Hygiène des locaux déjà suivie		Oui	Non	
Nom, Prénom du (de la) Chef (ou du (de la) Responsable du service		Oui	Non	
Date de réouverture prévue : <i>En fonction de la date de réouverture prévue, et en appui avec le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, cette trame vous servira à analyser les risques au sein de votre établissement liés au Covid19 et vous permettra de les contenir au maximum</i>		Oui	Non	
Avez-vous nommé un agent "Vigie-CoVID" ? <i>Un agent « Vigie-COVID » peut être désigné par collectif et par période de travail. Sa mission sera de surveiller l'application de l'ensemble des mesures de protection « COVID » (gestes barrières, désinfection...) et de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si tel n'est pas le cas.</i>		Oui	Non	
Nom de l'agent "Vigie-CoVID"		Oui	Non	
Evaluation de la situation (selon les services et interservices)				
L'ensemble du personnel sera -t- il présent le jour de la reprise ? <i>Il est important de déterminer le nombre de personnes dans l'équipe qui seront présentes le jour de la reprise et les jours suivants pour s'équiper en conséquence et répartir les rôles.</i>		Oui	Non	
Y a-t-il eu des cas positifs au CoVID-19 au sein de l'équipe ? <i>Là aussi il est important de faire le point avec les membres de l'équipe quant à une éventuelle contamination afin de savoir si les règles de confinement (14 jours) ont bien été respectées</i>		Oui	Non	
Les personnes contaminées ont-elles été jugées aptes à reprendre ? <i>Faire le point sur l'état de santé de toute l'équipe afin de savoir s'ils sont aptes à reprendre, si les traitements ont bien été suivis et ainsi détecter les éventuels signes de reprise de la maladie et autres...</i>		Oui	Non	
Combien de jours de nettoyage désinfection seront nécessaires avant la réouverture ? Avez-vous organisé cette étape conformément au protocole "Reprise d'activité Adelya" (Règles préliminaires, sensibilisation des agents, désignation d'une ou plusieurs personnes responsable, moyens matériels, produits et consommables requis pour assurer cette étape, décontamination du linge, dégrassage complet conformément à votre plan d'hygiène, décontamination des éléments mobiles (ballons, jouets, stylos ...) Pouvant être transmis entre le personnel et ou les enfants, décontamination des surfaces et sols, décontamination aérienne si nécessaire) ? <i>Pour ce redémarrage il faut prévoir quelques jours afin de procéder au nettoyage et à la désinfection complète de l'établissement et à la nouvelle organisation pour contenir les risques de transmission du Covid19. Veillez à bien respecter les étapes détaillées dans le protocole et la trame afin d'avoir la bonne marche à suivre.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes produits et EPI + dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Réunion d'équipe - Point avec votre direction - Répartition des rôles - Sensibilisation des agents et du corps enseignant. - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité et quotidien post décontamination (feuille de suivi avec validation par signature) 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

		Oui	Non	
<p>Avez-vous pensé à organiser et mettre en place la décontamination des surfaces au quotidien après reprise ? Avez-vous organisé cette étape conformément au protocole "Quotidien Post-Décontamination" (Règles préliminaires, agents tous bien formés aux règles d'hygiène, port des EPI + dispositifs barrière, Organisation des services, des postes, des activités, des cours, des pauses, des circulations... en appliquant la distanciation sociale et en évitant les contaminations croisées, sensibilisation du corps enseignant et des agents, mise à disposition des moyens nécessaires au respect des gestes barrières, moyen matériels, produits et consommables pour assurer cette tâche) ?</p> <p><i>Après la reprise d'activité, il faudra prévoir le nettoyage et la désinfection quotidienne des surfaces importantes et en contact très fréquent avec le personnel, les parents et les élèves(enfants) comme les points de contact conformément au protocole ADELYA « Quotidien Post décontamination ». Tous les jours, prévoir donc du temps pour cette nouvelle organisation et cette étape pour contenir les risques de transmission du Covid19. Veillez à bien respecter les étapes détaillées dans le protocole et la trame afin d'avoir la bonne marche à suivre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes produits et EPI + dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Réunion d'équipe - Point avec votre direction - Formation du corps enseignant et des agents au port du masque - Répartition des rôles - Sensibilisation des agents et du corps enseignant - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité et quotidien post décontamination (feuille de suivi avec validation par signature) 				
<p>De quels EPI + dispositifs barrière pour le personnel est ce que vous disposez pour la décontamination pré réouverture ?</p> <p><i>Cet item pose la question de l'engagement du responsable à fournir à l'équipe les équipements de protection individuelle pour se protéger et protéger les autres en plus de l'application des gestes barrières.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche préventive « dispositifs barrière / Gestion cas Covid-19 » - Se référer à la fiche préventive « port du masque » - Affichages de ces fiches préventives - Commandes produits et EPI + Dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Point avec votre direction - Répartition des rôles - Transmission des fiches préventives et-Sensibilisation des agents et du corps enseignant. 		Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de travail • Masques, gants à usage unique • Lunettes de sécurité ou visière faciale (facultatif et ou recommandation de la direction) • Surchaussures (Stock en cas de CoVID déclaré) • Tabliers ou blouses (Stock en cas de CoVID déclaré) • Kit visiteurs (Stock en cas de CoVID déclaré)
<p>Des dispositions et EPI sont-ils mis en place à l'infirmerie pour traiter les cas suspects ?</p> <p><i>En cas de suspicion, l'infirmerie sera la zone en première ligne qui entrera en contact avec un potentiel malade. Il faudra donc prendre des dispositions afin de pouvoir traiter ces cas suspects sans prendre le risque de propager la maladie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche préventive « dispositifs barrière / Gestion cas Covid-19 » - Se référer à la fiche préventive « port du masque » - Affichages de ces fiches préventives - Isolement immédiat du cas suspect dans une pièce prévue à cet effet - Prévenir les parents si le cas suspect est un enfant (élève ou étudiant) - Faire remonter l'information au responsable "Vigie-CoVID" désigné - Respect et affichage des GESTES « BARRIERE » notamment une hygiène des mains impeccable. Se référer à la fiche préventive « gestes barrière » - Mettre à disposition de l'infirmerie en permanence des masques adaptés (FFP2 ou FFP3 filtrants, ainsi que des blouses ou tabliers (usage unique ou coton lavable après utilisation, ou KITS 		Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de travail • Masques FFP2, FFP3 ; gants à usage unique • Lunettes de sécurité ou visière faciale (facultatif et ou recommandation de la direction) • Surchaussures (Stock en cas de CoVID déclaré) • Tabliers ou blouses (Stock en cas de CoVID déclaré) • Kit visiteurs (Stock en cas de CoVID déclaré) • Aération régulière de la pièce

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>VISITEURS usage unique), des charlottes ou des calots usage unique, des surchaussures jetables, des lunettes de protection ou écran facial et des gants jetables.</p> <p>- Transmission des fiches préventives et-Sensibilisation des agents</p>				
<p>De quels EPI + dispositifs barrière pour le personnel est ce que je dispose pour l'activité quotidienne post décontamination et réouverture ? <i>Cet item pose la question de l'engagement du responsable à fournir à l'équipe les équipements de protection individuelle pour se protéger et protéger les autres en plus de l'application des gestes barrières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche préventive « dispositifs barrière / Gestion cas Covid-19 » - Se référer à la fiche préventive « port du masque » - Affichages de ces fiches préventives - Commandes produits et EPI + Dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Point avec votre direction - Répartition des rôles - Transmission des fiches préventives Sensibilisation des agents et du corps enseignant. - Formation du corps enseignant et des agents au port du - Les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dit « grand public » de Catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) dès le 11 mai à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles et établissements. - Il appartient à chaque employeur de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration. 		Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de travail adaptée • Masques, gants à usage unique • Lunettes de sécurité ou visière faciale (facultatif et ou recommandation de la direction) • Surchaussures (Stock en cas de CoVID déclaré) • Tabliers ou blouses (Stock en cas de CoVID déclaré) • Kit visiteurs (Stock en cas de CoVID déclaré)
Hygiène du personnel, du corps enseignant et des agents				
<p>Les vestiaires sanitaires du personnel sont-ils propres et en bon état ? Ont-ils suivi le protocole de décontamination Adelya ? <i>Les vestiaires sanitaires du personnel (casiers, Lavabo, WC, Poignées de portes ...) doivent être entièrement nettoyés et désinfectés avec un produit virucide (Voir liste produits indiqués dans l'annexe protocole ADELYA « Décontamination Reprise d'activité » ci jointe).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes produits et EPI + Dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Répartition des rôles - Sensibiliser et responsabiliser les agents - Affichage et (ou) transmission du protocole - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Votre site étant fermé depuis plusieurs semaines, évaluer le risque LEGIONELLE et prendre les mesures préventives en conséquence (purge des circuits d'eau chaude sanitaire, prélèvements par laboratoires accrédités COFRAC et analyses, fermeture éventuelle pour traitement si présence LEGIONELLE) 		Oui	Non	
<p>Y a -t- il une organisation et moyens nécessaires (matériel, produits consommables) pour l'application quotidienne de la désinfection des surfaces vestiaires sanitaires ? <i>Les vestiaires sanitaires du personnel (casiers, Lavabo, WC, Poignées de portes ...) seront très fréquentés tous les jours et seront de vraies zones à risques. Ils doivent être entièrement nettoyés et désinfectés avec un produit virucide (Voir liste produits indiqués dans l'annexe protocole ci jointe « Quotidien post décontamination ») et ce tous les jours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes produits et EPI + Dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Répartition des rôles - Sensibiliser et responsabiliser les agents et le corps enseignant - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post 		Oui	Non	

AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des casiers et/ou des surfaces sanitaires après utilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole. - Affichage et (ou) transmission du protocole « quotidien post décontamination » - Mettre en place la traçabilité des actions de désinfection quotidienne post décontamination (feuille de suivi avec validation par signature) 				
<p>Y a -t- il suffisamment de lave mains, sont-ils en bon état, propres et fonctionnels ?</p> <p><i>Le lavage des mains étant particulièrement efficace sur le Covid19 de par sa nature de virus type enveloppé (enveloppe attaquée par la détergence), il est primordial de s'assurer que les lave mains sont fonctionnels et propres.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état de chaque lave main - Remonter à la direction les dysfonctionnements - Réaliser les travaux nécessaires - Sensibiliser et responsabiliser les agents et le corps enseignant - Affichage et (ou) transmission du protocole « décontamination reprise d'activité » ADELIA - Procéder au dégrassage des lave mains (étape 4 protocole « Adelya reprise d'activité » et Se référer à votre plan d'hygiène en place) - Votre site étant fermé depuis plusieurs semaines, évaluer le risque LEGIONELLE et prendre les mesures préventives en conséquence (purge des circuits d'eau chaude sanitaire, prélèvements par laboratoires accrédités COFRAC et analyses, fermeture éventuelle pour traitement si présence LEGIONELLE) 		Oui	Non	
<p>Le personnel se lave -t- il fréquemment les mains ?</p> <p><i>La sensibilisation du personnel au lavage des mains est très importante afin de favoriser l'élimination du virus et limiter les risques de transmissions manuportées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et responsabiliser les agents et le corps enseignant - Affichage et transmission des bonnes pratiques "Hygiène des mains " et de la méthodologie de lavage des mains (Voir protocoles hygiène des mains ci-joints) 		Oui	Non	
<p>Les laves mains sont-ils équipés et fournis en savon doux ou en savon désinfectant (selon dispo fournisseur) et en essuie mains ?</p> <p><i>S'assurer que tous les postes lave mains soient équipés en savon et que tous les postes lave mains disposent de suffisamment de papier essuie main.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des postes - Vérification des stocks - Commande si nécessaire - Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les agents et le corps enseignant 		Oui	Non	
<p>Uniquement si le personnel n'a pas accès au lave mains avez-vous pensé à équiper le personnel de flacon de gel hydroalcoolique pour toutes les zones de travail ?</p> <p><i>La friction avec le gel hydroalcoolique ne saurait se substituer au lavage des mains, voilà pourquoi il est primordial de sensibiliser le personnel au lavage des mains et de n'utiliser le gel hydroalcoolique que dans des cas précis.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des postes - Vérification des stocks - Commande si nécessaire - Affichage protocole hygiène des mains « antiseptie rapide » Adelya pour les agents et le corps enseignant - Transmission et Sensibiliser responsabiliser les agents et le corps enseignant 				
<p>Port du masque respecté et bon usage des gants</p> <p><i>Pour compléter la tenue quotidienne, le port du masque est particulièrement recommandé, car il permet de limiter les transmissions</i></p>		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p><i>par les aérosols. Il faut aussi veiller à se laver les mains après chaque changement de gants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Agents et corps enseignant formés aux règles d'hygiène, au port du masque</i> - <i>Sensibilisation des agents et du corps enseignant au respect des bonnes pratiques d'hygiène élémentaires (GBPH) et aux gestes barrière</i> - <i>Affichage et transmission protocole hygiène des mains</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive gestes barrières</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive port du masque</i> 				
<p>Comportement professionnel adapté (Respect des règles d'hygiène et des nouvelles mesures mises en place, Respect des interdictions de fumer, vapoter, protection des plaies) ?</p> <p><i>Plus que les gestes barrière et les EPI + dispositifs barrière, le comportement et la responsabilité de tout un chacun est l'élément central de la limitation de la propagation du virus veiller donc à sensibiliser le personnel au respect des règles et à la bonne conduite en général.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Agents et corps enseignant formés aux règles d'hygiène, au port du masque</i> - <i>Sensibilisation des agents et du corps enseignant au respect des bonnes pratiques d'hygiène élémentaires (GBPH) et aux gestes barrière</i> - <i>Affichage et transmission protocole hygiène des mains</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive gestes barrières</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive port du masque</i> 		Oui	Non	
<p>Comportement adapté et respect des gestes barrières contre les risques de contamination des surfaces et des autres personnes (Toux dans le coude, lavage des mains ...)</p> <p><i>Un des gestes barrière consiste à tousser dans son coude lorsque la toux vient afin d'éviter de propager les microgouttelettes qui pourraient potentiellement être source de contamination.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Agents et corps enseignant formés aux règles d'hygiène, au port du masque</i> - <i>Sensibilisation des agents et du corps enseignant au respect des bonnes pratiques d'hygiène élémentaires (GBPH) et aux gestes barrière</i> - <i>Affichage et transmission protocole hygiène des mains</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive gestes barrières</i> - <i>Affichage et transmission fiche préventive port du masque</i> 		Oui	Non	
<p>Le personnel fait-il bien la distinction entre les produits nettoyants et les produits désinfectants ?</p> <p><i>Il est très important de rappeler que l'utilisation d'un produit désinfectant sur une surface sale n'est pas efficace, il faut soit utiliser un produit nettoyant et nettoyer la surface avant désinfection soit utiliser un produit nettoyant désinfectant et respecter les temps de contacts préconisés afin d'avoir une utilisation parfaite des produits.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibilisation des agents et du corps enseignant</i> - <i>Affichage et transmission des protocoles décontamination reprise d'activité et quotidien post décontamination</i> - <i>Formation à l'utilisation des produits et aux bonnes pratiques (feuille de présence)</i> 		Oui	Non	

Hygiène des locaux, Nettoyage et désinfection générale

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

	Oui	Non	
<p>Décontamination des locaux communs (Salles de classe, couloirs communs, salle des professeurs, préaux, salles de réunion, bureaux, vestiaires, locaux communs, salle de restauration, infirmerie, salle de jeux, réserves matériel, Locaux techniques, Bibliothèques, Bureaux administratifs, ...)</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des locaux au sein de l'établissement afin tout d'abord de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis afin de procéder à la décontamination de tous les locaux cités dont dispose l'établissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité"</i> - <i>Aération des pièces pendant 10 minutes</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et détritus présents dans les locaux ou à l'extérieur</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à l'établissement et des surfaces à l'intérieur des locaux</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles</i> 			
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des locaux communs (Salles de classe, couloirs communs, salle des professeurs, préaux, salles de réunion, bureaux, vestiaires, locaux communs, salle de restauration, infirmerie, salle de jeux, réserves matériel, Locaux techniques, Bibliothèques, Bureaux administratifs, ...)</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des locaux au sein de l'établissement afin tout d'abord de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination à l'issue de la journée puis procéder au nettoyage et à la décontamination de tous les locaux cités dont dispose l'établissement et qui ont été fréquentées par le personnel ou les enfants (élèves).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Quotidien post décontamination"</i> - <i>Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées.</i> - <i>Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</i> - <i>Aération des pièces pendant 10 minutes</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à chacune des zones de l'établissement (Poignées de portes, interrupteurs, télécommande, boutons, rambarde d'escalier...) et des surfaces à l'intérieur des locaux</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles</i> 			

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

	Oui	Non	
<p>Décontamination des sanitaires (Sanitaires du personnel, sanitaires des enfants...)</p> <p><i>Procéder à une action de décontamination dans l'ensemble des sanitaires du personnel et des enfants en supprimant tout ce qui pourrait être une source de contamination et qui n'aurait pas été traité avant le confinement et afin de procéder à la décontamination de ces zones en prenant soin de décontaminer aussi les points de contact extérieurs donnant accès aux sanitaires (poignées de portes, surface à portée de main sur la porte ...).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité"</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans les locaux ou à l'extérieur</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de la zone</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles</i> 			
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des sanitaires (Sanitaires du personnel, sanitaires des enfants...)</p> <p><i>Nettoyer et désinfecter à l'issue de la journée ou en cours de journée tous les sanitaires utilisés du personnel et des enfants en supprimant tout ce qui pourrait être une source de contamination et en procédant au nettoyage et à la décontamination de ces zones en prenant soin de décontaminer aussi les points de contact extérieurs donnant accès aux sanitaires (poignées de portes, surface à portée de main sur la porte ...).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Aération des pièces pendant 10 minutes</i> - <i>Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité"</i> - <i>Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces sanitaires qu'ils ont utilisé à titre personnel</i> - <i>Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans les locaux ou à l'extérieur</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de la zone</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles</i> 	Oui	Non	
<p>Décontamination des locaux extérieurs (préaux, zone de jeux extérieurs...)</p> <p><i>Les zones extérieures et de jeu sont particulièrement sensibles car pendant les récréations ou moment d'interaction, les enseignants comme les parents ou les enfants vont toucher ces surfaces et risquer de se transmettre le virus. Pour se prémunir d'une nouvelle contamination il est recommandé de pratiquer une décontamination de toutes ces surfaces à l'aide des produits adéquats.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité"</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans les zones extérieures</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage et désinfection des espaces de jeux des enfants</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à l'établissement</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel et du corps enseignant, affichage et transmission des protocoles</i> 	Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des locaux extérieurs (préaux, zone de jeux extérieurs...) <i>La surveillance quotidienne de ces zones est aussi un enjeu capital pour éviter une reprise de la pandémie, pour ce faire il sera nécessaire de procéder à un nettoyage et une désinfection quotidienne si les espaces extérieurs sont utilisés par les enfants ou toute autre groupe de personnes pendant la journée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées à l'extérieur lors de leurs pauses et activités avec les enfants. - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à l'établissement - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant, affichage et transmission des protocoles 				
<p>Bien-fondé de l'utilisation des produits ? <i>S'assurer que les produits utilisés soient les bons en fonction de leurs propriétés nettoyantes et ou désinfectantes et que l'utilisation qui en est faite est conforme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à votre plan d'hygiène en place et aux fiches techniques des produits utilisés - Se référer et compléter avec les protocoles "Décontamination reprise d'activité" et " Quotidien post décontamination" - Vérifier les stocks et commande à réaliser - Réunion d'équipe - Répartition des rôles - Sensibilisation des agents et du corps enseignant et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Ports des EPI et dispositifs barrières pour les opérations de décontamination et de nettoyage désinfection <i>Ne pas oublier que les EPI + dispositifs barrière ne servent pas seulement à se protéger du CoVID-19 mais aussi à se protéger la peau et les voies respiratoires, veillez donc à ce que l'ensemble du personnel utilisant des produits le fassent en toute sécurité.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes produits et EPI + dispositifs barrière à réaliser - Vérifier les stocks - Répartition des rôles - Sensibilisation des agents et du corps enseignant 		Oui	Non	

Process organisation des activités du personnel par service et entre les différents services :
Équipe de direction, enseignants, assistants éducatifs, secrétaire, administratif, gestionnaires, bibliothécaire, documentaliste, personnel accueil, Infirmier, service médical, intervenants SST, Cuisinier, agent de restauration, Agent de maintenance. Magasinier, Agent d'entretien, lingère, veilleur de nuit, Responsable d'équipe, ...

Réception des marchandises

AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Des consignes ont-elles été transmises pour limiter les contacts lors de la réception des marchandises ? <i>L'accueil du chauffeur doit se faire sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale d'1m et des autres gestes barrière. Si besoin d'entrée dans l'établissement, un kit visiteur complet doit être donné et les mains doivent être lavés avant de rentrer. Il faut définir dans l'établissement les autres gestes à adopter pour limiter les risques au cours de cette étape.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer à la fiche "Prévention, Réception des marchandises"</i> - <i>Absence de contact entre le livreur et la personne qui réceptionne /à défaut distance de 1M minimum</i> - <i>Mise à disposition des dispositifs barrières à l'entrée au niveau du poste réception dont masque et poste de lavage des mains ou de désinfection avec du gel hydroalcoolique</i> - <i>Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID"</i> - <i>Affichage des gestes barrière</i> - <i>Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes</i> - <i>Sensibilisation des agents et du corps enseignant et transmission des protocoles</i> - <i>Déconditionner au maximum dans des éléments prévus à cet effet les livraisons afin de laisser à l'extérieur ou de jeter immédiatement les contenants de livraison (cartons, plastiques ...)</i> - <i>Pour les livraisons dans l'établissement, s'assurer que les Chauffeurs, après Communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'établissement en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonne livraison et ne récupèrent pas nécessairement la signature du destinataire.</i> - <i>Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19</i> 		Oui	Non	
<p>Décontamination de la zone de réception des marchandises dont les abords extérieurs de la zone <i>Faire le tour de l'ensemble de la zone et des accès extérieurs à la zone de réception afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces zones.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité"</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles</i> 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne de la zone de réception des marchandises. <i>Faire le tour de la zone dont les points de contact donnant accès à la zone de réception afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de cette zone.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole "Quotidien post décontamination"</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne et durant les différentes étapes de la réception (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles</i> - <i>Comme cette zone croise les différentes catégories de matériels et donc les différents types d'emballages potentiellement contaminés, il est nécessaire de procéder à une opération de nettoyage et de désinfection entre chaque livraison de produits.</i> 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Quelles actions ont été mises en place pour limiter les risques de contamination par les matériaux de conditionnement (Carton, plastique ...) (toute matières premières, matériel et équipements livrés pour les différentes activités scolaires et les différents services du site)</p> <p><i>Le SARS-CoV-2 pouvant survivre sur les surfaces inertes pendant des durées variées (Sur une surface en cuivre jusqu'à 4 heures, sur du carton jusqu'à 24 heures, sur du plastique et de l'acier inoxydable jusqu'à 2 à 3 jours), il est donc nécessaire de proscrire l'entrée de ces emballages extérieurs sur les zones de travail ou d'activités comme les tables de classe, les zones de restauration et autres surfaces sensibles. Pour ce faire nous préconisons les actions ci-contre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Se référer à la fiche prévention réception des marchandises - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des postes de réception et de l'environnement proche entre chaque type de réception (matières premières alimentaires, matériel alimentaire, équipements scolaire, équipements informatiques bureautiques ...). Se référer au protocole ADELYA « quotidien post décontamination » - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées pour la réception de marchandises réceptionnées par leurs soins. - Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Sensibilisation du personnel/ des agents et du corps enseignant et transmission des protocoles - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne et durant les différentes étapes de la réception (feuille de suivi avec validation par signature) 		Oui	Non	<p>1) Déconditionnement intégral dans des contenants propres et réservés à la circulation en zones d'activité et ou de travail</p> <p>2) Possibilité de laisser en attente 72h les conditionnements livrés en zone de réception afin de laisser le Virus s'inactiver avant traitement des livraisons</p>
<p>Comportement adapté et respect des gestes barrière contre les risques de contamination des denrées des surfaces, des autres personnes et des visiteurs (toux dans le coude, lavage régulier des mains, absence de salutation physique ...)</p> <p><i>Un des gestes barrières consiste à tousser dans son coude lorsque la toux vient afin d'éviter de propager les microgouttelettes qui pourraient potentiellement être source de contamination en cas de maladie asymptomatique par exemple.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agents et corps enseignant formés aux règles d'hygiène, au port du masque - Sensibilisation des agents et du corps enseignant au respect des bonnes pratiques d'hygiène élémentaires (GBPH) et aux gestes barrière - Affichage et transmission protocole hygiène des mains - Affichage et transmission fiche préventive gestes barrières - Affichage et transmission fiche préventive port du masque 		oui	Non	
<p>Stockage des livraisons</p>				

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Décontamination des zones de stockage des marchandises (Réserve matériel, zones de stockage diverses ...) <i>La préparation des locaux de stockage nécessite un nettoyage et une désinfection approfondie. Veillez à démonter le plus possible les éléments de stockage afin de les passer au lave-vaisselle ou en plonge manuelle pour désinfection si possible, à défaut un passage d'un produit nettoyant désinfectant virucide EN 14476 avec une lavette propre sera efficace. Faire le tour de l'ensemble de la zone et des accès extérieurs à la zone de stockage afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et détritus présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne de la zone de stockage des marchandises (Réserve matériel, zones de stockage diverses ...) <i>Faire le tour de l'ensemble de la zone dont ceux donnant accès à la zone de stockage afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers. Comme cette zone croise les différentes catégories de denrées et donc les différents types d'emballages potentiellement contaminés, il est nécessaire de procéder à une opération de nettoyage et de désinfection entre chaque catégorie de produits et ou chaque aller venue vers la zone et de veiller à ce que les produits de nettoyage désinfection soient présents sur place.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces utilisées pour le stockage de marchandises, de matériel. - Leur mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne et durant les différentes étapes de la réception (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel/ des agents et du corps enseignant et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Y a -t- il suffisamment de locaux, d'espace de stockage, d'équipements et de matériels pour déconditionner et stocker le matériel, les objets, les équipements...livrés ? <i>En fonction des recommandations suivies pour la réception et le stockage il vous faudra augmenter fortement vos capacités de stockage tant en termes d'espace, d'équipements que de matériel de stockage (bacs de rangements, nombre d'étagères ...). Des équipements propres et décontaminés au préalable doivent servir au stockage du matériel, des objets, des équipements...livrés après leur déconditionnement en zone de réception et avant d'arriver en zone de stockage et/ou en zones de travail, de service ou d'activités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'espace et le matériel disponible - Racheter du matériel le cas échéant - Se référer à la fiche prévention Réception des marchandises 		Oui	Non	<p>1) Déconditionnement intégral dans des contenants propres et réservés à la circulation en zones d'activité et ou de travail</p> <p>2) Possibilité de laisser en attente 72h les conditionnements livrés en zone de réception afin de laisser le Virus s'inactiver avant traitement des livraisons</p>

AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Avez-vous fait attention à mettre en place des éléments de prévention pour n'inclure aucun élément de l'extérieur dans des zones de stockage « propres » et de préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification dans tous les locaux - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à n'inclure aucun élément de l'extérieur dans les zones de stockage - Le cas échéant, nettoyage et désinfection de ces derniers conformément au protocole "Quotidien Post décontamination" - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant, affichage et transmission des protocoles - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant, affichage et transmission de la fiche préventive « réception des marchandises » 		Oui	Non	
<p>Décontamination des différentes zones fréquentées par : <i>Équipe de direction, enseignants, assistants éducatifs, secrétaire, administratif, gestionnaires, bibliothécaire, documentaliste, personnel accueil, Infirmier, service médical, intervenants SST, Cuisinier, agent de restauration, Agent de maintenance. Magasinier, Agent d'entretien, lingère, veilleur de nuit, Responsable d'équipe...</i></p>				
<p>Décontamination des zones fréquentées quotidiennement par le personnel : (Équipe de direction, enseignants, assistants éducatifs, secrétaire, administratif, gestionnaires, bibliothécaire, documentaliste, personnel accueil, Infirmier, service médical, intervenants SST, Cuisinier, agent de restauration, Agent de maintenance. Magasinier, Agent d'entretien, lingère, veilleur de nuit, Responsable d'équipe, ...)</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des locaux au sein de l'établissement afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis de procéder à la décontamination de tous les locaux cités dont dispose l'établissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à l'établissement et des surfaces à l'intérieur des locaux - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant, affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des locaux communs (Équipe de direction, enseignants, assistants éducatifs, secrétaire, administratif, gestionnaires, bibliothécaire, documentaliste, personnel accueil, Infirmier, service médical, intervenants SST, Cuisinier, agent de restauration, Agent de maintenance. Magasinier, Agent d'entretien, lingère, veilleur de nuit, Responsable d'équipe...)</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des locaux au sein de l'établissement afin tout d'abord de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination à l'issue de la journée puis procéder au nettoyage et à la décontamination de tous les locaux cités dont dispose l'établissement et qui ont été fréquentées par le personnel ou les enfants (élèves).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des pièces pendant 10 minutes - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à chacune des zones de l'établissement (Poignées de portes, interrupteurs, télécommande, boutons, rambarde d'escalier...) et des surfaces à l'intérieur des locaux - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces lors de leurs cours et activités avec les enfants. - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants 		OUI	NON	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles 				
Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place sur les différents postes afin de limiter les risques de propagation du virus pendant les activités de la journée.				
<p>Mise en œuvre et respect des dispositions permettant de limiter la propagation du virus.</p> <p><i>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation du personnel, du lavage des mains et tout autre gestes barrière, des bonnes pratiques d'hygiène élémentaires (BPH) et des règles HACCP et RABC permettant de limiter les contaminations croisées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche " Prévention Organisation des activités des équipes opérationnelles et du corps enseignant par service et entre les services ". - Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Respect des bonnes pratiques d'hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable, ; transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles, - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum - Dans les salles de réunion, Mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers. - Mise à dispositions de masques pour les enseignants et le personnel non enseignant à porter notamment lors de la présence d'élève ou de parents en espace de travail clos sans distanciation possible. - Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « port du masque » - Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 » - Mise à disposition des masques à l'entrée des zones concernées pour le public et toute personne extérieure - Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ ! 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- *Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les salles, dans les classes, dans les files d'attente, dans les zones de travail, en croisement de flux dans les couloirs, lors des repas dans les salles de restauration...*
- *Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes. Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel ou sa zone d'évolution matérialisée si c'est pertinent.*
- *Limiter l'accès aux espaces Communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale.*
- *Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises.*
- *En bureaux et salles de réunion partagés, ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique. Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre*
- *Rester au même bureau toute la journée. Si possible affecter individuellement les places (ex : Chacun se place au même endroit entre 2 périodes de télétravail).*
- *Limiter au strict minimum les déplacements à l'intérieur de l'établissement*
- *Echelonner les horaires de présence dans les parties communes et les périodes de repas*
- *A Défaut de pouvoir maintenir cette distance dans les couloirs, dans n'importe quelle zone, le port du masque sera nécessaire*
- *Il est recommandé aussi d'éviter de parler trop fort car plus de risque d'aérosols et surtout privilégier les discussions côte à côte que face à face et dans un lieu ouvert que dans une salle fermée*
- *Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, Visio conférence etc...), le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite.*
- *Organisation des activités, des cours, des réunions, des travaux en équipe afin de respecter le plus possible la distanciation sociale malgré les phases obligatoires de travail en équipe et la proximité.*
- *Attribution d'une ou plusieurs personnes à un seul poste et tâches afin d'éviter les allers et venues, contaminations croisées et échanges de matériel, objets et équipements.*
- *Réduire l'effectif présent en Continuant le télétravail pour une parte du personnel quand cela est possible en fonction des organisations prévues par la direction de l'école ou de l'établissement.*
- *En salle de réunion et locaux communs, Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie*
- *Support de séparation en plexiglass pour protéger les agents entre eux sur leur poste de travail ou lors de réunion des risques de dissémination des aérosols contaminés.*

Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant

- *Attention aux échanges de matériel bureautique, d'outils informatiques, d'outillage, de machines, d'équipements, etc. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste. Stylo inclus. Par exemple, pour les agents techniques de maintenance, Éviter le partage des outils et privilégier l'affectation individuelle des caisses à outils. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés virucides EN*

--	--	--	--	--

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>14476 conformément au protocole ADELIA « quotidien post décontamination ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préconiser un outillage individuel des ATM - Transférer le matériel d'une zone de travail (bureau ou entretien maintenance) à l'autre par dépose dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible. - Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact - Veiller à la désinfection régulière des appareils collectifs (imprimantes, photocopieurs...) - Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment). - Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc... - Bureaux individuels et open space : supprimer des placards le maximum d'objets (cadres photos, stylos...) qui compliquent le nettoyage journalier. - Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison. <p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il Conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes. - Informer les élèves (enfants) des mesures mises en vigueur et à respecter 				
<p>Dispositions prises pour l'accueil et l'échange avec les parents et les visiteurs</p> <p><i>En fonction des recommandations suivies pour l'organisation quotidienne, il conviendra d'adapter un espace et une organisation aussi pour l'accueil et pour l'échange avec les parents d'élèves et les visiteurs.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche " Prévention Organisation de l'accueil et des échanges avec les parents et les visiteurs". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - L'accueil doit se faire sans contact rapproché dans le respect de la distance minimale d'1m et des autres gestes barrière. Si besoin d'entrée dans l'établissement, un kit visiteur complet doit être donné et les mains doivent être lavés avant de rentrer. Il faut définir dans l'établissement les autres gestes à adopter pour limiter les risques au cours de cette étape. - Si l'accueil est indispensable, privilégier l'accueil des familles ou du visiteur en extérieur ou si impossible dans une pièce dédiée ou les règles de distanciation seront appliquées et qui pourra être désinfectée entre chaque accueil de parents de visiteurs. - Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, Visio conférence etc...), le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite. - Absence de contact entre le visiteur ou le parent et la personne qui accueil /à défaut distance de 1M minimum - Mise à disposition des dispositifs barrières à l'entrée au niveau du poste accueil dont masque et poste de lavage des mains ou de désinfection avec du gel hydroalcoolique - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" - Affichage des gestes barrière - Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des agents et du corps enseignant et transmission des protocoles - Privilégier les communications à distance (mail, téléphone ...) - Vérifier l'espace, les EPI et le matériel disponible - Racheter du matériel le cas échéant - Prévoir une séparation physique (telle que plexiglass) entre le personnel d'accueil et les visiteurs. Lorsqu'il y a une loge d'accueil, n'autoriser la présence que d'une seule personne dans ce local. <p>Les parents devront être informés clairement notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conditions d'ouverture de l'établissement - De leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, - Fourniture de mouchoirs en papier jetables, hygiène des mains, gestes barrière, port du masque, dispositifs barrière, affichages à transmettre et les sensibiliser ...) - De la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de Température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C) - Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel - De la procédure applicable lors de la survenue d'un Sas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève - Des numéros de téléphones utiles pour obtenir des renseignements et des coordonnées des personnels de santé travaillant auprès de l'établissement - De l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire - Des points d'accueil et de sortie des élèves - Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie, - De l'organisation de la restauration 				
Transport (par le personnel de l'établissement – véhicule de service)				
<p>Décontamination de la zone du coffre de chargement et du poste de conduite</p> <p><i>Le véhicule de transport nécessite un nettoyage et une désinfection approfondie. Faire le tour de l'ensemble de la zone afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans la zone - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne du coffre de chargement et du poste de conduite</p> <p><i>La propagation du virus pouvant se faire d'un conducteur à un autre via les surfaces touchées au niveau du coffre et du poste de conduite, il faudra procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers entre chaque conducteur/passager et avant et après chaque service.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en 		Oui	Non	

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p><i>parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des véhicules s'ils les utilisent (sortie enfants par exemple).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel agents et corps enseignant affichage et transmission des protocoles</i> 				
<p>Y a -t- il une organisation et moyens nécessaires (matériel, produits consommables) pour l'application quotidienne de la désinfection du coffre de chargement et du poste de conduite ?</p> <p><i>Le poste de conduite et le coffre de chargement doivent être entièrement nettoyés et désinfectés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Commandes produits, matériels et EPI + dispositifs barrière à réaliser</i> - <i>Vérifier les stocks</i> - <i>Répartition des rôles, Sensibiliser et responsabiliser les agents</i> - <i>Affichage et (ou) transmission du protocole</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de désinfection quotidienne post décontamination (feuille de suivi avec validation par signature)</i> 		Oui	Non	
<p>Équipements pour rangement satisfaisants</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Vérifier l'espace et le matériel disponible</i> - <i>Racheter du matériel le cas échéant</i> - <i>Se référer à la fiche "Prévention, Réception des marchandises"</i> - <i>Se référer à la fiche "Véhicule de Livraison"</i> 		Oui	Non	
<p>Dispositions préventives relatives au véhicule et organisation du transport pour limiter la propagation du virus sur les surfaces, les matières transportées et entre les personnes, respect des gestes barrière.</p> <p><i>Le véhicule de transport est aussi un élément sensible.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer à la fiche " Prévention et réception des marchandises" et se référer à la fiche " Véhicule de livraison"</i> - <i>Sensibilisation, affichage et transmission des protocoles et fiches aux agents et au corps enseignant</i> - <i>Nettoyage et désinfection aussi bien habitacle conducteur que le coffre de chargement avec les produits utilisés en cuisine et conformément aux protocoles Adelya " Décontamination reprise d'activité " et " Quotidien Post-Décontamination".</i> - <i>Veillez aussi à appliquer certaines règles lors de l'utilisation des véhicules (Limiter le nombre de passagers)</i> - <i>Respecter la distance minimale entre personnes situées dans le véhicule</i> - <i>Affichage gestes barrière</i> - <i>Assurer une bonne hygiène des mains avant de pénétrer dans le véhicule</i> - <i>Affichage protocoles hygiène des mains</i> - <i>Equiper chaque véhicule utilisé à minima de gel hydro alcoolique, de petits sacs poubelles permettant de jeter les papiers mouchoirs ou tout élément souillé, répéter ces gestes avant de s'installer dans le véhicule mais aussi en fin de service.</i> - <i>Mêmes mesures d'hygiène à adopter lors des opérations en station-service et aux péages.</i> 		Oui	Non	
<p>Process organisation de l'arrivée, des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant Accès aux vestiaires sanitaires douches, salle de restauration repas, accueil des élèves, aménagement des classes, gestion des circulations, gestion des activités en groupe, récréation...</p>				
<p>Équipements et organisation de l'accès des vestiaires et sanitaires enfants, adultes et visiteurs (Enfants, élèves, visiteurs, personnel et corps enseignant)</p>				

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>Décontamination des zones vestiaires et sanitaires enfants, adultes et visiteurs (enfants, élèves, personnel, visiteurs, adultes et corps enseignant)</p> <p><i>Les vestiaires et sanitaires du public nécessitent un nettoyage et une désinfection approfondie. Faire le tour de l'ensemble de ces zones vestiaires et sanitaires afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination puis, procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans la zone - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles - Votre site étant fermé depuis plusieurs semaines, évaluer le risque LEGIONELLE et prendre les mesures préventives en conséquence (purge des circuits d'eau chaude sanitaire, prélèvements par laboratoires accrédités COFRAC et analyses, fermeture éventuelle pour traitement si présence LEGIONELLE) 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des zones vestiaires et sanitaires enfants, adultes et visiteurs (enfants, élèves, personnel, visiteurs, et corps enseignant)</p> <p><i>La propagation du virus pouvant se faire entre le passage de personnes différentes sur les zones sanitaires et plus particulièrement sur les surfaces sensibles comme les points de contact ou les surfaces sanitaires, au quotidien, procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers avant et après chaque service, et dans l'idéal plusieurs fois par jour voir après chaque utilisateur pour notamment un sanitaire du personnel où qu'un bloc WC est souvent présent</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces lors de leur passage dans les vestiaires et/ou dans les sanitaires ainsi que lors du passage des enfants dont ils s'occupent - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant - affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Y a -t- il suffisamment de lave mains, sont-ils en bon état, propres et fonctionnels ?</p> <p><i>Le lavage des mains étant particulièrement efficace sur le Covid19 de par sa nature de virus type enveloppé (enveloppe attaquée par la détergence), il est primordial de s'assurer que les lave mains sont fonctionnels et propres.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état de chaque lave main - Remonter à la direction les dysfonctionnements - Réaliser les travaux nécessaires - Sensibiliser et responsabiliser les agents 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Affichage et (ou) transmission du protocole</i> - <i>Procéder au dégrassage des lave mains (étape 4 protocole "Adelya reprise d'activité "et Se référer à votre plan d'hygiène en place)</i> - <i>Votre site étant fermé depuis plusieurs semaines, évaluer le risque LEGIONELLE et prendre les mesures préventives en conséquence (purge des circuits d'eau chaude sanitaire, prélèvements par laboratoires accrédités COFRAC et analyses, fermeture éventuelle pour traitement si présence LEGIONELLE)</i> - 				
<p>Les laves mains sont-ils équipés et fournis en savon doux ou en savon désinfectant (selon dispo fournisseur) et en essuie mains ?</p> <p><i>Conformément aux règles d'hygiène et renforcé par les risques de l'épidémie actuelle, il faut s'assurer de la présence de savon sur les laves mains et que les lave mains disposent de suffisamment de papier essuie main.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Vérification des postes</i> - <i>Vérification des stocks</i> - <i>Commande si nécessaire</i> - <i>Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les adultes</i> - <i>Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les enfants</i> 		Oui	Non	
<p>Uniquement si les personnes (enfants, élèves, visiteurs, personnel et corps enseignant) n'ont pas accès au lave mains avez-vous pensé à équiper les zones sanitaires/vestiaires sensibles comme celles de la salle de restauration ou des salles d'activités communes et les circulations de flacon de gel hydroalcoolique ?</p> <p><i>La friction avec le gel hydroalcoolique ne saurait se substituer au lavage des mains, voilà pourquoi il est primordial de sensibiliser le personnel au lavage des mains et de n'utiliser le gel hydroalcoolique que dans des cas précis.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Vérification des postes</i> - <i>Vérification des stocks</i> - <i>Commande si nécessaire</i> - <i>Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les adultes</i> - <i>Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les enfants</i> 				

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

	Oui	Non	
<p>Quelles sont les mesures mises en place pour appliquer la distanciation pendant le passage des personnes (enfants, élèves, visiteurs, personnel et corps enseignant) dans les sanitaires et dans les zones vestiaires ? <i>Aussi souvent que possible, la distanciation sociale doit être appliquée au sein de l'entreprise, le moment du passage des personnes dans les sanitaires étant un moment sensible et propice aux contaminations croisées, nous recommandons d'appliquer les solutions ci-contre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche préventive " Accès aux vestiaires et aux sanitaires". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Règle d'hygiène des mains pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. En tenant compte de ces règles, en fonction de l'âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). - Affichage des gestes barrière. - Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les adultes - Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les enfants - Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale) - Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la zone sanitaire pour munir les personnes qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). Retrait du masque après sa durée d'utilisation - Affichage fiche préventive port du masque - Demander aux élèves de se laver les mains avant après l'usage des WC. - Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes dans le primaire en fonction du personnel présent. - S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (eau, savon, privilégier les essuie-mains papier à usage unique - Déconseiller l'usage des sèche-mains à air pulsé et les essuie-mains en tissus sont à proscrire). - S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des Consommables des toilettes (savon, papier hygiénique, essuie-mains à usage unique, ...). - S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne dans les sanitaires et dans les vestiaires. <p><u>Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant</u></p>			

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des espaces de lavage des mains afin que chaque personne puisse se laver les mains en respectant la distanciation d'1 mètre (En attente des recommandations gouvernementales) - Pour la gestion des files d'attente marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes - Support de séparation en plexiglass - Dans les sanitaires, Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents. - Gérer les flux avec les élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe). - S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou condamner un urinoir sur 2. - Limiter le nombre de personnes présentes dans les vestiaires : si possible échelonner les arrivées / départs - Neutraliser des sièges ou des places de bancs - Pour l'accès aux vestiaires, Étaler des plages horaires d'arrivée et départ. Mettre en place une surveillance à l'entrée des vestiaires pour filtrer le nombre de personnes. - Demander aux élèves de venir en tenue de travail ou de sport selon l'activité journalière prévue. - Neutraliser les douches ou limiter le nombre de personnes présentes dans les douches au nombre maximum de douches individuelles. - Si douche collective, veiller à respecter la distanciation par tous moyens. - Gérer les flux avec les élèves vers les douches. <p><u>Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un ou plusieurs agents responsabilisés au nettoyage désinfection des sanitaires, des vestiaires et des douches entre chaque personne si possible - Nettoyage désinfection des sanitaires, des vestiaires et des douches avant et après chaque service conformément au protocole "Quotidien Post-Décontamination" - S'assurer du plan de nettoyage et de désinfection des douches (Une attention particulière sera portée sur les pommeaux de douche). <p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand cela est possible assurer l'ouverture de fenêtres pendant l'occupation des sanitaires. - Dans les vestiaires, Ouvrir périodiquement quand cela est possible les fenêtres et 10 mn au moins avant et après les périodes d'entrée et sortie - Quand cela est possible assurer l'ouverture de fenêtres pendant l'occupation des douches. 				
Organisation et dispositions préventives demi-pension, salle de restauration, service des repas				
<p>Décontamination des zones de service des repas (Self, Service à table) <i>La zone de service en salle nécessite un nettoyage et une désinfection approfondie. Veillez à démonter le plus possible les éléments amovibles des équipements de stockage, des enceintes froides et des machines et autres équipements afin de les passer au lave-vaisselle pour désinfection. Procéder également à une désinfection approfondie des surfaces de services et des espaces de prises de repas (tables, chaises). Faire le tour de l'ensemble de la zone afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces derniers.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans la zone - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des pièces pendant 10 minutes - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 				
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des zones de service des repas (Self, Service à table) <i>A l'issue des différents services, il conviendra de veiller à faire le tour de l'ensemble de la zone afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et de procéder au nettoyage et à la désinfection de l'ensemble de l'espace ayant servi à la prise de repas, aussi bien la partie service comme le self que les tables et les chaises.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans les locaux - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des pièces pendant 10 minutes avant et après les repas - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à la zone et des surfaces à l'intérieur de cette zone - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces de repas qu'ils auraient utilisé personnellement et/ou celles des enfants après le repas de chaque enfant et entre chaque personne. - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place pour limiter les risques de propagation du virus pendant le service. <i>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation du personnel, du lavage des mains et tout autre gestes barrière et règles HACCP permettant de limiter les contaminations croisées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche préventive " Organisation du service et de la restauration ». Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Règle d'hygiène des mains pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p><i>En tenant compte de ces règles, en fonction de l'âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants) à l'entrée de la salle de restauration et/ou dedans</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affichage gestes barrière - Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les agents - Affichage protocole hygiène des mains Adelya pour les enfants - Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas. - Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale) - Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la salle de restauration pour munir les convives qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). Retrait du masque une fois attablé et au moment de commencer son repas - Toute personne en service dans la salle de restauration et en contact avec les convives doit porter sa tenue de service, un masque et attention aux gestes barrière et notamment au lavage des mains. Si besoin mettre à dispo un distributeur de masques et si le point d'eau est inaccessible, mettre du gel hydroalcoolique à disposition. <p><u>Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de service et ou diminution du nombre de convives par service (en attente des recommandations gouvernementales) - En cas de restauration à la cantine ou au réfectoire, concevoir l'organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'élèves dans les couloirs. Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : les temps de passage, la circulation, la distribution des repas. La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts. - En cas d'impossibilité de restauration dans les lieux habituels dans le respect des prescriptions précédentes, la restauration pourra se faire en salle de classe sous la surveillance d'un adulte et sous forme de plateaux ou de paniers repas, dans le respect des règles d'hygiène et du respect de la chaîne du froid. - En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, veiller à ce que les personnels portent un masque et se lavent les mains entre chaque contact - Augmentation des espaces de repas afin que chaque convive puisse se restaurer en respectant la distanciation d'1 mètre (En attente des recommandations gouvernementales) - Pour la gestion des files d'attentes marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes - Organisation du service entre les agents afin de respecter le plus possible la distanciation sociale malgré les phases obligatoires de travail en équipe et la proximité - Support de séparation en plexiglass pour protéger les agents entre eux mais aussi des convives des risques de dissémination des aérosols contaminés. - Interdiction de l'accès à la cuisine à toutes les personnes étrangères au service <p><u>Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts. 			
--	--	--	--

AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Attention aux échanges matériel cuisine/self, de machines, d'équipements, etc... - Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs - Nettoyage désinfection des surfaces de repas entre chaque convive conformément au protocole "Quotidien Post-Décontamination" - Désignation d'une personne dédiée exclusivement à la distribution et au réapprovisionnement de la vaisselle et de tout autre objet nécessaire au repas des convives - Désignation d'un ou plusieurs agents responsabilisés au nettoyage désinfection des surfaces de repas entre chaque convive - Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, etc...), le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite. <p>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement. - Rappeler oralement les gestes barrière aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts. - Si l'organisation de l'école prévoit que les élèves apportent leurs repas, les familles devront opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés. - Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation. 				
Organisation et dispositions pour l'accueil des élèves (enfants)				
<p>Décontamination des zones utilisées pour l'accueil des élèves (enfants) par le personnel</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des zones liées ou utilisées pour l'accueil des élèves (enfants) au sein de l'établissement afin tout d'abord de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis afin de procéder à la décontamination de tous les locaux et zones cités dont dispose l'établissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à l'établissement et des surfaces à l'intérieur des locaux - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des zones utilisées pour l'accueil des élèves (enfants) par le personnel.</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des zones liées ou utilisées au cours et lors de la journée pour l'accueil des élèves (enfants) au sein de l'établissement afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination, procéder au nettoyage et à la décontamination de tous les locaux cités concernés qui ont été fréquentés par le personnel, les parents ou les enfants (élèves).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des pièces pendant 10 minutes en début et fin de journée - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à chacune des zones de l'établissement (Poignées de portes, interrupteurs, télécommande, boutons, rambarde d'escalier...) et des surfaces à l'intérieur des locaux 		OUI	NON	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces liées à l'accueil des enfants - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles 				
<p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place sur les différentes zones liées à l'accueil des élèves (enfants) pour limiter la propagation du virus.</p> <p>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation du personnel, du lavage des mains et tout autre gestes barrière permettant de limiter les contaminations croisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche " Prévention Organisation de l'arrivée et des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant ". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Respect des bonnes pratiques d'hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable, ; transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles, les visiteurs et les enfants - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum - Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec du papier jetable. En l'absence d'accès immédiat ou suffisant à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le Contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes. Le lavage des mains peut se matérialiser par des activités (Chanson, affichage protocole lavage des mains enfants ci joint, vidéo explicative). - Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à la disposition de la personne qui accueille. - Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (recommandations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale) - Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la zone d'accueil pour munir les personnes et les enfants qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>destiné à être utilisé par les enfants). Retrait du masque après sa durée d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive » port du masque » - Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 » - Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ ! <p><u>Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les zones extérieures ou intérieures dans les files d'attente, en croisement de flux dans les couloirs... - Marquage au sol pour respecter les distances entre les personnes. Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel ou sa zone d'évolution matérialisée si c'est pertinent. - Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert...) comme sur la fiche préventive « Organisation de la reprise d'activité » - Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes. - Limiter l'accès aux espaces Communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale. - Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant dans le cas où la configuration des locaux le permet. Si la configuration de l'école ne le permet pas, il doit être défini un sens prioritaire de passage pour assurer la distanciation physique. Il pourra évoluer au cours de la journée - Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières...) en lien étroit avec la collectivité afin notamment s'assurer la sécurité vis-à-vis de la circulation des véhicules. - Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux. Dans le cas de figure où cette division n'est pas possible, les mesures relevées ci-dessus s'appliquent avec une vigilance accrue sur le respect de la distanciation physique des arrivants - Privilégier une arrivée échelonnée, par zone du ou des bâtiments (étage, aile...), en lien étroit avec les collectivités territoriales pour tenir compte des Contraintes des transports scolaires. - A Défaut de pouvoir maintenir cette distance, dans n'importe quelle zone, le port du masque sera nécessaire - Maintenir les portes d'entrée (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes pendant l'accueil (pour autant que les enjeux de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact. - Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, Visio conférence etc...) - Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective <p><u>Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact - Veiller à l'absence d'échanges d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs - Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc... 			
---	--	--	--

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELIA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison. <p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec les élèves et leurs familles sur le respect des horaires d'arrivée, pour éviter un engorgement à l'entrée. - Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes. - Proscrire l'accès aux bâtiments à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants,...). Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école. - Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet,...): nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc. - Informer les parents et les élèves qu'il est préférable de ne ramener aucun autre objet ou jouet de la maison non indispensable à l'activité scolaire car source de contamination. 				
Organisation et dispositions pour l'aménagement des classes				
<p>Décontamination des salles de classes et de toute zone ou salle servant à dispenser des cours.</p> <p><i>Faire le tour de l'ensemble des zones liées ou utilisées pour la dispensation des cours au sein de l'établissement afin tout d'abord de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis afin de procéder à la décontamination de tous les locaux et zones cités dont dispose l'établissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des pièces pendant 10 minutes - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès aux salles de classe et des surfaces à l'intérieur des locaux - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des salles de classes et de toute zone ou salle servant à dispenser des cours.</p> <p><i>Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'ensemble des salles de classes utilisées pendant la journée au sein de l'établissement et fréquentées par le personnel ou les enfants (élèves) afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination au cours et à l'issue de la journée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des pièces pendant 10 minutes au début et à la fin de chaque journée - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès à chacune des salles de classe utilisées (Poignées de portes, interrupteurs, télécommande, boutons, rambarde d'escalier...) et des surfaces à l'intérieur des locaux - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des 		OUI	NON	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>surfaces dans les salles de classe et autres salles utilisées avec leurs classes respectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l’affichage et transmission des protocoles 				
<p>Dispositions évitant les contaminations croisées et organisation à mettre en place dans les salles de classe ou tout autre espace servant à dispenser des cours pour limiter la propagation du virus.</p> <p><i>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation des classes et des élèves, du lavage des mains et tout autre gestes barrière permettant de limiter les contaminations croisées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche “ Prévention Organisation de l’arrivée et des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant ”. Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l’afficher - Pour mieux gérer cette reprise d’activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d’activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d’un responsable “Vigie-CoVID” sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Respect des bonnes pratiques d’hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable, - Transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles, les visiteurs et les enfants - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum - Règle d’hygiène des mains pour les tranches d’âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. En tenant compte de ces règles, en fonction de l’âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d’installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants) avant l’entrée en classe. - Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d’âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale) - Possibilité d’installer un distributeur de masques à l’entrée de la classe pour munir les personnes et les enfants qui n’en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). - Port du masque pour l’enseignant et solution hydroalcoolique à disposition. 		Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

- Port du masque pour les enseignants et personnels non-enseignants même lorsque les distanciations sociales peuvent être respectées.
- Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « port du masque »
- Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
- Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ !

Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les salles
- Définir les modalités d'occupation de la salle de classe en fonction du nombre d'élèves.
- Eviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre)
- Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs.
- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage
- Limiter les déplacements, les croisements à l'intérieur de la classe, par exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.
- Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux.
- Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective
- Port du masque dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (personnels intervenant auprès des plus jeunes élèves ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe). Il est recommandé dans toutes les autres situations
- A la fin de la classe : Ouvrir les portes. Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie. Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques.
- En maternelle, pour les salles de repos de sieste, adapter ces salles pour assurer la distanciation sociale et respecter les Consignes sanitaires.

Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant.

- Attention aux échanges de matériel bureautique, d'outils informatiques, d'objets divers, de jouets, d'équipements, etc. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent/corps enseignant en début/fin de cours. Stylo inclus. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés virucides EN 14476 conformément au protocole ADELYA « quotidien post décontamination ».
- Ne pas transférer de matériel ou d'objets « élèves » d'une classe à une autre, préférer un pack par classe qui ne sera pas déplacé. Le cas échéant, le nettoyer et le désinfecter ou Transférer le matériel d'une classe à l'autre par dépose dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible.
- Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact
- Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, etc...), le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'absence d'échanges d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs - Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc... - Nettoyer désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison. <p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes. - Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet...) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc. - Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée. 				
<p>Organisation et dispositions pour la gestion des flux de circulation dans les couloirs et toutes parties communes servant à la circulation des élèves (enfants), du personnel et du corps enseignant</p>				
<p>Décontamination des couloirs ou toute partie commune servant à la circulation des enfants, du personnel, du corps enseignant</p> <p>Vérifier l'ensemble des zones liées ou utilisées pour les circulations communes entre les enfants, le personnel et le corps enseignant au sein de l'établissement afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination et non traité avant le confinement, procéder à la décontamination de tous les locaux et zones cités dont dispose l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aération des couloirs autant que possible pendant 10 minutes - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs donnant accès aux zones de circulations et des surfaces des ces zones de circulation - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		<p>Oui</p>	<p>Non</p>	
<p>Nettoyage et désinfection quotidienne des couloirs ou toutes parties communes servant à la circulation des enfants, du personnel, du corps enseignant</p> <p>Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'ensemble des zones liées ou utilisées pour les circulations communes entre les enfants, le personnel et le corps enseignant au sein de l'établissement afin de supprimer toutes sources potentielles de contamination au cours et à l'issue de la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Aération des couloirs autant que possible pendant 10 minutes au début et à la fin de chaque journée - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs dans les couloirs (Poignées de portes, interrupteurs, télécommande, boutons, rambarde d'escalier...) et des surfaces à l'intérieur des couloirs (tables, meubles...) 		<p>OUI</p>	<p>NON</p>	

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant et le personnel à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces dans les couloirs - Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants - Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles 				
<p>Dispositions communes et organisation à mettre en place pour la gestion des flux de circulation dans les couloirs et toutes parties communes servant à la circulation des élèves (enfants), du personnel et du corps enseignant évitant les contaminations croisées et limitant la propagation du virus.</p> <p>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation du personnel, des classes, des élèves, des flux de circulations, du lavage des mains et tout autre gestes barrière permettant de limiter les contaminations croisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la fiche " Prévention Organisation de l'arrivée et des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant ". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher - Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale. <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière » - Respect des bonnes pratiques d'hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable, ; transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles, les visiteurs et les enfants - Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum - Règle d'hygiène des mains pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. En tenant compte de ces règles, en fonction de l'âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants) dans les zones de circulations, dans les couloirs. 		Oui	Non	<div data-bbox="863 1608 1477 1697" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Flashcodes vers les protocoles Hygiene des mains « visiteurs »</div> <div data-bbox="863 1720 1225 1814" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Flashcode vers le protocole lavage des mains « Enfants »</div> <div data-bbox="1241 1720 1477 1814" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Flashcode vers la fiche préventive « port du masque »</div> <div data-bbox="863 1836 1477 1926" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Flashcodes vers les protocoles Hygiene des mains « équipes opérationnelles »</div>

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

- Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale)
- Possibilité d'installer un distributeur de masques dans les couloirs et les circulations pour munir les enfants et les personnes qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). Retrait du masque après sa durée d'utilisation
- Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à la disposition de la personne qui accueille.
- Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « port du masque »
- Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
- Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ !

Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- Maintien de la distanciation de 1M minimum dans les couloirs et toutes parties communes servant à la circulation des élèves (enfants), du personnel et du corps enseignant
- Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation, privilégier le sens unique de circulation. A défaut, définir un sens de circulation prioritaire et Limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique.
- Prévoir une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,...)
- Assurer la distanciation physique dans tous les Contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.
- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage)
- Les portes pouvant l'être sont maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit pas faire obstacle aux règles d'évacuation incendie (par exemple les portes coupe-feu non asservies doivent être maintenues fermées).
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.
- Privilégier l'entrée en classe par plusieurs accès pour réduire les flux en fonction de la configuration des locaux
- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective
- Port du masque dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (personnels intervenant auprès des plus jeunes élèves ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein des zones communes de circulations). Il est recommandé dans toutes les autres situations

Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant.

- Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact
- Veiller à l'absence d'échanges d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs
- Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc...

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>- Nettoyer désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison.</p> <p>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister les intervenants extérieurs devant circuler dans l'école et leur fournir les consignes spécifiques. - Assurer l'aération des salles des couloirs autant que possible avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée - Communiquer avec les élèves et leurs familles sur le respect des horaires d'arrivée, pour éviter un engorgement des zones de circulation. - Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes. - Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet...) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc. 				
Organisation et dispositions pour la gestion des moments de récréation				
<p>Décontamination des éléments et surfaces fréquentées par les enfants (élèves) et le personnel lors des récréations</p> <p>Vérifier l'ensemble des zones liées ou utilisées pour les récréations des enfants (élèves) et fréquentées également par le personnel et le corps enseignant au sein de l'établissement afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis procéder à la décontamination de tous les locaux et zones cités dont dispose l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs des espaces de jeux des enfants et aussi des points de contact donnant accès aux salles de classe et des surfaces à l'intérieur des locaux - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	
<p>Nettoyage et désinfection des éléments et surfaces fréquentées par les enfants (élèves), le corps enseignant et le personnel lors des récréations</p> <p>Les surfaces présentes dans les zones de récréations (jouets, points de contact, grilles, etc...) touchées par les enfants, le personnel, le corps enseignant, pouvant être une source de contaminations d'une récréation à une autre entre ces différents acteurs, il convient de procéder au nettoyage et à la décontamination de ces surfaces très régulièrement au cours et à l'issue de la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole " Quotidien, post décontamination" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact donnant accès aux zones de récréations et aux espaces de jeux des enfants mais aussi des points de contact au sein de ces zones - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles - Se référer au protocole "Quotidien post décontamination" 		OUI	NON	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le corps enseignant à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfaite autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces touchées par les enfants et les autres personnes au cours des récréations et des temps de jeux.</i> - <i>Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature)</i> - <i>Sensibilisation du personnel et du corps enseignant à l'affichage et transmission des protocoles</i> 				
<p>Dispositions communes évitant les contaminations croisées et limitant la propagation du virus et organisation à mettre en place pour la gestion des temps de récréation</p> <p><i>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation des classes et des enfants lors des temps de récréations, du lavage des mains et tout autre gestes barrière permettant de limiter les contaminations croisées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer à la fiche " Prévention Organisation de l'arrivée et des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant ". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher</i> - <i>Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale.</i> <p>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger</i> <p><u>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière »</i> - <i>Veiller au respect des gestes barrières et des distances de sécurité dans les jeux extérieurs.</i> - <i>Respect des bonnes pratiques d'hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable, ; transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles,</i> - <i>Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum</i> - <i>Règle d'hygiène des mains pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. En tenant compte de ces règles, en fonction de l'âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants) au niveau de la ou des zones de récréation et de jeux.</i> 		<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<div data-bbox="906 1659 1388 1749" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Flashcode vers la fiche préventive « port du masque »</div> <div data-bbox="916 1778 1453 1868" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Flashcode vers la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »</div>

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

- Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale)
- Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la ou des zones de récréation ou de jeux pour munir les enfants et les personnes qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants). Retrait du masque après sa durée d'utilisation
- Port du masque pour les adultes.
- Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « port du masque »
- Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
- Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de Covid 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ !

Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- Vérifier la cohérence du planning des récréations. S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.
- Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation physique (privilégier des activités non dirigées limitant l'interaction entre les élèves)
- Éviter les croisements de classes et d'élèves :
Echelonner les temps de récréation.
Éviter les regroupements de niveaux différents.
Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent.
Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.
Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée).
Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
- Adapter la surveillance des temps de récréation à l'effectif présent.
- Privilégier le retour en classe par plusieurs accès pour réduire les flux en fonction de la configuration des locaux
- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective
- Port du masque dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (personnels intervenant auprès des plus jeunes élèves ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe). Il est recommandé dans toutes les autres situations
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les préaux et cours de récréation et donc le croisement
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les récréations en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex : salle de motricité,...). Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.

Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant.

- Attention aux échanges de matériel bureautique, d'outils informatiques, d'objets divers, de jouets, d'équipements, etc. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent/corps enseignant en début/fin de récréation/temps de jeu. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p>virucides EN 14476 conformément au protocole ADELYA « quotidien post décontamination ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées. - Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation - Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise, ...) ou assurer un nettoyage et une désinfection régulière adaptée. - Ne pas transférer de matériel ou d'objets « élèves » d'une zone de récréation ou de jeux à une autre, préférer un pack par zone qui ne sera pas déplacé. Le cas échéant, le nettoyer et le désinfecter ou Transférer le matériel d'une zone de récréation ou de jeux à l'autre par dépose dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible. - Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact - Veiller à l'absence d'échanges d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs - Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc... - Nettoyer désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison. <p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes. - Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet,...) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc. 				
Organisation et dispositions pour la gestion des activités sportives, culturelles et en groupe (arts plastiques, musique, etc...)				
<p>Décontamination des éléments et surfaces utilisées pour la pratique des activités sportives, culturelles et en groupe (arts plastiques, musique, etc...)</p> <p>Faire le tour de l'ensemble des zones intérieures comme extérieures utilisées pour la pratique des activités culturelles, physiques et sportives et utilisées par les enseignants et les enfants (élèves) au sein de l'établissement afin de supprimer tout ce qui pourrait être une source de contamination qui n'aurait pas été traité avant le confinement, puis procéder à la décontamination de tous les locaux et zones cités dont dispose l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au protocole "Décontamination, reprise d'activité" - Jeter l'intégralité des poubelles et débris présents dans les locaux ou à l'extérieur - Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération - Nettoyage désinfection des points de contact extérieurs des espaces de jeux et de sport des enfants et aussi des points de contact donnant accès aux salles de classe et tous locaux intérieurs - Mettre en place la traçabilité des actions de décontamination reprise d'activité (feuille de suivi avec validation par signature) - Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles 		Oui	Non	

Ce guide est réservé à la clientèle Adelya. Reproduction interdite.



AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

	OUI	NON	
<p>Nettoyage et désinfection des éléments et surfaces utilisées pour la pratique des activités sportives, culturelles et en groupe (arts plastiques, musique, etc...)</p> <p><i>Les surfaces présentes dans les zones d'activités culturelles physiques et sportives (matériel de sport, instruments, points de contact, équipements divers, etc...) touchées par les enfants, le personnel, le corps enseignant, pouvant être une source de contaminations d'une séance à une autre entre ces différents acteurs, il convient de procéder au nettoyage et à la décontamination de ces surfaces très régulièrement au cours et à l'issue de la journée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer au protocole " Quotidien, post décontamination"</i> - <i>Jeter l'intégralité des poubelles et détritres présents dans les locaux ou à l'extérieur</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Nettoyage désinfection des points de contact et des surfaces extérieures donnant accès aux espaces culturels et de sport des enfants mais aussi des points de contact et des surfaces sensibles à l'intérieur de ces zones</i> - <i>Sensibilisation du personnel affichage et transmission des protocoles</i> - <i>Se référer au protocole "Quotidien post décontamination"</i> - <i>Port des EPI et dispositifs barrière pour cette opération</i> - <i>Selon votre organisation et le temps disponible, voir éventuellement pour sensibiliser et responsabiliser le personnel en charge du nettoyage de ces surfaces et le corps enseignant en charge de la dispense des cours de sport, à la mise en œuvre du protocole « quotidien post décontamination » et aux produits à utiliser afin qu'ils soient en parfait autonomie sur la décontamination quotidienne des surfaces et matériel utilisés pour les activités sportives et culturelles</i> - <i>Mettre à disposition sur zone tous les produits nécessaires pour la mise en œuvre du protocole dans un endroit sécurisé non accessible aux enfants</i> - <i>Mettre en place la traçabilité des actions de nettoyage désinfection quotidienne (feuille de suivi avec validation par signature)</i> 			
<p>Dispositions communes évitant les contaminations croisées et limitant la propagation du virus et organisation à mettre en place pour la gestion des activités sportives et culturelles</p> <p><i>Une application au maximum de la distanciation sociale, de la rotation des classes et des élèves, du lavage des mains et tout autre gestes barrière permettant de limiter les contaminations croisées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se référer à la fiche " Prévention Organisation de l'arrivée et des activités des enfants avec le personnel et le corps enseignant ". Transmettre cette fiche, sensibiliser tous les agents et le corps enseignant et l'afficher</i> - <i>Pour mieux gérer cette reprise d'activité, mettre en place la fiche méthode ADELYA « Organisation de la reprise d'activité » en appliquant les consignes qui y sont indiquées et en mettant en place les affichages proposés pour notamment améliorer par exemple la signalisation des flux de circulations de personnes et ainsi respecter la distanciation sociale.</i> <p><i>Néanmoins, la check liste des mesures à mettre en place sont ci-dessous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Désignation d'un responsable "Vigie-CoVID" sur chaque zone sensible afin de faire respecter les règles et faire remonter les écarts et actions à mener pour les corriger</i> <p><i>Dispositions liées aux Gestes barrière, dispositifs barrière et hygiène des mains</i></p>	Oui	Non	

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

- Appliquer les gestes barrières ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « gestes barrière »
- Respect des bonnes pratiques d'hygiène par tous et notamment une hygiène des mains impeccable,
- Transmettre sensibiliser et afficher les protocoles hygiène des mains pour les équipes opérationnelles, les visiteurs et les enfants
- Procéder au lavage des mains toutes les deux heures au minimum
- Règle d'hygiène des mains pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus en tenant compte des études et rapports scientifiques. En tenant compte de ces règles, en fonction de l'âge des enfants, si poste lave mains indisponible ou en nombre insuffisant, possibilité d'installer un poste de désinfection des mains avec solution hydroalcoolique (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants) à l'entrée de la salle utilisée
- Règles, port du masque (tous types) pour les tranches d'âges, 3 à 6 ans, 6 à 12 ans et 12 ans et plus (préconisations données par Adelya et en attente de recommandations gouvernementale)
- Possibilité d'installer un distributeur de masques à l'entrée de la salle utilisée pour munir les personnes et les enfants qui n'en porteraient pas (encadré par une personne responsable adulte si destiné à être utilisé par les enfants).
- Port du masque pour l'enseignant et solution hydroalcoolique à disposition.
- Port du masque pour les enseignants et personnels non-enseignants même lorsque les distanciations sociales peuvent être respectées.
- Appliquer les règles du port du masque ; transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « port du masque »
- Appliquer les règles et les bonnes pratiques si présence d'un cas Covid-19, port des dispositifs barrière et conduite à tenir. Transmettre sensibiliser et afficher la fiche préventive « dispositifs barrière gestion d'un cas covid19 »
- Hormis pour le respect des règles HACCP, RABC, et si cas suspecté de CoVID 19, les gants UU sont inutiles. Lavage des mains +++++ !

Dispositions pour permettre la distanciation sociale d'un mètre et mesures le cas échéant

- **Veillez à suivre la plupart des dispositions indiquées pour l'organisation des classes car elles s'appliquent aussi ici, notamment la disposition des tables pour le respect de la distanciation.**
- **Veillez à suivre la plupart des dispositions indiquées pour l'organisation des circulations et zones communes car elles s'appliquent aussi ici, notamment la gestion des flux de circulations.**
- Vérifier la cohérence du planning des activités sportives.
- Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique et évitant les croisements de classes
- Privilégier le retour en classe par plusieurs accès pour réduire les flux en fonction de la configuration des locaux
- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<ul style="list-style-type: none"> - <i>En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les activités prévues à l'extérieur en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex : salle de motricité ou préau couvert). Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.</i> <p><u>Dispositions pour limiter le partage et règles de nettoyage désinfection le cas échéant.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée.</i> - <i>Pour les activités culturelles privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture...) ou à défaut assurer une désinfection régulière.</i> - <i>Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.</i> - <i>Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en régulant la manipulation des livres par les élèves (livre individuel laissé au repos 3 jours après utilisation)</i> - <i>Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants.</i> - <i>Privilégier les découvertes et la Culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...)</i> - <i>Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc...</i> - <i>Pour les sections maternelles, Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins de symbolisation (poupées, dinettes, jeux de construction...). Attribuer par exemple, une couleur par enfant pour les feutres, ciseaux...ou prévoir des boîtes individuelles.</i> - <i>Pour les sections élémentaires, Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs.</i> - <i>Ne pas transférer de matériel ou d'objets « élèves » d'une zone d'activités à une autre, préférer un pack par zone qui ne sera pas déplacé. Le cas échéant, le nettoyer et le désinfecter ou Transférer le matériel d'une zone d'activités à l'autre par dépose dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible.</i> - <i>Dans la mesure du possible, limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves.</i> - <i>Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.</i> - <i>Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé : Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel. S'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation</i> - <i>Privilégier au maximum les échanges de documents par voie numérique (mail, etc...), le cas échéant, la transmission de document se fait avec le port du masque, bras tendus entre les deux personnes et assurer une bonne hygiène des mains ensuite.</i> - <i>Veiller à la désinfection quotidienne des points de contact</i> - <i>Veiller à l'absence d'échanges d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs. Si c'est le cas, Veiller au nettoyage et à la désinfection régulière des appareils collectifs</i> - <i>Action à mettre en place en cas d'emballage non décontaminé qui rentrerait en zone de travail, d'activités, de service, en classe, etc...</i> - <i>Nettoyer désinfecter les objets ramenés par les élèves ou les laisser dans une zone d'attente avant récupération pour retour à la maison.</i> 			
---	--	--	--

AUDIT ADELYA ANALYSES DES RISQUES PREVENTION CoVID-19 Etablissements Scolaires

<p><u>Dispositions d'ordre général et informations aux élèves et aux parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves.</i> - <i>Pour les sections maternelles, Demander aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel individuellement</i> - <i>Pour les sections élémentaires, Afin de s'affranchir de l'utilisation éventuelles des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent la tenue de sport dès le matin.</i> - <i>Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves. Rappeler très régulièrement les Consignes.</i> - <i>Informers régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet,...): nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc.</i> 				
---	--	--	--	--

Note d'informations clients : Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA

Etablissements scolaires - 1/2

Je vous informe, je vous rassure, je vous protège

La sécurité sanitaire étant l'affaire de tous, vous trouverez dans cette note **l'ensemble des actions préventives et curatives que nous avons entreprises avec l'aide de notre prestataire ADELYA**, pour assurer votre sécurité, celles de vos enfants, celle du corps enseignant et celle de nos équipes opérationnelles. Toutes les mesures prises ci-dessous, sont vérifiables **par les affichages que nous avons mis en place et (ou) par la traçabilité que nous assurons** notamment au niveau de l'entretien et de la décontamination des surfaces.

Nos actions se sont organisées selon deux temps bien distincts :





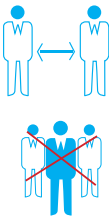



- > **Pour une reprise d'activité en toute sécurité**, nous nous sommes formés, évalués, audités, équipés des moyens nécessaires, nous avons réfléchi à l'ensemble des mesures préventives pouvant être mises en place au quotidien et nous avons décontaminé tous nos locaux.
- > **Au quotidien**, nous vous informons ci-dessous de l'ensemble des dispositions préventives que nous assurons, toutes accompagnées de fiches, de protocoles, de procédures et de traçabilité écrite, qui sauront vous rassurer et vous prouver la véracité de nos actions.

Nous vous protégeons donc mais la meilleure des défenses reste votre propre discipline et le respect des autres ! Faites attention à vous !

	<p>Tout d'abord nous avons fait le point sur notre situation et nous avons choisi de nous faire accompagner par notre fournisseur de Produits, de matériel et de consommables d'hygiène ADELYA pour une meilleure expertise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous nous sommes formés notamment par l'intermédiaire des Guides ADELYA et de solutions innovantes proposées. - Nous avons pu nous évaluer grâce aux quiz proposés - Les risques liés à notre secteur d'activité et au CoVID-19 ont été évalués par l'intermédiaire de la trame d'audit CoVID-19 ADELYA pour analyser nos points critiques et apporter les solutions nécessaires. - Nos équipes opérationnelles et le corps enseignant ont ensuite été formés à l'appui des fiches préventives, des protocoles et des procédures ADELYA affichées dans nos locaux et consultables ici (flashcodes ci-contre et ci-dessous). Nous vous remercions d'avance de les lire et de les respecter. 	 Guides Adelya  Quiz Adelya  Audit Covid-19
	<p>Nos Equipes Opérationnelles sont toutes été formées aux gestes barrière, à la bonne maîtrise des règles d'hygiène, aux règles de distanciation sociale, à la bonne utilisation des produits de nettoyage et de désinfection, à la mise en place et au respect des différentes actions préventives listées ci-dessous... Ainsi, ils sont les relais physiques des bonnes pratiques à adopter, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour toute question liée à nos mesures d'hygiène.</p>	
	<p>Nous avons vérifié nos stocks d'équipements de protection individuelle et de dispositifs «barrière» (Masques, gants, surchaussures, blouses etc...) pour permettre à notre personnel de travailler en toute sécurité en respectant les règles d'hygiène, les mesures préventives, et de vous équiper si jamais vous n'en disposez pas car indispensables en cas d'impossibilité de respecter la distanciation sociale. Nous vous accompagnons aussi sur le port de votre masque et les bonnes pratiques à respecter.</p>	 Fiche préventive Adelya Port du masque
	<p>Les règles sanitaires générales étant très importantes et notamment l'hygiène des mains qui est un des gestes «barrière les plus importants» dans la lutte contre la propagation CoVID-19, nous avons vérifié nos stocks de produit et de consommables «Hygiène» (savons, essuie-mains, solution hydroalcoolique, papier hygiénique, etc...) pour permettre aux parents, à vos enfants, au corps enseignant, à nos équipes opérationnelles et aux visiteurs de respecter les règles d'hygiène et les procédures mises en place sur les postes lave mains et/ou dans les zones sanitaires.</p>	
	<p>Nous nous sommes assurés que les produits d'entretien dont nous disposons répondent bien aux recommandations indiquées à ce jour pour le nettoyage et la désinfection des surfaces «potentiellement contaminées» ou «contaminées» par le SARS-CoV-2. Nous utilisons des produits nettoyant/désinfectant avec des normes de virucidie, notamment EN 14476. Et ce, avec des équipes formées et en respectant les doses d'utilisation.</p>	 Protocole Adelya Covid-19 Quotidien
	<p>Nous avons nommé et désigné un ou plusieurs "Encadrant(s) CoVID" qui sera(ont) chargé(s) d'étudier avec soins les recommandations ADELYA, de faire appliquer les mesures de prévention CoVID-19 au sein de l'établissement et de veiller à les faire respecter pour tous. Le «Vigie-CoVID» se doit aussi de lancer l'alerte auprès du collectif et du responsable du collectif si des écarts sont constatés. Ne vous étonnez donc pas si notre «gendarme maison» vous interpelle !</p>	

Note d'informations clients : Actions préventives CoVID-19 Pack Métier ADELYA

Etablissements scolaires - 2/2

	<p>Nous avons procédé initialement à la décontamination de nos locaux conformément au protocole fourni par notre partenaire ADELYA, « Décontamination, reprise d'activité »</p> <p>Au quotidien, ce jour, nous assurons le nettoyage et la désinfection des surfaces conformément au protocole « Quotidien post décontamination ». Ces protocoles ont été transmis à nos équipes opérationnelles et au corps enseignant, les protocoles ADELYA étant affichés dans nos locaux.</p> <p>La bonne mise en application de ces protocoles est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation de nos équipes opérationnelles et du corps enseignant - Leur suivi et la validation des tâches réalisées par l'émargement de fiches de traçabilité que vous pourrez peut-être apercevoir dans nos locaux. Le cas échéant, ne pas hésiter à les demander. 	 <p>Protocole « reprise d'activité : Décontamination » ADELYA CoVID-19</p>
	<p>L'hygiène des mains étant un des gestes « barrière » les plus importants pour éviter les contaminations manuelles, en l'occurrence du SARS-CoV-2, nous avons formé nos équipes opérationnelles et le corps enseignant à l'hygiène des mains à l'appui des procédures ADELYA jointes, ces dernières étant affichées sur tous les postes lave-mains du site. Afin de vous accompagner aussi et de vous sensibiliser aux fréquences, aux modalités et aux bons gestes à adopter, nous vous avons affiché des procédures « visiteur » et « enfants » pédagogiques au niveau des postes lavemainset zones sanitaires fréquentés. Sur les zones sans point d'eau où l'hygiène des mains est cruciale, nous mettons à votre disposition des postes de désinfection des mains avec de la solution hydroalcoolique (priorité aux postes de lavage des mains).</p>	 <p>Procédures ADELYA « équipes opérationnelles »</p>
	<p>Nous respectons au maximum le respect des gestes « barrière », le respect du port des dispositifs « barrière » et l'application de la distanciation sociale. Ceci a été en effet transmis à nos équipes opérationnelles, du corps enseignant mais aussi avec les divers intervenants extérieurs, vous et vos enfants, par l'intermédiaire de dispositifs préventifs exceptionnels CoVID-19 (sanitaires, restauration, en classe, durant les activités...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - De manière générale (Gestes « barrière », port du masque) - Pour la gestion d'un cas CoVID-19 - Dans les sanitaires et les vestiaires - Pour nos véhicules de service - Lors de la réception des livraisons - Lors des préparations et de la distribution des repas - Lors du service en salle de restauration - Pour notre organisation entre chaque service, interservices, avec le corps enseignant et les intervenants extérieurs - Et évidemment tout au long de la journée avec vous et vos enfants, de l'arrivée jusqu'au départ de l'établissement en passant par les classes, les diverses activités et les circulations dans les locaux. <p>Fiche ADELYA Véhicule de service</p>	 <p>Procédures « VISITEUR »</p>
	<p>Comme indiqué ci-dessus, des dispositifs préventifs exceptionnels CoVID-19 ont été pensés pour vous rassurer et vous protéger, vous et vos enfants, lorsque les mesures de distanciation sociale sont compliquées à respecter sur certaines zones sensibles, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors des repas - Lors de l'arrivée et du départ des enfants de l'établissement - Lors des passages dans les sanitaires ou dans les vestiaires - Dans les classes - Durant les récréations - Durant les diverses activités en groupe - Durant les circulations dans les couloirs et parties communes - Pour l'accueil et les échanges avec les parents et les visiteurs 	 <p>Procédure « enfants »</p>



Fiche organisation du service restauration



Fiche ADELYA Accès vestiaires et sanitaires

Fiche ADELYA Organisation interne services et corps enseignant

Fiche ADELYA Accueil échanges parents

Fiche ADELYA Organisation services et enfants



REPONSES QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 1/4

La ou les réponse(s) aux questions sont accompagnées d'un argumentaire et/ou d'une référence aux guides et notes ADELYA

Question 1

Quelle est la différence entre épidémie et pandémie ?

Aucune différence, c'est l'apparition d'une maladie infectieuse contagieuse sur beaucoup d'individus en même temps

Epidemie = En un même endroit / Pandemie = Zone géographique internationale

Pandémie = En un même endroit / Epidémie = Zone géographique internationale

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 2

Quelle est le NOM DU VIRUS responsable de la crise actuelle ?

CoVID-19

SARS-CoV-2

Coronavirus

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 3

Quels sont les symptômes les plus rencontrés de la maladie CoVID-19 ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Maux de tête, fièvre ou sensation de fièvre, toux, perte du goût et de l'odorat

Difficultés respiratoires, fatigue, éternuements, nez bouché, gorge irritée, douleurs musculaires

Irritations de la peau, vomissements, troubles de la vision, allergies, perte de la sensation du toucher

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». ATTENTION à ne pas confondre avec la Grippe classique, un simple rhume ou encore des allergies printanières.

Question 4

Comment réagir si vous pensez présenter les symptômes CoVID-19 ?

Je vais au plus vite à l'hôpital le plus proche quelque soit les moyens empruntés

Je limite les risques en allant chez mon médecin habituel

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin ou la permanence de soins de ma région ou je téléconsulte

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 5

Est il possible de ne présenter aucun symptôme mais d'être porteur du virus ?

Oui

Non

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». Le délai d'incubation CoVID-19 est de 3 à 5 jours, voire 14 jours. Tout en étant contagieux, on peut être porteur «sain» c'est à dire sans symptôme durant cette période et après, ou sans symptôme durant la période d'incubation et en développer ensuite.

Question 6

Est il possible d'être contaminé par un animal domestique ou par mes animaux de ferme ?

Oui

Non

Uniquement par les poules

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 7

Que signifie «aérosols» ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Les courants d'air

Les contaminations croisées air/sol

Les sécrétions et les microgouttelles lorsqu'on éternue, se mouche...

Les sécrétions et les microgouttelles lorsqu'on parle, qu'on crache...

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

REPONSES QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 2/4

Question 8

Quel est le principal mode de transmission et de contamination du SARS-CoV-2 ? (Cocher la bonne réponse)

L'air ambiant

Les aérosols

Les surfaces

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 9

Est-il possible de se contaminer via les mains (contaminations manuportées) ?

Oui

Non

Que si je me suis mouché ou que j'ai éternué dans mes mains

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19. Donc oui notamment si j'ai serré la main à une personne contaminée et que j'ai ensuite porté mes mains à ma bouche ou mes yeux.

Question 10

Les surfaces de mon environnement proche peuvent-elles être contaminées et par conséquent contaminer mes mains ?

Oui

Impossible

Que si elles sont mouillées

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 11

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) : Le SARS-CoV-2 peut survivre...

Dans les aérosols jusqu'à 3 heures

Sur du carton pendant 24h

Sur du plastique ou de l'acier inoxydable pendant 2 à 3 jours

Sur du cuivre pendant 1 mois

Dans ou sur les aliments pendant 5 jours

Dans les tissus pendant des jours

Dans l'air, ça a été prouvé !!

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 12

Les gestes «barrière», c'est quoi ?

Des gestes précis, simples et organisés pour placer une barrière sur la route et éviter un contrôle de police

Le respect des bonnes pratiques d'hygiène

Le port d'EPI et de dispositifs «barrière»

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 13

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) parmi les propositions de gestes «barrière» ci dessous ?

Avoir une hygiène des mains impeccable

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans l'UU et jeter l'UU immédiatement

Toucher tout ce que l'on peut dans les supermarchés

Toucher son visage et se passer les mains dans les cheveux pour éliminer le SARS-CoV-2

Respecter la distanciation sociale

Faire attention à l'hygiène de ces surfaces notamment les poignées de portes, les interrupteurs...

Ne pas éplucher ses légumes afin de ne pas transférer le virus dans les aliments

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 14

Les «points de contact», c'est quoi ? (Cocher la bonne réponse)

Le téléphone, les interrupteurs, les poignées de portes, sa télécommande...

Le «pieds, mains, bouche»

Les points de contrôle d'un chariot

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 15

Qu'est-ce que les dispositifs «barrière» ? (Cocher la bonne réponse)

La même chose que les gestes «barrière»

Les consignes gouvernementales et les règles de confinement

Tous les équipements à UU ou lavables, les EPI et les dispositifs médicaux que l'on peut porter

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

REPONSES QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 3/4

Question 16

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s) : Un masque identifié FFP ou APR, c'est quoi ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Un EPI (Equipement de Protection Individuelle)

Un Appareil de Protection Respiratoire

Un masque chirurgical

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

Question 17

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s) : Un masque identifié DM, c'est quoi ? (Cocher la bonne réponse)

Un masque chirurgical de type II, III ou IIR

Un masque clairement identifié «Dispositif Médical»

Un masque chirurgical de type I

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

Question 18

Est-ce qu'un masque chirurgical peut porter à la fois les mentions «DM» et «APR»

Oui

Non

Que pour les masques «tissu»

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

Question 19

Quelle est la Norme EN d'un masque chirurgical identifié «DM», «Dispositif Médical»

EN 14788

EN 14476

EN 14683

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

Question 20

Quelle est la Norme EN d'un masque FFP ou APR JETABLE qui évalue son efficacité à protéger contre l'inhalation d'aérosols ?

EN149:2001

EN 14476

EN 14683

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA». Cette norme a évolué en 2009 pour évoluer en EN 149:2001+A1:2009 qui classe en plus les masques en « réutilisable » (marquage R) et « non réutilisable » (marquage NR).

Question 21

Parmi les réponses suivantes, quelle est la bonne pour la durée d'efficacité et le changement de chaque type de masque ?

Masque chirurgical: Toutes les 3 à 4h / Masque papier: Moins de 3 à 4h / Masque FFP ou APR: Toutes les 3 à 8h en fonction du type de masque.

Masque FFP ou APR: Toutes les heures / Masque papier: Moins de 3 à 4h / Masque chirurgical: Toutes les 8h en fonction du type de masque.

Pour tous les masques c'est pareil, on change toutes les 24h

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 22

Quels sont les gants à UU qui protègent les patients lors actes chirurgicaux par exemple ?

Les gants de protection considérés comme EPI

Les gants médicaux considérés comme DM, dispositif médical

Les gants MAPA

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

Question 23

Quelles sont les normes ou la directive EU pour classer les différents gants UU médicaux ?

Directive européenne n° 93/42/CEE classe I ou classe II

EN 388

EN 374

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERES ADELYA».

REPONSES QUIZ CLIENT 1 ADELYA CoVID-19 - 4/4

Question 24

Quels sont les gants à UU qui protègent les soignants contre les liquides biologiques ou le sang d'un patient ou encore un agent duris que chimique ?

Les gants de protection considérés comme EPI

Les gants médicaux considérés comme DM, dispositif médical

Les gants avec normes anti coupures ou piqûres

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERE ADELYA».

Question 25

Quelles sont les normes ou les directives pour classer les différents gants UU de protection ?

Directive européenne n° 93/42/CEE classe I ou classe II

EN 388

EN 374

Voir «GUIDE DISPOSITIFS BARRIERE ADELYA».

Question 26

Est-il pertinent de réaliser une désinfection rapide des mains avec une solution hydroalcoolique (ou antiseptique ou friction) si on a les mains visuellement sales ?

Oui

Non

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et protocoles ADELYA Hygiène des mains CoVID-19. Sur des mains sales, l'action de la solution hydroalcoolique n'est pas efficace, il faut donc se les laver avant. Évidemment, si on a pas le choix et qu'il n'y a aucun point d'eau à proximité pour se laver les mains, une friction à la solution hydroalcoolique sera toujours mieux que rien !

Question 27

Le lavage des mains (que ce soit avec un savon doux ou un savon désinfectant) est plus efficace que l'utilisation d'une solution hydroalcoolique ?

Oui

Non

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et protocoles ADELYA Hygiène des mains CoVID-19. Pour rappel, hors contexte CoVID-19, réglementairement, le lavage hygiénique des mains avec un savon désinfectant est nécessaire en zones à risques comme en zone alimentaire (HACCP), en blanchisserie/buanderie/lingerie (RABC), dans les vestiaires sanitaires du personnel et c'est tout !

Le lavage simple des mains sera recommandé pour tout le reste y compris dans le domaine de la petite enfance, les zones publiques, le domaine médical et même chirurgical car le savon doux n'abîme pas les mains ou tout au moins, moins.

Pour rappel aussi, lavage simple + friction à la SHA = lavage hygiénique

Pour le SARS-CoV-2, il a été prouvé que son enveloppe était détruite par un simple détergence. Les hautes instances et comités ont donc décidé à ce jour de préconiser un simple lavage des mains pour traiter des mains potentiellement contaminées ou contaminées. Étant donné les pénuries de solution hydroalcoolique, si l'on a un point d'eau à disposition, il faut se laver les mains !!! Il n'y a pas que la SHA dans la vie !

Question 28

Pour les surfaces et les sols, si on suit les principes de base du bionettoyage, est-ce possible et efficace de désinfecter les surfaces et les sols sans les avoir nettoyées au préalable ?

Oui

Non

Ca dépend

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination».

Question 29

Quelles sont les catégories des masques tissus ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Catégorie 1 «UNS 1»: Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public. Personnels affectés à des postes ou missions avec contact régulier du public.

Catégorie 2 «UNS 2»: Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.

Catégorie 3 «UNS 3»: Masque à usage de «Dispositif médical»

Catégorie 4 «UNS 4»: Masque regroupant les catégories 1, 2 et 3 + EPI

Voir guide-covid19-sortie-confinement ADELYA. Voir aussi sur internet le guide de l'IFTH du 01/04/2020 suite pandémie CoVID-19 et mise sur le marché Masques à Usages Non Sanitaires (UNS) tissus.

Question 30

Selon les dernières études scientifiques, à votre avis, à priori combien de temps peut survivre le SARS-CoV-2 dans des tissus, du linge... ?

Entre 7 et 10 heures selon les types de tissus

Plusieurs jours ça dépend du type de tissu

24h quelque soit le tissu

Selon dernières recherches ADELYA.



REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 1/6

La ou les réponse(s) aux questions sont accompagnées d'un argumentaire et/ou d'une référence aux guides et notes ADELYA

Question 1

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et éviter d'être contaminé ? (Cocher la bonne réponse)

- Les masques en tissu à partir de 3 épaisseurs
- Les masques respiratoires FFP ou APR, de type FFP2 ou FFP3
- Les masques chirurgicaux
- Les masques papier
- Les masques chirurgicaux de type III ou IIR

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». Voir aussi «GUIDE ADELYA CoVID19 Sortie de confinement». Seuls les masques FFP ou APR de type FFP2 et FFP3 sont capables de vous protéger d'une personne contaminée si ces derniers sont bien enfilés, portés et changés.

Question 2

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et d'éviter la projections d'aérosols ? (Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

- Les masques respiratoires FFP ou APR, de type FFP1, FFP2 ou FFP3
- Les masques chirurgicaux
- Les masques papier
- Les masques chirurgicaux de type I, II, III ou IIR

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». Voir aussi «GUIDE ADELYA CoVID19 Sortie de confinement».

Question 3

Quel(s) type(s) de masque permet de protéger les autres et d'éviter que des liquides biologiques traversent le masque ?

- Les masques en tissu à partir de 3 épaisseurs
- Les masques chirurgicaux de type III ou IIR
- Les masques papier

Voir «GUIDE ADELYA CoVID19 Sortie de confinement».

Question 4

Avant de porter et d'enfiler un masque, y-a-t'il des contrôles à réaliser, des bonnes pratiques à respecter et un mode d'emploi à suivre ?

- Oui
- Non
- Que pour les FFP ou APR

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». Voir aussi «GUIDE ADELYA CoVID19 Sortie de confinement». Attention à son intégrité, son apparence, sa solidité. Se laver les mains avant de le prendre. Bonnes pratiques à respecter pour l'enfiler, le porter et l'adapter à son visage. Ne plus le toucher une fois bien installé/ajusté. Respecter sa durée maximale d'utilisation. Si retiré = doit être jeté.

Question 5

A ce jour, le 15/06/2020, dans la rue, faut-il porter un masque ?

- Oui
- Non

Cela dépend de l'environnement ou l'on est, de la distanciation sociale respectée ou non, si l'on est contaminé...

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19». A ce jour, dans la vie quotidienne habituelle pour un particulier, le port du masque n'est pas obligatoire selon les dispositions gouvernementales actuelles. Professionnellement, l'employeur doit fournir un masque si vous travaillez sans pouvoir respecter la distanciation mais il n'est pas censé vous en fournir pour le trajet domicile/travail. La persistance dans l'air ambiant du SARS-CoV-2 n'étant pas prouvée à ce jour, étant donné les pénuries en masque, et les masques à UU devant être changés régulièrement pour être efficaces, ils doivent être utilisés avec raison et logique. Un particulier lambda doit donc le porter que s'il ne peut pas respecter la distanciation sociale (parex, supermarché), s'il est contaminé ou est en contact avec une personne contaminée. A la sortie du confinement annoncée le 11/05, le port du masque sera obligatoire à priori dans les transports en commun et peut être que d'autres endroits obligatoires seront annoncés d'ici là.

REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 2/6

Question 6

A ce jour, le 15/06/2020, dans la rue, faut-il porter des gants à UU ?

VRAI

FAUX, il faut surtout s'assurer d'une hygiène des mains parfaite.

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 7

Quand faut-il assurer son hygiène des mains ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Après être aux toilettes

Après s'être mouché, avoir toussé ou éternuer dans ses mains

En arrivant chez un client ou chez quelqu'un

Dès que l'on touche un point de contact en collectivité

En revenant de l'extérieur, de faire ses courses

Après avoir conduit sa voiture

Après avoir serré la main à quelqu'un

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et protocoles ADELYA Hygiène des mains CoVID-19. En soit après toute opération contaminante, que ce soit dans la vie professionnelle comme personnelle.

Question 8

Pour le lavage des mains, faut-il forcément un savon désinfectant, voire virucide, et encore mieux avec norme virucide EN 14476 ?

Oui

Non

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et protocoles ADELYA Hygiène des mains CoVID-19.

Pour le SARS-CoV-2, il a été prouvé que son enveloppe était détruite par une simple détergence. Les hautes instances et comités ont donc décidé à ce jour de préconiser un simple lavage des mains pour traiter des mains potentiellement contaminées ou contaminées. Etant donné les pénuries de solution hydroalcoolique, si l'on a un point d'eau à disposition, il faut se laver les mains !! Il n'y a pas que le SHA dans la vie !!

Après évidemment, l'utilisation d'un savon désinfectant virucide avec en plus une norme EN 14476 est un plus et est fortement conseillé en milieu médical et hospitalier pour limiter les risques.

Question 9

Pour les surfaces et les sols, si l'on suit les principes de base du bionettoyage, quel est le bon ordre des étapes à suivre ci-dessous (cocher la bonne réponse) ?

Dépoussiérer si besoin, désinfecter puis nettoyer, rinçage selon indications mode d'emploi

Désinfecter, rinçage selon indications mode d'emploi, dépoussiérer puis nettoyer

Dépoussiérer si besoin, nettoyer, désinfecter, rinçage selon indications mode d'emploi

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Selon les principes et bonnes pratiques de bionettoyage, si la surface est très encrassée et poussiéreuse, la dépoussiérer au préalable, puis utiliser un nettoyeur (à rincer selon surface traitée et indications mode d'emploi) puis un désinfectant (ce dernier souvent sans rinçage) ou un produit nettoyeur/désinfectant ayant les deux actions (à rincer selon surface traitée et indications mode d'emploi).

Question 10

Pour un site ou une zone où aucun cas de COVID-19 n'a été déclaré (donc potentiellement contaminé), concernant les sols et les surfaces, qu'est-ce que je dois nettoyer et désinfecter au moins une fois par jour durant la période actuelle ou à ma reprise d'activité ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Les points de contact

Les surfaces les plus utilisées au quotidien

Les sols

Les murs

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination».

Question 11

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de COVID-19 ont été déclarés (potentiellement contaminé) ou par simple précaution si recommandé par votre Direction/Service Qualité, concernant les sols et les surfaces, qu'est-ce que je dois nettoyer et désinfecter pour reprendre mon activité sereinement ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Toutes les surfaces atteignables et les sols

Les tissus

L'air et les surfaces non atteignables

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocole ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité».

Question 12

Quels produits ci-dessous je peux utiliser pour traiter mes sols et mes surfaces contaminées ou potentiellement contaminées SARS-CoV-2 ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Un nettoyeur désinfectant avec norme(s) bactéricide(s) fongicide(s)

REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 3/6

Un désinfectant «virucide» EN14476 si j'ai préalablement bien nettoyé mes sols et surfaces avant avec un détergent.

Un nettoyant désinfectant «virucide» EN14476

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination».

Question 13

Est-ce obligatoire d'utiliser un désinfectant ou un nettoyant/désinfectant avec NORME EN 14476 pour traiter mes surfaces, mes sols ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Non un virucide quel qu'il soit avec action validée sur virus «enveloppé» ou «non enveloppé» est déjà bien étant donné la pénurie
Non mais la norme EN 14476 est un plus notamment pour le domaine médical

Oui

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Voir aussi la «Note ADELYA EN 14476 et SARS CoV 2 042020» qui fait référence à ces préconisations.

Question 14

Est-ce possible d'utiliser du chlore ou de l'Eau de Javel pour traiter mes surfaces, mes sols contaminés ou potentiellement contaminés SARS-CoV-2 ?

Oui et sans aucune condition préalable

Non

Oui si j'ai détergé avant et en respectant une dilution finale de la Javel 0,5% de chlore actif

Voir «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19» et voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Le guide et tous les protocoles le préconise indirectement car il est bien indiqué qu'il faut utiliser un nettoyant/désinfectant ou un désinfectant «virucide» EN 14476, or l'Eau de Javel dispose bien de cette norme à conditions de respecter un dosage bien précis pour arriver à 0,5% de chlore actif en solution finale (Exemple: 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide). Le guide et ces protocoles indiquent aussi qu'en cas d'utilisation d'un simple désinfectant, il est impératif d'utiliser un nettoyant (ou détergent: synonyme) au préalable afin de désinfecter une surface propre et nettoyée (cf principe de base du bionettoyage). Pour rappel, la Javel est un blanchissant et un désinfectant mais pas un nettoyant.

Ces préconisations peuvent être confirmées par les dernières parutions de La SF2Houdu HCSP d'Avril 2020 dans le cadre de la lutte contre le SARS-CoV-2.

Question 15

A ce jour, est-ce que les hautes instances et les comités d'hygiène ont indiqué et obligé les Mairies (et autres secteurs d'activités) à désinfecter les voiries, les voies publiques, les extérieurs à la Javel ?

Oui

Non

Voir sur Internet l'avis du 4/04/2020 du HCSP AVIS relatif à l'opportunité d'un nettoyage spécifique ou d'une désinfection de l'espace public. Cet avis recommande clairement que devant l'absence d'arguments scientifiques de l'efficacité des stratégies de nettoyage spécifique et de désinfection de la voirie sur la prévention de la transmission du SARS-CoV-2 :

- de ne pas mettre en oeuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie dans le contexte de l'épidémie de COVID-19;
- de continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et d'assurer le nettoyage et la désinfection à une fréquence plus régulière du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels ;
- de ne surtout pas employer d'appareils pouvant souffler des poussières des sols de type souffleurs de feuilles.

ATTENTION, certaines mairies et collectivités, notamment dans le SUD de la France et en IDF, réalisent tout de même cette désinfection à l'Eau de Javel malgré la contre indication du HCSP (et malgré les principes de bionettoyage baffoués).

Question 16

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de COVID-19 ont été déclarés (potentiellement contaminé) ou par simple précaution si recommandé par votre Direction/Service Qualité, quel(s) procédé(s) dois-je utiliser pour nettoyer et désinfecter l'aire et les surfaces non atteignables pour reprendre mon activité sereinement ?

Une bombe autopercutante avec norme(s) «bactéricide» «fongicide» «virucide» EN 14476

Un procédé de désinfection par voie aérienne non «virucide»

Un procédé de désinfection par voie aérienne «virucide» avec impérativement la norme NFT 72281

Question 17

Pour un site ou une zone où aucun cas de COVID-19 n'a été déclaré (donc potentiellement contaminé), quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser tous les jours pour traiter les surfaces et les sols durant la période actuelle ou à la reprise d'activité ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Matériel «lavable» à conditions de suivre un circuit de linge sale impeccable et de le laver ensuite à 60°C pendant minimum 30min

Matériel à UU à conditions de rejeter immédiatement après usage en poubelle «ordures ménagères»

Matériel «lavable» en les lavant à la main en fin de service

Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Voir aussi protocoles MOPSA USAGE UNIQUE du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 4/6

Question 18

Pour un site ou une zone où un ou plusieurs cas de COVID-19 ont été déclarés, quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser pour traiter les surfaces et les sols à ma reprise d'activité ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Matériel «lavable» à conditions de suivi en circuit de linge «contaminé» avec sachet hydrosoluble et sur sac rouge, puis de le traiter seul en décontamination et lavage

Matériel à UU à conditions de rejeter dans une poubelle à part et d'avoir ensuite un circuit d'élimination «déchets potentiellement contaminés» (DASRI).

Matériel «lavable» en suivant le circuit du linge sale «classique» et en le lavant ensuite à 60°C pendant minimum 30min

Matériel à UU en rejetant classiquement en poubelle «ordures ménagères».

Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination». Voir aussi protocoles MOPSA USAGE UNIQUE du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 19

Je vais nettoyer et désinfecter mes locaux avec de la Javel, quel(s) type(s) de lavettes et de MOPs dois-je utiliser ?

Du lavable

De l'UU

Les deux sont possibles

Question/réponse donnée ici à titre de rappel car en effet, la plupart des MOPs et des lavettes lavables ne supportent pas le contact du Chlore, cela les dégrade fortement et remet donc en cause leur efficacité lors du 2^e utilisation après lavage. Pour rappel, pour une durée de vie et une longévité de leur efficacité, les MOPs et les lavettes LAVABLES doivent être lavées à 60°C sans chlore ni adoucissant (même si les FT indiquent lavables à 90°C).

Question 20

Pour une CUISINE très encrassée, très grasse ou très calcaire et potentiellement contaminée ou avec cas de COVID-19 déclaré(s), quelle méthode je peux suivre ?

Quelle chance, j'ai déjà un produit CUISINE concentré à diluer, détergent puissant dégraissant ou détartrant en même temps désinfectant «virucide» EN 14476

J'ai la méthode ADELYA, j'ai mon plan d'hygiène avec mon produit dégraissant désinfectant non virucide habituel puis je décontamine mes surfaces avec les produits préconisés

Comme d'habitude, mon produit Bidon de 5L concentré à diluer dégraissant désinfectant juste bactéricide et fongicide me suffit

Question/réponse donnée ici à titre de rappel: A la base etc'est aussi le cas pour le SARS-CoV-2, les virus ne survivent pas dans les aliments donc les produits CUISINE à diluer concentrés sont en effet soit dégraissant soit détartrant et avec une désinfection bactéricide et dès fois fongicide. Mais rarement virucide, cela ne sert à rien, et encore moins EN 14476.

Par contre côté «hébergement», les produits concentrés à diluer sont en effet souvent désinfectant, avec bactéricide, fongicide, virucide EN 14476 voire d'autres actions de désinfection et normes associées aussi. En revanche, côté nettoyage, cela reste des produits généralement à pH neutre, multi usages/multi surfaces.

La réponse est donc qu'en produit cuisine bidon 5L à diluer dégraissant ou détartrant puissant et désinfectant avec virucide, ADELYA en dispose que de 2 ou 3 références et c'est aussi le même constat chez les autres fournisseurs d'où les préconisations produits faites par ADELYA. Pour une cuisine mal entretenue et très grasse, il vaut en effet mieux utiliser le dégraissant (ou détartrant) désinfectant classique prévu(s) à votre plan d'hygiène en place puis ensuite utiliser ce qui est préconisé dans les protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination» comme le 3EN1 PREMIUM A (qui est bien contact alimentaire et OK pour les cuisines). Evidemment, si vous disposez déjà d'un produit type CUISINE détartrant ou dégraissant et désinfectant avec virucide EN 14476, alors vous pourrez donc dégrasser votre cuisine encrassée et en même temps assurer la désinfection demandée pour lutter contre le SARS-CoV-2. Voir aussi «GUIDE COMPLET ADELYA CoVID-19».

Question 21

Le SARS-CoV-2 pouvant survivre que 7 à 10h dans le linge selon le type de tissu, est ce logique de laisser le linge sale de côté pendant au moins 10h afin que le virus s'inactive ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Oui si le linge provient d'une zone ou d'une personne avérée contaminée CoVID-19 et s'il n'est pas taché et/ou souillé (sang, urine...)

Non

Oui que le linge soit «potentiellement contaminé» ou provienne d'une zone ou d'une personne CoVID-19

Oui mais autant l'envoyer directement vers un des procédés de décontamination avant lavage proposés par ADELYA

Process ADELYA. Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination». Voir aussi protocole ADELYA CoVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA .

Question 22

Mon linge contaminé SARS-CoV-2 est très souillé (urine, sang, matières fécales) et/ou taché (aliments, encre, rouge à lèvres, etc...), est ce que je le laisse 10h le temps que le virus s'inactive ?

Oui tant pis si les bactéries prolifèrent ou si les tâches se fixent

Non l'envoyer directement vers un des procédés de décontamination avant lavage proposés par ADELYA

Process ADELYA. Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination». Voir aussi pro-

REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 5/6

tole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 23

Est-ce obligatoire d'utiliser une lessive(s) ou autres produit(s) lessiviel(s) avec norme(s) de VIRUCIDIE pour traiter mon linge à ma reprise d'activité ?

Oui

Non

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Les produits lessiviels avec virucidie sont très rares sur la marché.

Question 24

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, quels sont les procédés proposés par ADELYA pour décontaminer le linge avant lavage ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Pré désinfection avec la Réf 56292 ANIOS qui est virucide

Zut, pénurie de 56292, je réalise la «décontamination en pré-lavage» proposée par ADELYA avec les produits virucides en machine

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 25

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne où aucun cas CoVID-19 n'a été déclaré, comment dois-je traiter mon linge avant lavage ?

Classiquement sans respecter les règles RABC et les circuits «propre» et «sale»

Comme d'habitude en respectant les règles de norme RABC EN 14065

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA. La norme RABC pour l'hygiène du linge est ce qu'est l'HACCP pour l'hygiène alimentaire. Les principes sont identiques et les mêmes règles s'appliquent.

Question 26

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, comment dois-je traiter mon linge avant lavage ?

Prise en charge «linge contaminé» en sachet hydrosoluble et sur sac rouge, circuit sale selon règles RABC puis procédé de décontamination avant lavage

Prise en charge classique linge «sale» normal, circuit sale selon règles RABC puis lavage direct

Prise en charge en sac hydrosoluble sans sur sac rouge, croisement circuit sale et propre puis lavage direct

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 27

J'ai eu ou j'ai des cas de CoVID-19 sur mon site et par chance, je possède une lessive «virucide». Est-ce que je peux passer mon linge «contaminé» avec le reste de mon linge ? (cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Oui

Non, il doit le laver à part tout seul

Oui s'il a procédé à une décontamination avant comme selon les procédés ADELYA

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 28

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne où aucun cas CoVID-19 n'a été déclaré, comment dois-je laver mon linge ?

Tout à 60°C pendant au moins 30 min car le linge est «potentiellement contaminé», tan pis s'il abime le linge. Etapes de séchage/ finition classiques

Tout à 40°C afin de désinfecter tout en préservant mon linge. Etapes de séchage/ finition classiques

En respectant les programmes habituels, et si possible, passer le plus de chose à 60°C minimum. Etapes de séchage/ finition classiques

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination». Voir aussi protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

Question 29

Dans le cadre de linge provenant d'une zone ou d'une personne contaminée CoVID-19, comment dois-je laver mon linge ?

En respectant les programmes habituels, et si possible, passer le plus de chose à 60°C minimum. Etapes de séchage/ finition classiques

Tout à 40°C afin de désinfecter tout en préservant mon linge. Etapes de séchage/ finition classiques

A 60°C min 30 minutes et pour le linge devant se laver en dessous pour ne pas l'abimer, décontamination au préalable. Etapes de séchage/ finition classiques

Rappels ADELYA. L'enseignement est dans la réponse. Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post décontamination». Voir aussi protocole ADELYA COVID-19 «Circuit du linge contaminé SARS-CoV-2 et décontamination en pré-lavage» du GUIDE COVID 19 Sortie confinement ADELYA.

REPONSES QUIZ CLIENT 2 ADELYA CoVID-19 - 6/6

Question 30

Quel produit ou concept/innovation ADELYA vous propose pour désinfecter l'air et les surfaces non atteignables de la zone contaminée SARS-CoV-2 ?

La bombe autopercutante réf 54066A avec norme virucide EN 14476

LE NEBUL'ASEPT ADELYA

Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination» et Voir aussi le guide-covid-sortie-confinement ADELYA où le NEBUL'ASEPT ADELYA est proposé, procédé de désinfection par voie aérienne norme NFT 72281 virucide.

Question 31

Quel(s) produit(s) ci-dessous a (ont) bien les caractéristiques: Concentré à diluer, nettoyant SOL Set SURFACES multiusages pH neutre, désinfectant EN 14476 et «contact alimentaire»?

368166F 3 EN 1 PREMIUM FRAICHEUR 5KG

68172 ULTRABAC DETERG DESINF 5KG

68189B 3 EN 1 PREMIUM A 5KG

50801 WI HOME SURF+ 2L

Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Les produits cités ici en réponse sont bien dans les protocoles.

Question 32

Quels produits ci-dessous ont bien les caractéristiques: Prêt à l'emploi, nettoyant TOUTES SURFACES pH neutre, désinfectant EN 14476 et «contact alimentaire»?

50165 EL PRO TS NETT DESINF 750ML

50171A SPRAY SUROD PREMIUM POMME 1L

50240C LINGET WIPANIOS EXCEL X100

Voir protocoles ADELYA CoVID-19 «Décontamination reprise d'activité» et «quotidien post-décontamination». Les produits cités ici en réponse sont bien dans les protocoles.



ILE-DE-FRANCE

AGIS

agis@adelya.net
Tél. 01 34 34 59 59

LABRO-LERMIGEAUX

labroermigeaux@adelya.net
Tél. 01 69 53 62 40

GROUPE 5S PARIS

groupe5s@adelya.net
Tél. 01 34 23 52 52

Adelya Market Bezons

adelyamarket.bezons@adelya.net
Tél. 01 34 23 52 75

RHÔNE-ALPES

ALPHA VALLET

alphavallet@adelya.net
Tél. 04 37 26 42 10

Adelya Market St Priest

alphavallet@adelya.net
Tél. 04 37 26 41 27

NORMANDIE - HAUTS DE FRANCE

LEVOY-REXODIF

levoy@adelya.net
Tél. 02 35 26 90 00

GRAND EST

ALSAPRO HYGIÈNE

alsapro@adelya.net
Tél. 03 90 20 86 86

PROVENCE-CÔTE D'AZUR

GROUPE 5S AUBAGNE

groupe5s@adelya.net
Tél. 04 42 18 55 90

Adelya Market MARSEILLE

groupe5s@adelya.net
Tél. 04 91 42 00 99

Adelya Market TOULON

groupe5s@adelya.net
Tél. 04 94 75 25 54



CPN

cpndeveloppement@adelya.net
Tél : 01 69 53 64 10

ROMERA

romera@adelya.net
Tél : 04 72 35 54 94

PRESTELYS

prestelys@adelya.net
Tél : 03 87 63 12 01